



# L'OBSERVATEUR de l'**OCCIDENT**

---

**Transfert de  
technologie**

---

**Développement :  
rôle des femmes**

---

**Les PVD et  
le choc pétrolier**

---

**Chômage  
des jeunes**

---

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par l'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

**BUREAUX DE LA RÉDACTION:**  
Service de l'information de l'OCDE,  
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,  
F 75775 PARIS CEDEX 16.

## Sommaire

LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE NORD-SUD	
● Quels sont les enjeux ?	3
● L'industrie pétrochimique	8
● La notion de seuil	9
● Un point de vue de certains pays en développement	10
● Le code international de conduite pour le transfert de technologie <i>par Jacques Delorme, vice-président de l'Office européen des brevets</i>	10
LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LE CHOC PÉTROLIER	12
DÉVELOPPEMENT : LE RÔLE DES FEMMES	15
LES STATISTIQUES DES PAYS MEMBRES DE L'OCDE	17
CHÔMAGE DES JEUNES	25
● Chercher des approches nouvelles	26
● Allemagne : formation professionnelle et allongement de la scolarisation	31
LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT EN NOUVELLE-ZÉLANDE	33
MARÉES NOIRES : améliorer l'indemnisation des victimes	35
NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE	38

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de l'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur. L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

**Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.**

Abonnement (un an):  
F36,00; £4,00; \$EU9,00.  
Le numéro:  
F7,00; £0,80; \$EU1,75.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jane Bussière

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT:  
Ulla Rannah-Jeanneney

DIRECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE:  
Marc Delemme

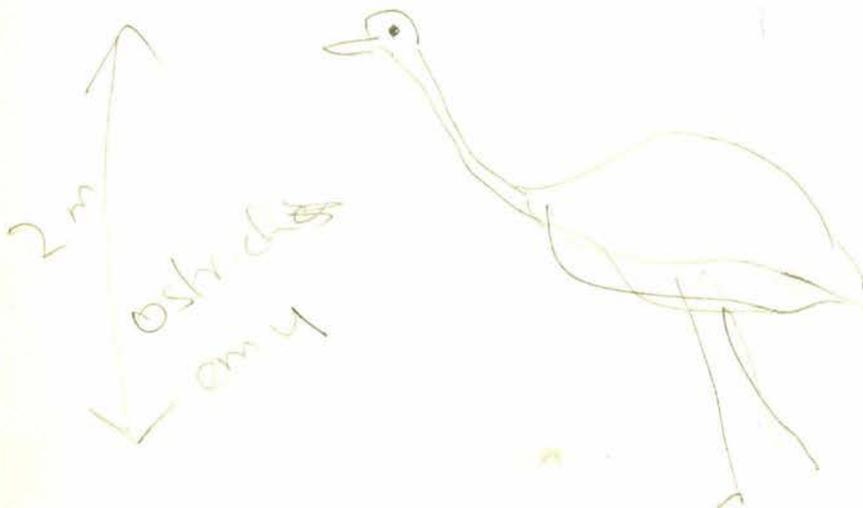
ASSISTANT:  
Gérald Tingaud

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE:  
Silvia Lépot  
Rina Maiden

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

### PHOTOS:

Couverture : Bundesbildstelle, Bonn; pages 4-5 : (haut) Central Office of Information, Londres; (bas) G. Chantel - Sygma; page 8: J.P. Laffont - Sygma; page 9: D. Goldberg - Sygma; pages 10-11 : J.P. Laffont - Sygma; page 16 : D. Mason - FAO; page 17 : L. Jouan - OCDE; page 28 : A. Keler - Sygma; page 29 : Steen Månsson; page 30 : Central Office of Information, Londres; page 32 : Bundesbildstelle, Bonn; page 34 : Ambassade de Nouvelle-Zélande; pages 36 : P. Vauthey - Sygma; page 37 : Setboun - Sipa Press.



# Les transferts de technologie Nord-Sud : quels sont les enjeux ?

*Le transfert de technologies vers les pays en développement fait aujourd'hui l'objet de discussions intenses, tant au niveau national qu'international. Domaine hautement controversé, il se prête à de nombreuses excursions doctrinales et, notamment pour ce qui est de ses conséquences pour les pays industrialisés, parfois à des extrapolations politiques abusives. On connaît ainsi l'effet facile que peut provoquer un candidat, dans le but de s'assurer la bonne grâce de ses électeurs, en attribuant par exemple le problème du chômage local aux importations en provenance des pays en développement. Effet facile effectivement, car si les conséquences négatives du transfert de technologie sont très localisées et a priori aisément identifiables, les conséquences positives sont, elles, plus dispersées, souvent plus éloignées dans le temps et donc, politiquement, moins monnayables.*

*Or, il faut voir les deux faces de la médaille si l'on veut avoir un reflet fidèle de la réalité, lit-on dans un récent rapport de l'OCDE<sup>1</sup> qui tâche de dépassionner le débat en synthétisant les résultats de nombreuses études sur les transferts de technologie, en les examinant sous un angle économique aussi bien que juridique, global aussi bien que sectoriel.*

**L**e phénomène des transferts de technologie Nord-Sud qui actuellement occupe le devant de la scène doit, écrivent les auteurs du rapport, être relativisé – aussi bien dans le temps que dans l'espace. Par exemple, qui ne se souvient de l'expérience des pays européens et du Japon par rapport aux États-Unis après la seconde guerre mondiale, expérience qui semble bien montrer qu'il est possible, sinon facile, de surmonter un handicap technologique et que les transferts sont un instrument efficace de cette progressive égalisation des situations. Les problèmes que pose aux deux parties en présence l'inégalité Est-Ouest en matière de technologie et les rapports qui existent au sein même de la zone OCDE entre pays hautement développés et pays « en développement » montrent aussi que l'inégalité en matière de technologie et par conséquent le problème du transfert ne se limitent point aux flux Nord-Sud. Ces rappels ont le mérite de faire ressortir que la « ressource technologique », que les pays développés sont parfois accusés de monopoliser, pourrait n'être qu'un avantage temporaire.

Cela dit, il ne faut bien sûr pas relativiser au point d'ignorer l'existence d'une situation en pleine évolution qui pose aux pays de l'OCDE des problèmes réels et à laquelle ils seront de toute évidence obligés de s'adapter. Comment leur tissu industriel réagira-t-il à ces ajustements inéluctables ? En particulier, les capacités de renouvellement technologique disponibles sont-elles en mesure de restaurer, au rythme qui convient, la perte d'avantages comparatifs technologiques que les transferts sont sup-

posés entraîner ? On ne peut espérer répondre à ces questions sans connaître plus à fond les différents aspects des transferts de technologie.

## Le processus des transferts de technologie

L'octroi de licences à une firme étrangère n'est que l'un des moyens de transférer de la technologie. Le savoir-faire des pays développés peut aussi être transféré à une tierce partie par le truchement de la fourniture et de l'utilisation d'équipements, par la planification, la construction et la mise en opération d'usines fournies clefs en main, par la supervision de ces usines et de leur équipement, par une formation de base ou une formation plus avancée accordée aux employés du pays acquéreur. Les investissements directs, les accords de coopération scientifique et technique, les accords de coopération dans le domaine de la production entre entreprises appartenant à différents pays, les contrats internationaux de recherche et de développement, les accords scientifiques et techniques internationaux, etc., peuvent, eux aussi, être assimilés à des transferts de technologie ou de savoir-faire.

Ces différents types de transferts peuvent entraîner toute une gamme d'effets dans les pays industriels avancés. Tout d'abord, le transfert lui-même implique la vente à l'étranger de savoir-faire, de services ou d'équipements, des investissements directs, etc. On peut attendre de ces opérations une production supplémentaire

ou un accroissement de la productivité chez les pays importateurs de la nouvelle technologie. Les « effets en retour » apparaissent chez le pays exportateur de technologie par le truchement des échanges, soit directement au niveau des importations, soit indirectement au niveau de ses exportations par des pertes de parts de marché dans le pays importateur de technologie ou dans des pays tiers. Ces changements au niveau des échanges peuvent entraîner des effets dans le domaine de l'emploi et des prix et, plus tard, au niveau du revenu national et de sa distribution. Cela provoquera à son tour des changements dans l'investissement international, dans les flux internationaux de capitaux et de technologies, dans la mobilité des facteurs de production, et aura aussi des implications pour le commerce inter-régional.

D'une manière générale, les transferts de technologie – et ensuite leurs effets – sont le résultat des objectifs que poursuivent aussi bien les détenteurs de la technologie (dans les pays de l'OCDE, en général, des entreprises privées) que les acquéreurs, ainsi que de leur capacité technologique, de leur habileté à négocier et de leurs stratégies respectives. De même jouent, à titres divers, l'importance du marché du pays hôte, sa dotation en ressources naturelles, les politiques gouvernementales et les conditions sociales dans le pays importateur comme dans le pays exportateur.

1. Les enjeux des transferts de technologie Nord/Sud, qui vient de paraître.

## Les flux de technologie

Faute d'indicateurs vraiment acceptés, on a eu recours à une combinaison d'indicateurs, chacun décrivant un aspect particulier du transfert de technologie vers les pays en développement. Par exemple, les flux de paiements internationaux pour l'achat de licences ou de services techniques et commerciaux se rapportent plus particulièrement aux transferts de savoir-faire, tandis que les statistiques d'exportations de biens d'équipement et d'outillage expriment plutôt le transfert d'une capacité de production industrielle. Sans être à proprement parler indicateurs de transfert technologique, les flux financiers et la capacité d'emprunt permettent, dans une certaine mesure, de se faire une idée de la possibilité de développement industriel d'un pays (même s'ils peuvent aussi contribuer à combler un déficit extérieur, refinancer une dette ou accumuler des réserves).

On peut décrire comme suit certains des traits des flux de technologie dans la période 1970-1979.

- Les exportations de biens d'équipement et d'outillage ont connu la croissance la plus forte : 10 % en termes réels (graphique A). La mise sur pied d'une industrie et d'une infrastructure de base dans les pays de l'OPEP a largement contribué à l'accroissement de la part des exportations de biens d'équipement de l'OCDE vers les pays en développement, qui s'est élevée à 40 % du total de l'exportation de ces biens. Les constructions d'usines clefs en main se sont ralenties vers la fin de la période avec une amorce de diversification géographique impliquant une moindre

concentration sur les pays du Moyen-Orient. En dépit de l'importance croissante des pays de l'OPEP, les pays d'Amérique latine et d'Asie sont demeurés d'importants acquéreurs de technologie.

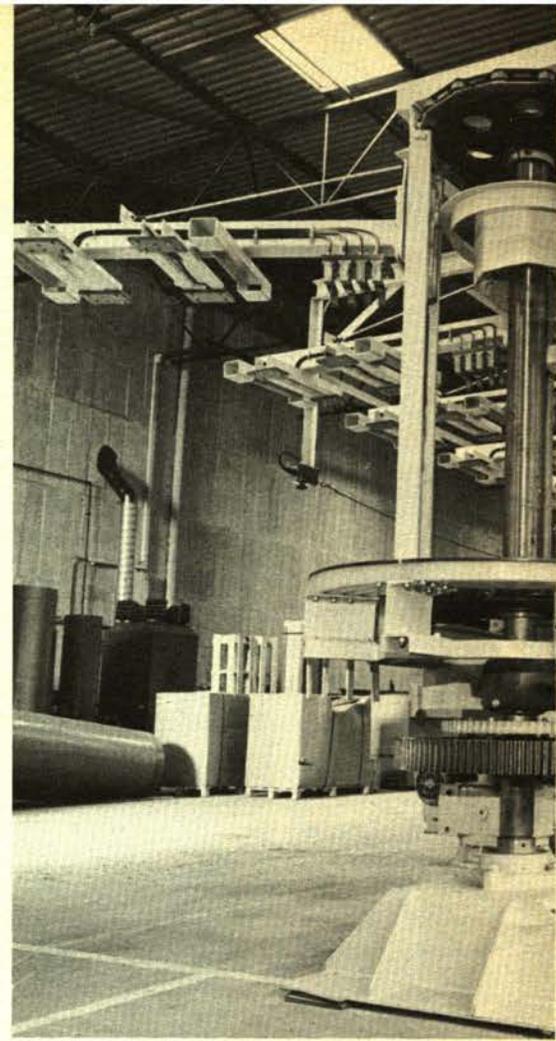
- Les paiements pour licences et pour services techniques et commerciaux (graphique B) ont crû à un taux modéré (environ 4 % par an en termes réels), de même que les investissements directs.

- Les flux financiers commerciaux ont fortement augmenté durant la période, mais se sont ralentis en 1979, tendance qui s'est poursuivie en 1980. Les emprunts effectués sur les marchés internationaux pour importer de la technologie, mais aussi pour financer les déficits extérieurs et refinancer la dette, ont augmenté d'environ 10 % par an en termes réels. L'expansion des crédits à l'exportation des pays de l'OCDE ont ainsi encouragé l'exportation de biens d'équipement.

- Les activités de formation et de développement des qualifications du personnel ont été importantes dans le secteur privé mais peu de données quantitatives existent qui permettent d'estimer l'ampleur de la formation reçue en matière scientifique et technique. Dans le secteur public, la plupart des activités de formation financées par les pays de l'OCDE ne sont pas directement liées au développement industriel. Les transferts d'activités de R-D n'ont pas été importants.

Les États-Unis, le Japon, l'Allemagne,<sup>2</sup> le Royaume-Uni et la France fournissent ensemble à peu près 70 % de la technologie exportée vers les pays en développement. Si l'on rapporte ces exportations à la

2. Le Japon et l'Allemagne accroissent rapidement leurs fournitures.

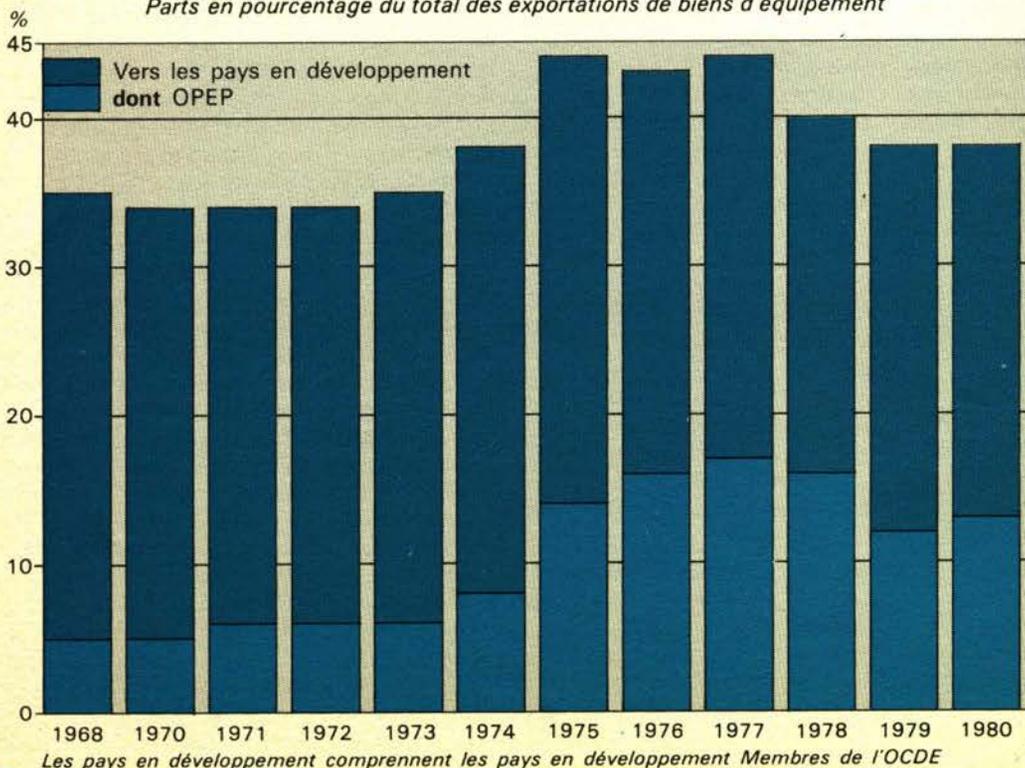


La technologie peut être transférée à un pays en développement par l'achat d'équipements sophistiqués (Ci-dessus : machines de moteurs d'automobiles)... et par la formation



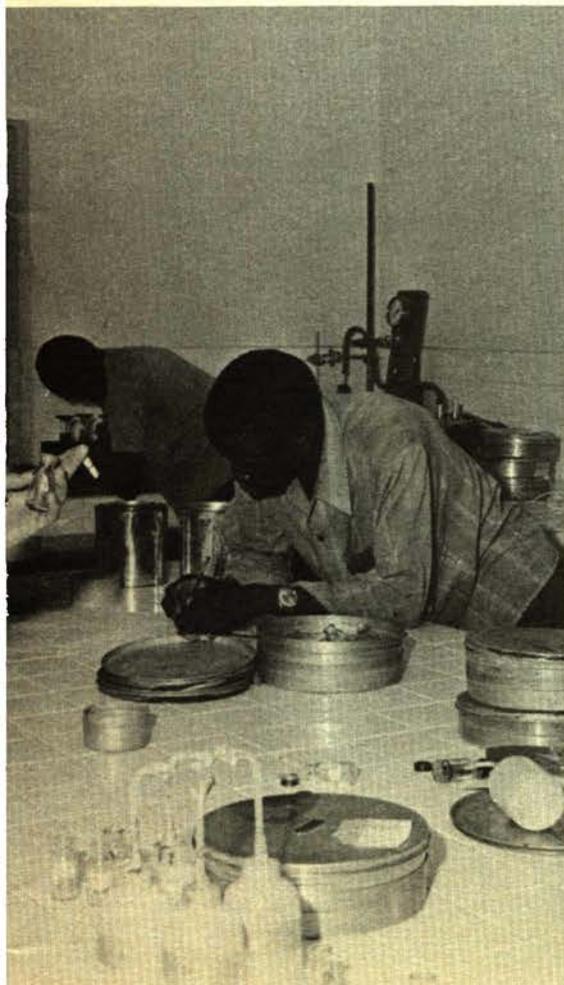
### A. EXPORTATIONS DE BIENS D'ÉQUIPEMENT

Parts en pourcentage du total des exportations de biens d'équipement

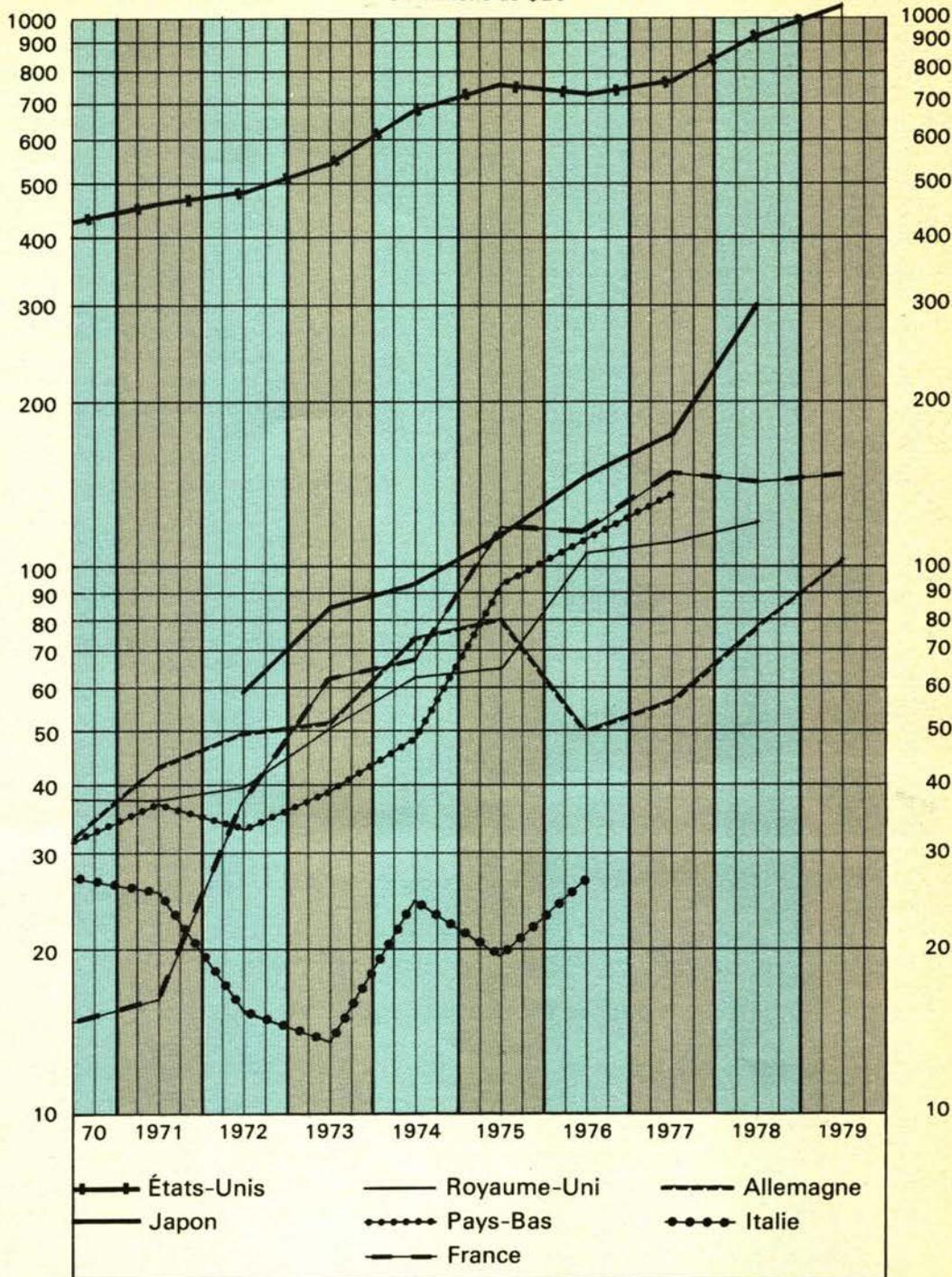




ys en développement entre autres par la fourniture ne britannique construite pour une firme brésilienne ion dans le pays acquéreur (Ci-dessous : coopérant nçais dans un institut de recherche, Côte d'Ivoire ).



## B. BALANCE DES PAIEMENTS TECHNOLOGIQUES AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT en millions de \$EU



Les données sont des calculs du Secrétariat sur la base de sources nationales. D'une manière générale, les définitions ne sont pas comparables car elles couvrent différents types de services technologiques.

production industrielle de chacun de ces pays respectifs, les ordres de grandeur sont comparables avec cependant des différences quant aux spécialisations dans les exportations.

### Effets en retour

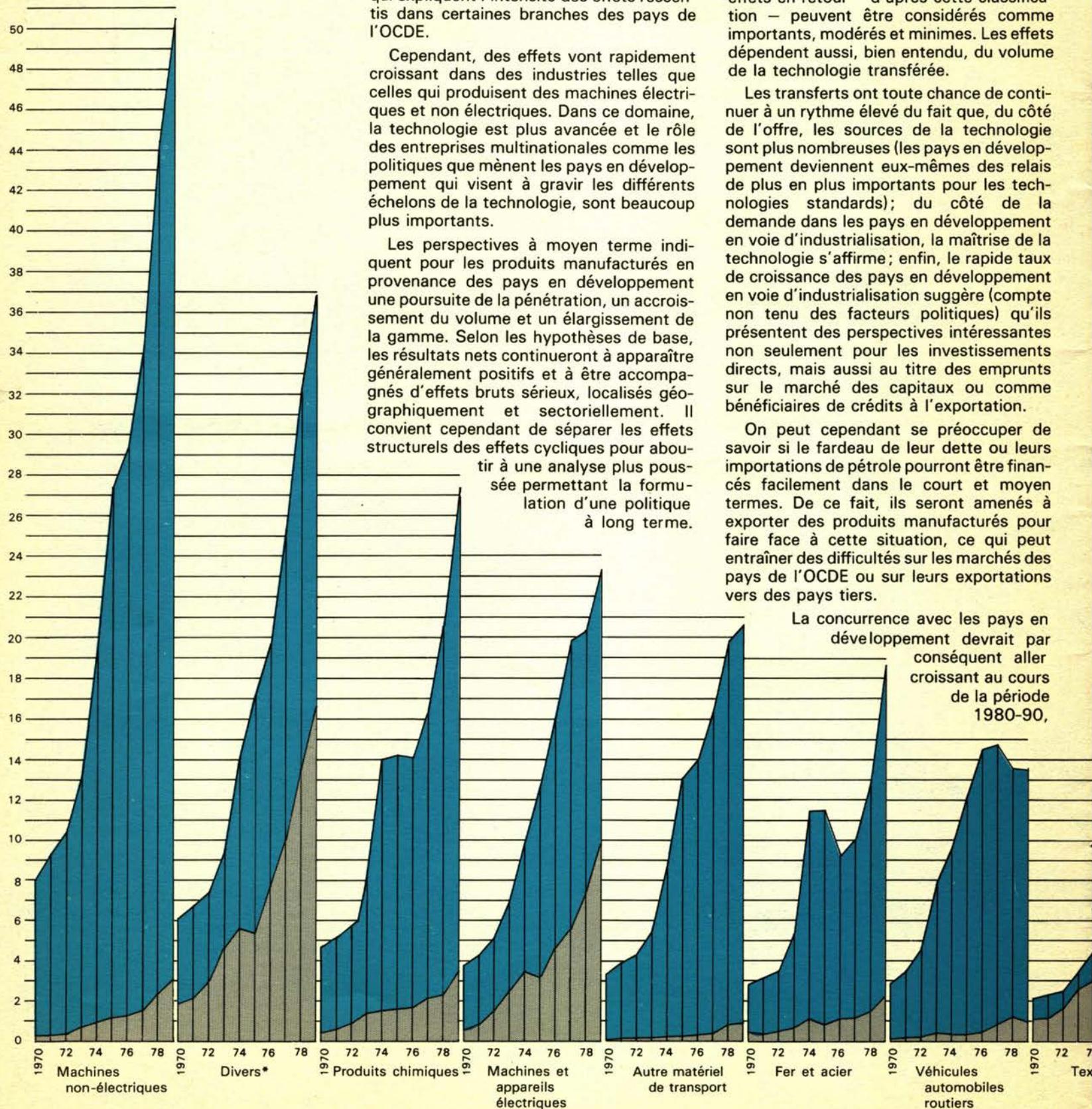
Les effets nets en retour sur les pays de l'OCDE ont été dans l'ensemble positifs non seulement en matière d'échanges et d'emploi mais d'une façon générale pour le consommateur. Par contre, les effets bruts ont été distribués de façon très inégale selon les branches et les pays (graphi-

que C). Alors que les industries de biens d'équipement et les ingénieries ont vu leur activité stimulée par la demande des pays en développement au moment où l'OCDE traversait une période de basse conjoncture, les problèmes d'autres industries ont été accentués par la concurrence d'un petit nombre de pays en développement exportateurs (graphique D).

Les industries traditionnelles telles que le vêtement, la chaussure et les industries légères ont en général été les secteurs les plus touchés par les accroissements d'importations (tableau 1). En dépit d'avances technologiques récentes, ces

**C. EXPORTATIONS DE L'OCDE VERS ET IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS MANUFACTURÉS (par grandes catégories de produits), 1970-1979**

milliards de \$EU



**Perspectives à plus long terme**

Les effets des transferts de technologie sur les pays de l'OCDE semblent dépendre beaucoup du pays auquel les transferts sont destinés et plus particulièrement suivant qu'il s'agit de pays orientés vers l'exportation, pays principalement tournés vers leur propre marché intérieur ou pays membres de l'OPEP. Jusqu'à présent, les effets en retour – d'après cette classification – peuvent être considérés comme importants, modérés et minimes. Les effets dépendent aussi, bien entendu, du volume de la technologie transférée.

Les transferts ont toute chance de continuer à un rythme élevé du fait que, du côté de l'offre, les sources de la technologie sont plus nombreuses (les pays en développement deviennent eux-mêmes des relais de plus en plus importants pour les technologies standards); du côté de la demande dans les pays en développement en voie d'industrialisation, la maîtrise de la technologie s'affirme; enfin, le rapide taux de croissance des pays en développement en voie d'industrialisation suggère (compte non tenu des facteurs politiques) qu'ils présentent des perspectives intéressantes non seulement pour les investissements directs, mais aussi au titre des emprunts sur le marché des capitaux ou comme bénéficiaires de crédits à l'exportation.

On peut cependant se préoccuper de savoir si le fardeau de leur dette ou leurs importations de pétrole pourront être financés facilement dans le court et moyen termes. De ce fait, ils seront amenés à exporter des produits manufacturés pour faire face à cette situation, ce qui peut entraîner des difficultés sur les marchés des pays de l'OCDE ou sur leurs exportations vers des pays tiers.

La concurrence avec les pays en développement devrait par conséquent aller croissant au cours de la période 1980-90,

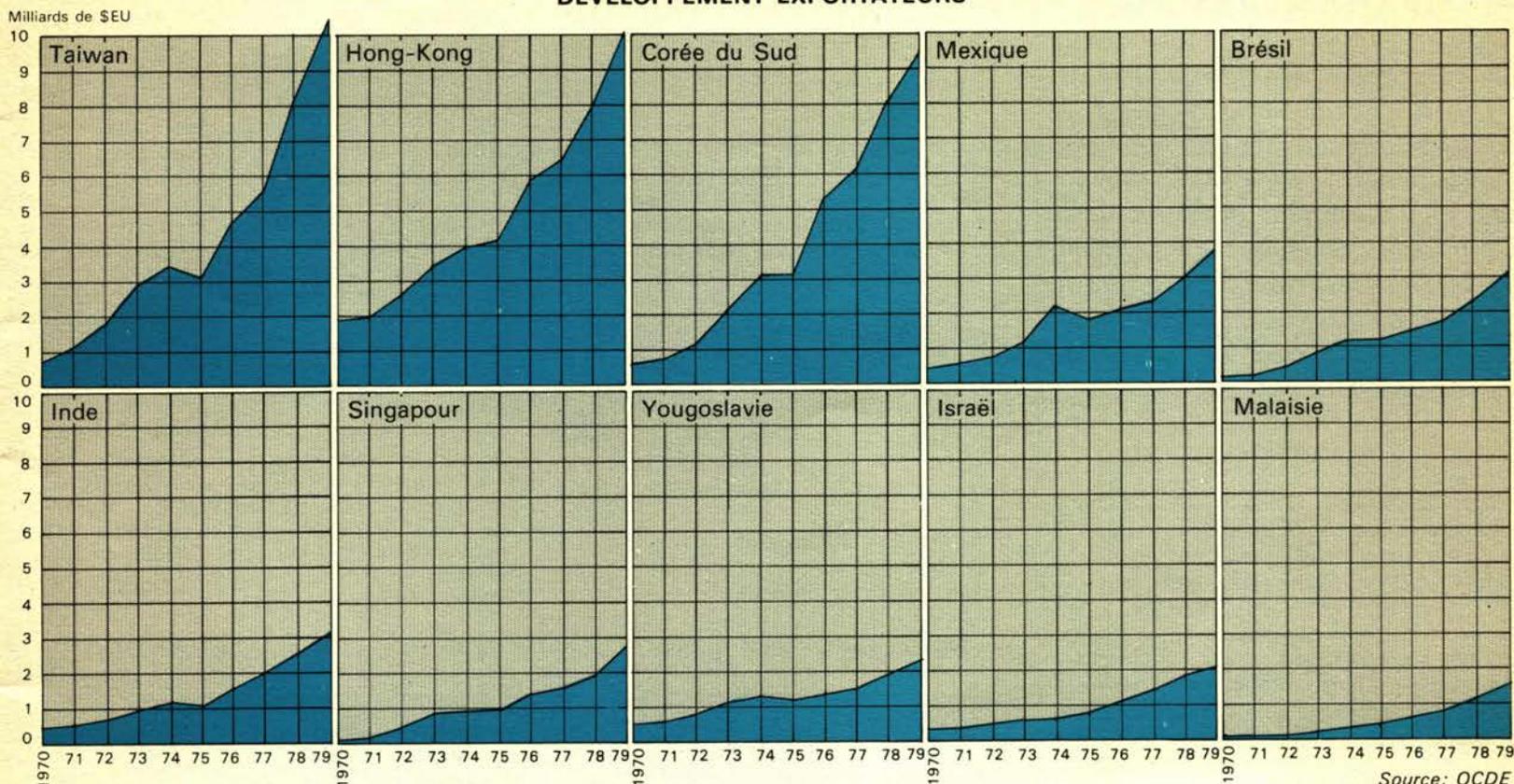
industries ne se singularisent pas par la sophistication des techniques qu'elles utilisent – les problèmes auxquels elles sont confrontées ne peuvent être exclusivement attribués aux transferts de technique. Il faut plutôt souligner que, dans certains pays du tiers monde, c'est le dynamisme d'une industrialisation fondée sur des activités à forte intensité de main-d'œuvre, une technologie très largement disponible et l'accès aux chaînes du commerce de détail qui expliquent l'intensité des effets ressentis dans certaines branches des pays de l'OCDE.

Cependant, des effets vont rapidement croissant dans des industries telles que celles qui produisent des machines électriques et non électriques. Dans ce domaine, la technologie est plus avancée et le rôle des entreprises multinationales comme les politiques que mènent les pays en développement qui visent à gravir les différents échelons de la technologie, sont beaucoup plus importants.

Les perspectives à moyen terme indiquent pour les produits manufacturés en provenance des pays en développement une poursuite de la pénétration, un accroissement du volume et un élargissement de la gamme. Selon les hypothèses de base, les résultats nets continueront à apparaître généralement positifs et à être accompagnés d'effets bruts sérieux, localisés géographiquement et sectoriellement. Il convient cependant de séparer les effets structurels des effets cycliques pour aboutir à une analyse plus poussée permettant la formulation d'une politique à long terme.

Source: OCDE \* Produits non-métalliques et métalliques, liège, bois, meubles, montres, équipement optique et photographique, produits en caoutchouc

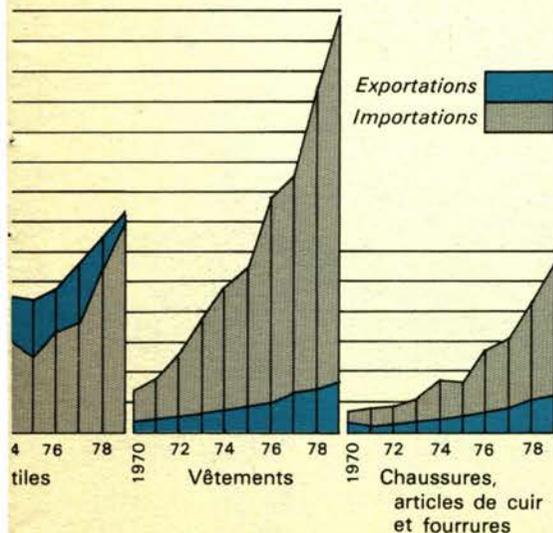
## D. IMPORTATIONS PAR L'OCDE DE PRODUITS MANUFACTURÉS EN PROVENANCE DES PRINCIPAUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT EXPORTATEURS



et continuer d'affecter de manière différenciée les diverses branches industrielles et les pays Membres. De plus, les positions de ces derniers dans les industries de pointe susceptibles de conférer une maîtrise technologique sur les activités industrielles de l'avenir ne sont pas équivalentes. Trois grands pays industriels (États-Unis, Allemagne, Japon) détiennent la plus grande part de ces industries.

### Problèmes politiques d'ensemble

L'étude de l'OCDE a conclu à l'inanité



### 1. PART DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LES IMPORTATIONS TOTALES DES PRODUITS MANUFACTURÉS DE L'OCDE

(%)

	1970	1976	1977	1978	1979
Produits chimiques	4,5	3,9	4,1	3,8	4,1
Fer et acier	2,9	4,3	4,2	4,6	5,5
Textiles	13,0	17,1	17,0	19,8	20,5
Vêtements	27,4	44,0	42,8	45,5	44,7
Chaussures, articles en cuir et fourrures	16,4	31,9	31,6	34,5	33,9
Machines non électriques	0,8	2,2	2,4	2,7	2,9
Machines et appareils électriques	5,3	12,6	13,2	15,4	17,2
Véhicules automobiles routiers	0,2	0,6	0,6	1,1	1,1
Autre matériel de transport	2,0	3,9	5,3	8,2	5,5
Autres produits manufacturés	6,8	9,5	10,3	11,1	11,1
Ensemble des produits manufacturés	5,3	8,7	9,0	9,9	10,1

d'éventuels contrôles des transferts de technologie Nord-Sud et même que ceux-ci pourraient entraîner des effets pervers.

Les transferts de technologie représentent un important élément dans le processus d'ajustement aux déséquilibres qui sont à l'œuvre dans les économies de l'OCDE, même s'ils peuvent entraîner des effets en retour à court terme dans le domaine des échanges et de l'emploi. En effet, les transferts font partie d'un processus dynamique, continu et à long terme : ce sont l'innovation et le changement qui permettent aux transferts de prendre place et ce sont les transferts qui stimulent l'innovation et le changement.

Cependant, chaque pays Membre se doit d'adopter une stratégie d'ajustement global. Celle-ci devrait être fondée sur une analyse étendue des bénéfices comme des coûts résultant du transfert et des changements structurels qui lui sont liés. En outre, elle devrait mettre l'accent sur le renouvellement progressif des technologies qui structurent le système productif des pays Membres et sur le développement de capacités concurrentielles et technologiques complémentaires au sein de la zone. Ces stratégies devraient faciliter la mise en place de capacités concurrentielles améliorées, mais *différentes* dans le domaine technologique. ■

# L'industrie pétrochimique

## Localisation et type de production

*L'étude que consacre à l'industrie pétrochimique Jean-Marie Chevalier de l'université de Paris-Nord (Paris XIII), consultant à l'OCDE, fournit une illustration des différentes étapes du processus de transfert de technologie aux pays en développement.*

### L'industrie

Les matières premières des produits pétrochimiques – le pétrole et le gaz naturel – sont transformées en une première génération de produits intermédiaires : ammoniac, méthanol, éthylène, propylène, butadiène, benzène et ses dérivés. Ceux-ci sont ensuite convertis, soit directement, soit en passant par d'autres étapes intermédiaires, en produits plus complexes : matières plastiques, fibres synthétiques, caoutchouc synthétique, engrais, détergents, pour n'en mentionner que quelques-uns. Le processus de production transforme ainsi les matières premières « amont » en une série de produits finis « aval ».

### Le transfert

Les objectifs et les stratégies des différents acteurs sont importants à connaître pour identifier la dynamique du transfert de technologie au sein de l'industrie pétrochimique. La technologie de base a été élaborée par des entreprises chimiques et pétrolières et, dans une moindre mesure, par des entreprises spécialisées dans l'ingénierie chimique. Cependant, ce sont ces dernières qui sont en grande partie responsables de la conception et de la construction des usines de production – donc du transfert de technologie.

En simplifiant, le transfert de la technologie de base, le vapocraquage, qui convertit les matières premières en éthylène, comprend les étapes suivantes. Une firme d'ingénierie signe avec le producteur futur un contrat pour concevoir et construire une usine d'éthylène. L'entreprise travaillera soit sur la base d'une technologie élaborée par une entreprise pétrolière ou chimique – qu'elle utilisera sous licence – soit en utilisant sa propre technologie. Une fois construite, souvent avec la participation de sous-traitants locaux, l'usine est remise au producteur qui a parfois, mais pas nécessairement, été impliqué dans les phases de conception et de construction. Parmi les nouveaux producteurs dans les pays en développement, beaucoup n'ont pas de relations étroites avec des producteurs pétrochimiques importants et, si leurs

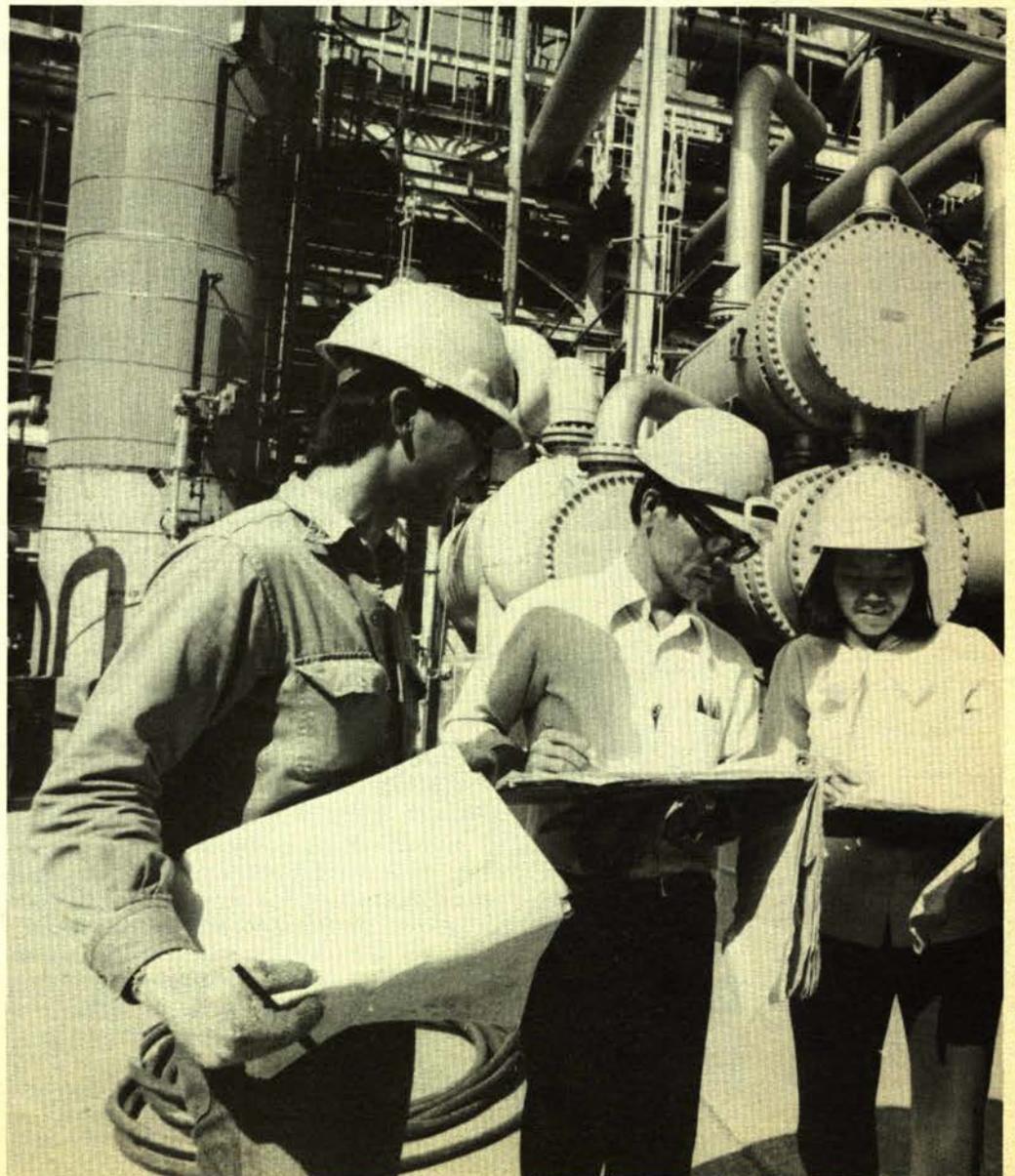
capacités techniques sont faibles, ils peuvent négocier des contrats de services techniques avec l'entreprise d'ingénierie ou avec une firme de service spécialisée pour former le personnel ou pour assurer que l'usine atteint les niveaux de production prévus.

La technologie de base pour la production d'éthylène, le vapocraquage, est maintenant largement diffusée et il est relativement facile d'y avoir accès. Des entreprises d'ingénierie du Brésil, de Taiwan et de la Corée du Sud par exemple participent à sa diffusion, ce qu'elles faisaient initialement en tant que sous-traitants d'entreprises des pays de l'OCDE, puis dans des entreprises communes et, maintenant, en travaillant pour leur compte.<sup>1</sup>

Les nouvelles usines de produits intermédiaires sont construites par les compagnies pétrolières là où se trouvent les matières premières sûres et peu coûteuses, c'est-à-dire notamment dans les pays producteurs de pétrole. De leur côté, les entreprises chimiques qui fabriquaient des produits intermédiaires et qui n'ont pas de

1. Un exemple peut illustrer la complexité de la mise en place d'une entreprise qui comporte de nombreux participants. Le contrat relatif à la raffinerie et complexe pétrochimique de Dumai (Sumatra) a été attribué à un consortium hispano-taiwanais (dont le siège social est à Hong-Kong). La conception sera d'origine américaine, des firmes espagnoles fourniront l'ingénierie et Taiwan le management. Les Taiwanais organiseront également la sous-traitance tandis qu'une grande partie de la construction sera réalisée par une firme autrichienne. Sur le plan financier, des crédits à l'exportation sont fournis par l'Espagne et l'Autriche tandis qu'un emprunt sera lancé sur le marché des eurodevises par un syndicat bancaire conduit par une banque américaine.

*Les pays en développement accroîtront, au cours des années quatre-vingts, leur part de la capacité mondiale de produits intermédiaires. Ci-dessus : complexe pétrochimique à Taiwan.*



tels approvisionnements ont tendance à fabriquer des produits pétrochimiques à haute valeur ajoutée — produits chimiques spéciaux et pharmaceutiques. C'est pourquoi elles s'installent là où se trouve le marché, c'est-à-dire qu'elles maintiennent ou établissent leurs usines dans les pays industrialisés.

En aval, cependant, il est plus difficile d'avoir accès à la technologie. Les licences nécessaires sont beaucoup plus restrictives, et même, dans beaucoup de cas, une technique hautement spécialisée peut ne pas faire l'objet d'une licence et être uniquement employée par les entreprises qui l'ont mise au point.

Les pays en développement producteurs de pétrole, comme les compagnies pétrolières, se tournent vers les produits intermédiaires, ce qui leur permet d'augmenter

la valeur ajoutée et de faire de leurs ressources naturelles une des bases de leur industrialisation.

Quant aux pays en développement non producteurs de pétrole, ils essaient de remplacer les importations coûteuses de produits intermédiaires par une production locale. Bien qu'ils soient obligés d'importer les matières premières, ils le font pour assurer l'approvisionnement des industries locales d'exportation de produits chimiques et de matières plastiques et, dans certains cas, pour servir en produits intermédiaires un marché régional en croissance rapide.

### Les conséquences

Quels seront les résultats de toutes ces évolutions? Pour ce qui est des produits

intermédiaires et des polymères simples, comme le polyéthylène et le polypropylène, il y aura probablement un changement de localisation vers les pays de l'OPEP et les nouveaux pays industriels qui ont des marchés intérieurs et d'exportation en croissance rapide — ainsi que vers les pays de l'Europe de l'Est. Jusqu'à récemment, on s'attendait à ce qu'ensemble les pays en développement aient, vers la fin des années quatre-vingts, de 15 à 30 % de la capacité mondiale de la plupart des produits et les pays de l'Europe de l'Est de 10 à 20 %. Cependant, les perspectives d'une surcapacité sérieuse de beaucoup de ces produits et de coûts de production croissants ont fait que le changement de localisation de la production est moins rapide qu'on ne l'avait pensé vers la fin des années soixante-dix. ■

## La notion de seuil

Un transfert de technologie n'est jamais une opération simple et il devient particulièrement délicat lorsqu'il y a une grande différence de niveau technologique entre le vendeur et l'acheteur. La notion de « seuil » au-delà duquel le transfert devient plus difficile est essentielle. Deux situations « types » peuvent se présenter — avec bien entendu des cas intermédiaires.

### Transfert entre firmes de pays développés

Le niveau technologique des deux firmes parties au transfert peut être considéré comme comparable, même si leurs dimensions sont différentes. En effet, les structures d'éducation et de mentalité étant équivalentes, il ne s'agit que de transférer un surplus de connaissances; dans ce cas, il suffit en général de rassembler dans la firme émettrice, les éléments du transfert — contrats, documentation technique, descriptifs, plans, etc. —, de les envoyer à la firme réceptrice et d'accompagner ces éléments techniques de l'envoi de cadres chargés de la formation pour une durée variable selon le secteur considéré.

Au bout d'une période qui, bien évidemment, varie avec la complexité de la technologie transférée, la greffe a pris et les cadres de l'entreprise réceptrice sont capables de s'autoperfectionner dans la nouvelle technologie; une deuxième étape commence alors au cours de laquelle les relations entre vendeur et acheteur continueront, de façon généralement étroite, mais surtout sous forme de lettres, de communications téléphoniques, de notes techniques, de demandes ou d'échanges de renseignements, de quelques réunions



Lorsque la différence de niveau technologique entre pays importateur et pays exportateur de technologie est moins grande, le transfert s'effectue plus facilement. Ci-dessus : fabrication de circuits intégrés dans une usine néerlandaise au Brésil, un des nouveaux pays industriels.

techniques, etc. : cette étape dure couramment plusieurs années avant la maîtrise complète de la nouvelle technologie par la firme réceptrice.

### Transfert avec un pays en développement

Trois éléments importants permettent de considérer que la différence de niveau technologique entre les deux firmes est au-delà du « seuil » :

- l'environnement socio-économique des deux pays concernés (culture, environnement industriel, etc.)
- les caractéristiques globales des deux firmes (système de gestion, intégration des fabrications, etc.)
- les différences de maîtrise technique des deux firmes concernant la filière technologique concernée.

Dans ce cas, le transfert ne peut plus s'effectuer efficacement de la même façon. On constate par exemple une désaffection du personnel en cours de formation, une incompréhension des documents envoyés et, après le départ des cadres de l'entreprise émettrice, la perte de la maîtrise de la technologie (rebuts, délais, etc.).

Dans ce cas donc, une importante action volontariste doit être engagée si l'on veut que le transfert réussisse. Une telle action n'est pas gratuite : on peut l'évaluer à environ 10 % du coût du transfert. Dans ces conditions, la tentation est grande pour le vendeur (ou l'investisseur) de constituer une enclave dans le pays récepteur et d'éviter ainsi le transfert de maîtrise. Le vendeur peut ainsi échapper aux risques techniques, au surcoût dû à l'effet du « seuil », et néanmoins opérer comme un résident sur le marché local. Tels sont bien parfois les reproches qu'adressent aux entreprises occidentales les gouvernements des pays en développement. Par ailleurs, il est évident qu'aucun transfert ne peut être réussi si le pays hôte ne possède un minimum d'infrastructure, d'organisation et de personnel formé et si la firme réceptrice n'informe pas correctement l'in-

vestisseur et ne crée pas l'atmosphère de confiance nécessaire.

### Le rôle des multinationales

C'est cette complexité des transferts de technologie à un pays en développement qui fait que ce sont les multinationales qui sont les mieux armées pour y faire face.

Non seulement sont-elles devenues un élément important de l'économie mondiale en raison de leurs dimensions et de leur caractère international, mais une très grande partie des transferts passe par elles. Cela tient en particulier à un certain nombre de caractéristiques qui leur sont propres :

- capacité de se déployer mondialement et

de contrôler les entrées et les sorties de leur univers technique

- capacité d'organiser cet univers en rationalisant les fabrications de leurs filiales au niveau mondial
- capacité de profiter au maximum, grâce à des relocalisations mondiales, de conditions salariales favorables et de l'ouverture probable de marchés potentiels. ■

## Un point de vue de certains pays en développement

Le transfert de technologie est au cœur du processus d'industrialisation. Mais beaucoup de pays en développement qui commencent à s'industrialiser prennent de plus en plus conscience de l'immensité de la tâche qui les attend et craignent de rester dans une dépendance technologique à l'égard du monde industrialisé.

Le manque flagrant de proportionnalité entre le poids démographique et le poids industriel des pays en développement est ainsi au centre du plan d'action de Lima (1975). Ce plan prévoit qu'en l'an 2000, 25 % de la production industrielle seront le fait des pays en développement, soit une croissance annuelle de 10 à 12 %, c'est-à-dire beaucoup plus rapide que celle des pays développés. Selon les modalités et les taux actuels, le financement des importations de technique nécessaires à une telle expansion ne serait pas envisageable.

Face à ce redoutable problème, certains dirigeants du tiers monde ont, en outre, l'impression que les contrats d'investissements déjà réalisés ne conduisent pas à des transferts de technologie suffisants et que

de tels contrats pourraient même prolonger l'état de dépendance technologique. Cet état de faits se traduit par la prédominance de la production en produits primaires, par la faiblesse de la production industrielle, par la structure des échanges; elle est reflétée aussi par l'insuffisance des compétences, la fragilité de l'infrastructure technique et le manque de ressources financières.

Les pays en développement ont d'abord essayé de réagir individuellement (ou en groupes locaux : le Pacte andin au début des années soixante-dix) en mettant en application des lois nationales réglementant les transferts de techniques.

Le groupe des 77 a enfin proposé à l'ONU de modifier le cadre international portant sur des contrats de transfert de technologie en essayant de créer un droit positif : c'est l'objet notamment du code international de conduite sur le transfert de technologie et des modifications sur la propriété industrielle que ce groupe veut apporter à la Convention de Paris sur la propriété industrielle. ■



La Corée du Sud a réussi, grâce notamment aux entreprises communes, à mettre sur pied

## Le code international de conduite pour le transfert de technologie

par Jacques Delorme, vice-président de l'Office européen des brevets<sup>1</sup>

C'est à la CNUCED III à Santiago de Chili en 1972 qu'a été lancée pour la première fois l'idée d'un code de conduite. Les pays développés (et les pays de l'Est) ont constaté cette volonté de codification exprimée par les pays en déve-

loppement et tenté d'y répondre en déposant leurs propres projets de code. D'où une négociation quadripartite (trois groupes d'États et la Chine) qui a débuté par des réunions d'un groupe international d'experts et se poursuit depuis à Genève par

des sessions intermittentes de la conférence proprement dite.

### La volonté de codification des pays en développement

Il est facile de voir pourquoi l'idée d'un code de conduite a séduit le groupe des 77.

- Tout d'abord, cette idée est cohérente avec la notion de droit au développement qui sous-tend l'idée politique du nouvel ordre économique international. Les pratiques et usages commerciaux établis sont considérés comme tendant à maintenir la situation de dépendance des pays les plus pauvres — seules des « règles » (obligatoires) permettront de sortir de cette situation.

- De plus, un code a l'avantage de substituer un droit écrit au droit coutumier, ce qui permet de renégocier le passé — colonial pour l'immense majorité de ces pays — et de permettre l'émergence de nouveaux comportements.
- Enfin, une négociation de ce type, dès lors qu'elle s'effectue entre États, permet probablement de limiter la marge de ma-

dépend de l'action des États eux-mêmes : les gouvernements peuvent ou non être disposés à prendre des mesures qui permettent son application. Par ailleurs, particulièrement sur un sujet aussi mouvant, un code ou tout au moins l'interprétation que l'on lui donne doit évoluer avec la pratique, ce qui implique la nécessité d'un accord sur une procédure de révision.

### Les progrès accomplis

La difficulté de mise au point d'un instrument aussi ambitieux, qui envisage de réglementer la conduite de parties fort différentes (États, entreprises), n'a donc rien d'étonnant. Cette difficulté est encore accrue par le fait qu'il touche par ailleurs à des domaines concernés par d'autres négociations, en cours (code sur les sociétés transnationales), ou récemment achevées (code sur les pratiques commerciales restrictives).

Lors de la seconde session de la conférence de l'ONU pour l'élaboration du code (1979), le problème de son caractère juridique a, semble-t-il, fait l'objet d'un compromis. Le groupe des 77 a accepté l'idée que le code pourrait prendre la forme de recommandations, adoptées par une résolution de l'assemblée générale des Nations unies et dont l'application serait « suivie » par un mécanisme approprié.

\*  
\* \*

Si l'on devait tirer quelques conclusions générales de cette esquisse d'analyse de l'ensemble des négociations actuellement en cours, on pourrait peut-être retenir les points suivants.

L'existence même d'un code de conduite apporterait des changements dans les règles gouvernant le transfert de technologie. En effet, à l'heure actuelle, les contrats de transfert de technologie sont soumis

aux usages internationaux, c'est-à-dire à des règles dynamiques et pragmatiques, prompts à se soumettre à la situation du moment et à faciliter le règlement des litiges. Tout code, quel qu'il soit, en introduisant des normes réduira cette faculté d'adaptation, mais il pourrait, en contrepartie, améliorer la sécurité juridique des opérateurs.

Il semblerait que la conséquence la plus immédiate des modifications demandées par les pays en développement au cadre légal des transferts de technologie soit de rendre plus complexes les mécanismes juridiques à appliquer aux contrats et, par là même, de favoriser — involontairement — les entreprises les plus puissantes, c'est-à-dire le plus souvent les multinationales.

Lorsque l'on considère l'état actuel des négociations, on constate qu'elles ont évolué de telle façon que les règles ou pratiques des pays développés ne sont plus rejetées mais que l'on essaie de les adapter et de les ériger en normes internationales sans bouleverser l'ordre juridique international. Seule une solution de ce type pourrait encore assurer le succès de la négociation et préserver, comme cela a été le cas jusqu'à présent, le volume des échanges.

Il reste que des problèmes essentiels demeurent non résolus en ce qui concerne le code, dont notamment son champ d'application et le règlement des différends. Tout laisse à croire qu'un long processus de négociations a été engagé dont les résultats finals sont, pour l'instant, difficiles à évaluer. Ce processus peut emprunter différentes voies, parfois même très éloignées de la pratique réelle des transferts de technologie. De ce fait, il comporte des phases actives et des temps morts. ■

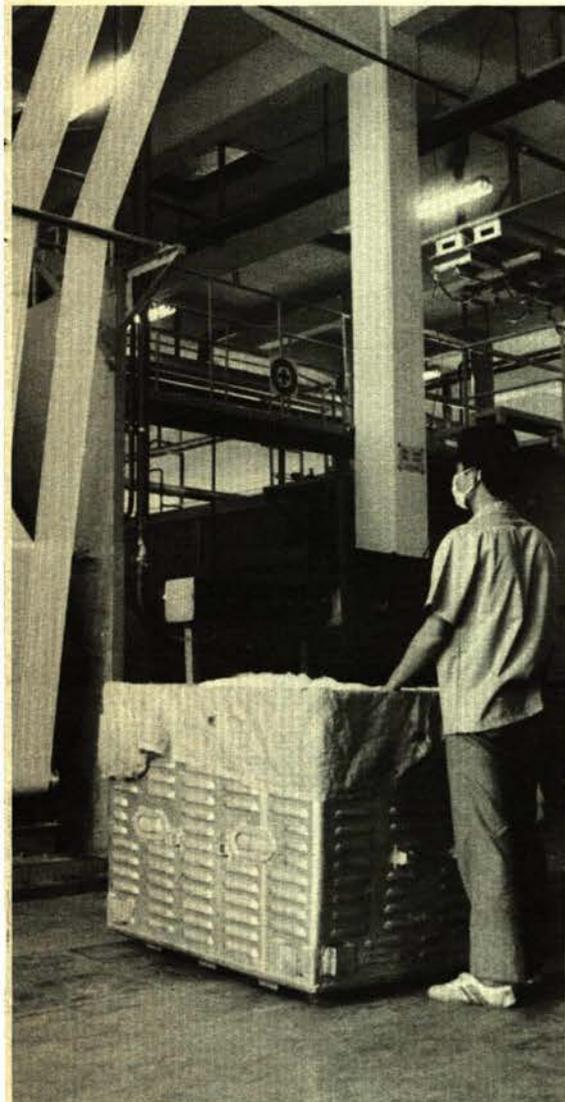
1. Jacques Delorme a présidé, jusqu'à la première session de la conférence des Nations unies sur le code de conduite, le groupe chargé des travaux de préparation à cette conférence pour les pays de l'OCDE.

*La quatrième session des Nations unies pour l'élaboration d'un code international de conduite pour le transfert de technologie — Genève 23 mars — 10 avril — aura pour principaux objectifs de définir :*

- le champ d'application, c'est-à-dire le caractère international d'un transfert de technologie
- les pratiques que les parties aux contrats de transferts de technologie devraient éviter, par exemple : pratiques abusives restreignant les exportations des produits fabriqués grâce à la technologie transférée ou les travaux de recherche que l'acquéreur de technologie pourrait effectuer pour adapter le produit au marché local
- les cas où de telles pratiques peuvent être acceptables eu égard par exemple

*aux relations entre sociétés-mères et filiales*

- une liste indicative des éléments susceptibles d'être introduits dans les contrats de transferts de technologie, par exemple : respect de la confidentialité des informations fournies lors de la négociation du contrat ainsi que des secrets industriels et commerciaux; clause organisant le règlement des litiges entre les parties aux transferts de technologie; respect des droits de la propriété industrielle
- le droit applicable aux contrats et les modes de règlement des différends à utiliser lors d'un transfert international de technologie
- la nature du mécanisme de mise en œuvre du code et la détermination de la date et du mandat d'une éventuelle conférence de révision.



ment à l'achat de licences de technologie et à des une industrie textile couvrant une vaste gamme de uits — des fibres synthétiques jusqu'aux vêtements.

nœuvre des opérateurs du transfert de technique, c'est-à-dire des entreprises.

### Qu'est-ce qu'un code de conduite ?

Le but de tout code de conduite est de réglementer l'action des entités auxquelles il s'applique dans un domaine déterminé, ici le transfert de technique. L'efficacité pratique d'un tel instrument est bien entendu liée à de nombreux facteurs. Sa nature peut être plus ou moins « obligatoire » juridiquement (convention ratifiée, déclaration énonçant des principes, résolution, etc.), et il peut contenir des dispositions imposant des obligations bien définies ou au contraire exprimant de simples souhaits. Une limitation fondamentale à l'efficacité d'un code

# Les pays en développement et le choc pétrolier

*Si l'on veut que la coopération entre le Nord et le Sud contribue à atténuer les difficultés économiques actuelles, il est important de comprendre aussi clairement que possible ce qui est réellement arrivé, depuis 1973, aux économies des pays en développement. Pour cela, le Centre de développement de l'OCDE a analysé l'évolution de 1973 à 1978 dans huit pays en développement non membres de l'OPEP et dans un pays Membre de l'OCDE (le Portugal), ainsi que dans sept groupes de pays en développement non membres de l'OPEP (voir encadré 1). Cette étude, menée par Bela Balassa et André Barsony avec le concours d'Anne Richards, sera publiée par l'OCDE. Les conclusions qui s'en dégagent présentent un intérêt direct pour la solution des problèmes posés par le deuxième choc pétrolier.*

Les difficultés que connaissent les pays en développement relèvent, selon une opinion largement répandue, de graves déficits de balance des paiements et d'un lourd endettement extérieur. Cette opinion toute faite masque pourtant des réalités fort diverses, montre l'étude de l'OCDE. Tout d'abord, la hausse des prix du pétrole, si importante qu'elle ait été, n'est pas le seul choc extérieur qu'aient reçu les pays en développement. Certains ont souffert aussi du renchérissement des importations de produits manufacturés, tandis que d'autres bénéficiaient de l'augmentation des cours des produits alimentaires et des matières premières qu'ils exportent. Par ailleurs, la récession mondiale de 1974-75 et la lenteur de la reprise ont aggravé, mais de façon très inégale, les problèmes de ces pays en détériorant leurs résultats à l'exportation.

## Chocs extérieurs

Les économistes ne sont pas d'accord lorsqu'il s'agit d'identifier quels sont les chocs extérieurs qui ont le plus pesé sur la balance des paiements des pays en développement. Selon certains, la récession mondiale de 1974-75, la lenteur de la reprise qui a suivi et le regain des pressions protectionnistes dans les pays développés auraient exercé des effets négatifs bien plus importants que ceux du renchérissement du pétrole; selon d'autres, c'est l'inverse qui se serait produit. Dans l'étude du Centre de développement, on trouve une analyse quantitative de l'incidence de ces divers chocs. La conclusion en est que,

pour la quasi-totalité des pays et l'ensemble des groupes de pays considérés, les dommages causés par la détérioration des termes de l'échange — due principalement à la hausse des prix relatifs du pétrole mais aussi à celle des prix de produits manufacturés importés — ont été plus graves que les effets du ralentissement des exportations des pays du tiers monde vers les pays développés. Si ces derniers effets se sont amplifiés au fil des ans, ils n'ont jamais pesé autant que la dégradation des termes de l'échange. En outre, l'incidence des variations des termes de l'échange est particulièrement marquée pour les pays en développement les plus avancés dans la voie de l'industrialisation. Cela laisse supposer qu'en s'industrialisant et à mesure que le fonctionnement de leurs économies réclame plus d'énergie et que s'accroît la part des produits manufacturés dans leurs exportations, les pays en développement deviennent plus vulnérables aux variations des termes de l'échange et moins sensibles à l'évolution de la demande de leurs produits d'exportation.

Les résultats de l'étude ne semblent pas témoigner du fait que les exportations des pays en développement auraient souffert d'un protectionnisme accru de la part des pays développés. En fait, chez ceux-ci l'élasticité-revenu de la demande de produits manufacturés en provenance des pays en développement a été plus forte au cours de la période 1973-78 que lors de la décennie précédente et cela a partiellement compensé le fléchissement des exportations des pays en développement provoqué par le ralentissement de la croissance

économique du monde développé. Ces exportations ont aussi bénéficié du fait que d'autres pays en développement connaissaient des taux de croissance élevés et que leur demande de produits manufacturés importés s'accroissait plus rapidement que leur revenu. Par contre, les exportations des pays en développement n'ont reçu aucune impulsion venant des échanges avec les pays à économie planifiée, la croissance de ceux-ci s'étant ralentie et leur demande de produits manufacturés en provenance des pays en développement ayant diminué plus que leur revenu.

Les neuf pays étudiés peuvent être classés en trois catégories.

- Le Brésil, la Corée du Sud et la Tunisie ont tous connu une détérioration notable de leurs termes de l'échange et un ralentissement de leur demande extérieure.

- Le Mexique, le Pérou et le Portugal ont non seulement vu leur situation se dégrader sur ces deux plans, mais ils ont aussi subi des chocs intérieurs: révolution d'avril 1976 au Portugal, prise du pouvoir par les militaires au Pérou, politique budgétaire fortement expansionniste au Mexique. (La progression des exportations de pétrole mexicain n'a eu d'effets que vers la fin de la période 1973-78.)

- La Colombie, la Côte d'Ivoire et la Malaisie ont enregistré une amélioration de leurs termes de l'échange qui a largement compensé les conséquences, pour leurs exportations, du ralentissement de la demande extérieure. Les deux premiers ont bénéficié d'une hausse des cours du café, et l'augmentation des prix du caoutchouc a favorisé la Malaisie, qui a également enregistré un excédent croissant de ses exportations pétrolières.

## Les politiques adoptées

Les mesures qu'ont prises les gouvernements pour faire face aux chocs extérieurs ont été très diverses, comme on le verra en examinant brièvement trois pays — le Brésil, le Pérou et la Malaisie, chacun appartenant à l'une des trois catégories décrites plus haut — et les différents groupes de pays. L'étude du Centre de développement a retenu quatre grands moyens d'action: le financement extérieur, la promotion des exportations, la substitution de productions nationales aux importations et l'abaissement du taux de croissance économique.

### Trois pays

Au Brésil, où les effets combinés des chocs extérieurs sur la balance des paiements ont représenté 3,7 % du PNB en 1974-75 et 2,1 % en 1976-77 (voir tableau), la réaction immédiate a été d'accroître les emprunts à l'étranger afin de pouvoir maintenir un taux élevé de croissance économique. Au cours des années 1974-75, la dégradation de la balance des paiements due aux chocs extérieurs a ainsi

été entièrement financée par des ressources externes. Le Brésil a pu augmenter sa part des marchés d'exportation, mais cela a été contrebalancé par la progression des importations liée au fort taux de croissance économique du pays. Les emprunts à l'étranger ont servi partiellement à soutenir la consommation, partiellement à financer d'importants investissements dans l'infrastructure ainsi que dans des industries de biens intermédiaires et d'équipements permettant de substituer des productions nationales aux importations. Le mouvement de substitution aux importations a aussi été favorisé par l'octroi de crédits préférentiels aux producteurs et l'adoption de mesures de protection.

Grâce à cette politique, les effets positifs sur la balance des paiements de la substitution de produits nationaux aux importations avaient en 1976-77 plus que compensé les effets négatifs des chocs extérieurs, de sorte qu'il n'était plus nécessaire d'emprunter à l'étranger pour y faire face. Cependant, les paiements de dividendes et d'intérêts afférents aux dettes contractées dans le passé ont continué à croître et, de ce fait, le service net de la dette, qui, exprimé en pourcentage des exportations, était de 36,4 % en 1973, est monté à 61,3 % en 1978, tandis que le montant net de la dette extérieure passait de 6,8 % à 17,6 % du PNB.

En outre, la substitution de produits nationaux aux importations s'est révélée de plus en plus onéreuse : le coefficient marginal de capital est passé de 1,7 en 1970-73 à 3,1 en 1973-76, pour atteindre 4,3 en 1976-78.

Au Pérou, les répercussions des chocs extérieurs sur la balance des paiements ont été très lourdes — 8,4 % du PNB en 1974-75, 14,3 % en 1976-77.

Les mesures prises par le gouvernement les ont encore amplifiées. Le volume des exportations a diminué en raison de la surévaluation du taux de change, d'une gestion défectueuse des entreprises publiques, de l'aggravation du déficit budgétaire et de la baisse des investissements privés liée aux incertitudes politiques et économiques. Ces facteurs ont été à l'origine de difficultés économiques croissantes.

Au cours de la période 1974-75, des politiques internes défavorables aux exportations, la substitution de produits étrangers aux produits locaux et un taux de croissance économique élevé se sont renforcés mutuellement et, s'ajoutant aux chocs extérieurs, ont provoqué une grave détérioration de la balance des paiements. Le financement extérieur net supplémentaire a atteint 14 % du PNB, niveau qui a commencé à faire douter de la solvabilité du pays.

Avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement, les milieux d'affaires ont repris confiance. Cela, conjugué à une dépréciation du taux de change (en termes réels), a entraîné en 1976 et 1977 une

## Les pays étudiés

*Neuf études nationales ont été conduites, à partir d'un cadre d'analyse commun, par des économistes locaux dans chacun des pays suivants : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Corée du Sud, Malaisie, Mexique, Pérou, Tunisie et Portugal. Même si les travaux de Bela Balassa et André Barsony font appel aux résultats de ces études de cas, les interprétations et les conclusions que ces auteurs proposent n'engagent que leur seule responsabilité.*

*Les sept groupes de pays en développement non membres de l'OPEP sont les suivants :*

1. *les nouveaux pays industriels<sup>1</sup>*
2. *les pays en développement relativement industrialisés dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture*
3. *les pays relativement industrialisés dont l'économie repose essentiellement sur les productions minérales*
4. *l'Inde et le sous-continent indien (Pakistan et Bangladesh) dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture*
5. *les pays moins industrialisés dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture*
6. *les pays moins industrialisés dont l'économie repose essentiellement sur les productions minérales*
7. *les pays les moins avancés (moins le Bangladesh) dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture.*

1. Les nouveaux pays industriels sont ceux dont les produits manufacturés représentent plus de 25 % du PIB et assurent au moins 50 % des exportations; les pays en développement relativement industrialisés sont ceux où les produits manufacturés représentent de 15 à 25 % du PIB.

augmentation de la part du Pérou sur les marchés d'exportation et la substitution de produits nationaux aux importations. Toutefois, de nouveaux chocs extérieurs et les versements d'intérêts au titre de la dette extérieure ont obligé le pays à recourir à de nouveaux emprunts à l'étranger et le service net de la dette a atteint non moins de 74,3 % des exportations totales en 1978. Rapportée au PNB, la dette extérieure nette passait de 28 % en 1973 à 38,9 % en 1975 et 57,8 % en 1978.

En Malaisie, après une dégradation initiale, la balance des paiements s'est améliorée au point d'atteindre, en 1976-77, 8,7 % du PNB. Le taux de change (en termes réels) s'est déprécié, ce qui a eu pour effet d'accroître les parts de marchés d'exportations et de provoquer une substitution de produits nationaux aux importations. Des mesures spéciales ont aussi été prises en faveur des exportations. L'accroissement de la production et des béné-

fices qui s'en est suivi, joint à des taux d'intérêt plus élevés que l'inflation, a contribué à la progression de l'épargne et de l'investissement, qui cependant a été contrecarré par une dégradation de l'efficacité de l'utilisation des ressources. Ainsi, le taux de croissance du PNB, passé de 6,4 % durant la période 1963-1973 à 8,6 % dans les années 1973-1976, est retombé à 6,9 % pour la période 1976-1979.

Les effets positifs des politiques économiques intérieures sur la balance des paiements ont renforcé l'amélioration des termes de l'échange et il n'a pas été nécessaire d'emprunter à l'étranger pour faire face aux chocs extérieurs, sauf pour certains emprunts destinés à financer les paiements d'intérêts afférents à la dette contractée antérieurement.

## Les groupes de pays

Les mesures prises pour atténuer les effets des chocs extérieurs varient considérablement d'un groupe de pays à l'autre.

### • Financement extérieur et dette

Les mesures internes prises par les nouveaux pays industriels (voir encadré) leur ont permis, d'abord de réduire, ensuite de se passer d'un financement extérieur supplémentaire. En revanche, dans les pays dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture (2, 4, 5 et 7 dans l'encadré), le montant de ce financement a été supérieur au déficit de la balance des paiements directement imputable aux chocs extérieurs. Ces pays ont fait appel à des capitaux étrangers pour éviter de voir baisser leur taux de croissance économique — ou tout au moins pour limiter l'ampleur d'un éventuel ralentissement — et, à l'exception des pays les moins avancés (7), ils ont utilisé la plus grande partie de ces apports pour accroître leur taux d'investissement. Les pays relativement industrialisés dont l'économie repose essentiellement sur les productions minérales (3) ont comblé les quatre cinquièmes environ de leur déficit de balance des paiements par un financement extérieur net. Enfin, dans les pays moins industrialisés dont l'économie repose essentiellement sur les productions minérales (6), le recul des investissements étrangers directs a conduit à prendre des mesures internes restrictives qui ont abouti à une baisse du taux de croissance économique.

Bien que les nouveaux pays industriels aient eu moins recours à un accroissement du financement extérieur net, l'amortissement et les paiements d'intérêts de dettes contractées antérieurement ont élevé les coefficients du service de la dette. Dans les autres groupes de pays — à l'exception des pays les moins avancés qui ont dû compter essentiellement sur les prêts assortis de conditions libérales — le coefficient du service de la dette a aussi augmenté. Cela a été notamment le cas des pays dont l'économie repose essentiellement sur les

## CHOCs EXTÉRIEURS : INCIDENCES SUR LES BALANCES DES PAIEMENTS ET POLITIQUES ADOPTÉES (ratios)

Incidence sur la balance des paiements	Brésil			Malaisie			Pérou		
	1974-75	1976-77	1974-77	1974-75	1976-77	1974-77	1974-75	1976-77	1974-77
<b>Chocs extérieurs</b>									
Incidence des termes de l'échange/ moyenne des échanges	50,4	29,0	40,0	-6,9	-39,3	-24,0	51,1	71,9	61,3
Incidence des termes de l'échange/PNB	3,3	1,6	2,4	-2,3	-12,8	-7,8	8,0	10,1	9,1
Incidence du volume des exportations/ exportations	6,8	9,5	8,2	8,9	11,7	10,4	3,4	32,0	18,6
Incidence du volume des exportations/PNB	0,4	0,5	0,4	2,9	4,1	3,6	0,4	4,2	2,3
Chocs extérieurs/PNB	3,7	2,1	2,8	0,6	-8,7	-4,2	8,4	14,3	11,4
<b>Politiques adoptées</b>									
Accroissement du financement extérieur net/moyenne des échanges	57,5	-12,5	23,5	7,5	-37,4	-16,2	89,3	77,2	83,5
Accroissement du financement extérieur net/PNB	3,8	-0,7	1,4	2,4	-12,1	-5,3	14,0	10,9	12,4
Accroissement de la part des exporta- tions/exportations	8,5	7,6	8,1	8,9	17,0	13,3	-3,4	30,6	13,7
Substitution de produits nationaux aux im- portations/importations	0,0	47,7	21,7	5,7	17,6	11,7	-21,9	-3,8	-13,7
Incidence sur les importations du freinage de la croissance du PNB/importations	-7,1	-6,6	-6,9	-20,2	-26,0	-23,2	-3,5	0,2	-1,9

### Le cadre analytique

#### Chocs extérieurs

- Les effets des termes de l'échange correspondent à la différence entre la valeur des exportations et des importations à prix courants et leur valeur à prix constants estimée sur la base des prix de la période de référence 1971-73. Ces effets ont fait l'objet d'une ventilation faisant apparaître l'incidence « pure » des termes de l'échange (fondée sur l'hypothèse que sur la base des prix de la période de référence la balance commerciale était équilibrée) et leur incidence sur des échanges non équilibrés, c'est-à-dire l'incidence de la hausse des prix des importations sur le déficit (ou l'excédent) de la balance commerciale calculée sur la base des prix de 1971-73.
- Le ralentissement de la demande extérieure représente la différence entre la valeur tendancielle des exportations et leur valeur calculée en fonction des

parts de marché de 1971-73. Pour calculer la valeur tendancielle des exportations, on a supposé que la demande extérieure de produits d'exportations donnés s'était accrue au même rythme que durant la période de référence 1963-73 et que le pays ou le groupe de pays intéressé avait maintenu ses parts de marchés, pour ces produits, au niveau de 1971-1973. Dans le cas des produits manufacturés, une distinction a été faite entre les effets des variations des taux de croissance du PNB dans les autres pays et les effets des variations des élasticités-revenu de la demande d'importation (croissance des importations par rapport à la croissance du PNB dans ces mêmes pays).

#### Les politiques adoptées

- Le financement extérieur net supplémentaire correspond à la différence entre la balance commerciale effective et la balance commerciale qui aurait été obtenue si les tendances des importations et des exportations observées

durant la période 1963-73 s'étaient poursuivies et si les prix à l'importation et à l'exportation étaient restés à leur niveau de 1971-73.

- La promotion des exportations correspond à l'accroissement des exportations lié à une augmentation de la part des marchés extérieurs du pays ou du groupe de pays étudié par rapport au niveau de 1971-73.
- Par substitution de productions nationales aux importations, on entend l'économie d'importations résultant d'une diminution de l'élasticité-revenu de la demande d'importations dans le pays ou le groupe de pays étudié par rapport à la période 1963-73.
- Le ralentissement du taux de croissance économique a été calculé comme correspondant à l'économie d'importations liée au ralentissement du taux de croissance du PNB par rapport à la période 1963-73, dans l'hypothèse d'élasticités-revenu de la demande d'importations inchangées dans le pays ou le groupe de pays étudié.

productions minérales, qui ont dû emprunter à l'extérieur pour compenser le recul des investissements étrangers directs.

- Promotion des exportations et substitution de produits nationaux aux importations

Les quatre groupes de pays à faible niveau d'industrialisation (4, 5, 6 et 7) ont subi des pertes considérables de marchés d'exportations alors que les trois groupes de pays plus industrialisés ont amélioré leurs résultats à l'exportation du fait de la plus grande souplesse de leur économie. Enfin, les deux groupes de pays situés aux deux extrémités de l'échelle des revenus (1

et 7) ainsi que les pays moins industrialisés dont l'économie repose essentiellement sur les productions minérales (6) ont remplacé certaines importations par des productions nationales.

### Le deuxième choc pétrolier

Les conclusions de l'étude du Centre de développement font apparaître le rôle important qu'ont joué les mesures d'incitation pour faire face aux chocs extérieurs. En Corée du Sud, une politique tournée vers l'extérieur et prévoyant des mesures d'incitation à la production destinée au marché

intérieur aussi bien qu'aux marchés extérieurs a abouti à une expansion rapide des exportations et à un large mouvement de substitution de productions nationales aux importations. Les mesures d'incitation à l'exportation ont aussi contribué à l'accroissement de la part des marchés d'exportation de la Côte d'Ivoire, de la Malaisie et de la Tunisie. Par contre, en Colombie, au Mexique et au Portugal, pays dont le taux de change était surévalué ou qui avaient réduit leurs subventions à l'exportation (ou les deux à la fois), l'incidence sur les exportations a été négative.

L'étude montre aussi que, lorsque la part d'un pays sur les marchés mondiaux s'ac-

croît, il en va de même du taux de croissance de son PNB; la Côte d'Ivoire, la Corée du Sud, la Malaisie et la Tunisie ont connu les taux de croissance du PNB les plus élevés, et en même temps, les parts de marchés, rapportées au PNB, se sont le plus accrues (plus de 2 %). En revanche, les pays dont la part des marchés extérieurs a diminué — la Colombie, le Mexique et le Portugal notamment — ont enregistré des taux de croissance économiques relativement faibles. Parmi les neuf pays considérés, le Pérou est le seul où l'on n'observe pas cette corrélation : ses parts de marchés ont progressé, alors que le taux de croissance du PNB était le plus faible. L'étude du Centre de développement attribue ce phénomène aux effets des chocs intérieurs qu'a connus ce pays.

Comme les pays qui ont obtenu de bons résultats à l'exportation sont également ceux où le niveau d'efficacité des investissements a été le plus élevé, on peut penser que cela explique aussi la bonne tenue des taux de croissance. Enfin, on a aussi constaté que la croissance de l'économie s'était poursuivie dans de bonnes conditions là où les investissements s'étaient accrues par rapport au PNB. La progression a été particulièrement marquée en Corée, en Côte d'Ivoire et en Tunisie, où des taux d'intérêt réels positifs et où des mesures d'incitation à l'investissement ont favorisé l'épargne et l'investissement intérieurs.

L'étude du Centre de développement fait aussi apparaître que le recours au financement extérieur pour faire face aux effets des chocs extérieurs n'assure pas nécessairement le maintien de la croissance économique. Parmi les neuf pays considérés, le Mexique, le Pérou et le Portugal sont ceux où les taux de croissance du PNB ont été les plus faibles, alors que dans ces pays le montant des emprunts supplémentaires à l'étranger dépassait l'accroissement du déficit de la balance des paiements imputable aux chocs extérieurs. Dans ces trois pays, les chocs intérieurs ont aussi contribué à ce résultat. Les taux de croissance du PNB ont également fléchi au Brésil où l'accroissement du déficit de la balance des paiements a été financé pour moitié par des emprunts à l'étranger. La Corée non seulement n'a pas emprunté, mais a remboursé une partie de sa dette extérieure; malgré cela, elle a enregistré le taux de croissance du PNB le plus élevé. Par contre, la Tunisie, qui a augmenté ses emprunts à l'étranger, a aussi enregistré un taux de croissance économique élevé.

Si les emprunts extérieurs n'ont pas conduit à des résultats identiques dans tous les pays, c'est que le produit en a été utilisé différemment. En Tunisie et en Corée, du moins dans les premières années, les emprunts ont servi à élever le niveau des investissements encore que l'efficacité dans l'emploi des ressources ait été assez faible. Dans les quatre autres pays, la consommation a été privilégiée au détriment des investissements et, pour ces

derniers, l'emploi des ressources s'est caractérisé par une efficacité encore plus faible qu'en Corée ou en Tunisie. Dans les quatre cas, les emprunts à l'étranger ont engendré un service de la dette et un endettement extérieur particulièrement lourds.

Compte tenu de ces conclusions, quelles sont les mesures que les pays en développement devraient prendre pour faire face à la deuxième série de hausses des prix du pétrole? L'étude montre toute l'importance que peuvent avoir la mise en place

d'un système approprié d'incitations destinées à accroître les exportations et à substituer des productions nationales aux importations, le maintien de taux de change réalistes, la nécessité d'avoir des taux d'intérêt réels qui soient positifs afin d'encourager l'épargne et l'investissement et, en même temps, des mesures visant à accroître l'efficacité des investissements publics. L'application de ce type de mesures contribuerait aussi à une utilisation plus efficace du produit des emprunts extérieurs. ■

## Développement : le rôle des femmes

**C**omment intégrer les femmes dans les efforts de développement? C'est là une question que les planificateurs se posent avec un nouvel intérêt depuis quelque temps. Lors d'une récente réunion d'experts du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur la participation des femmes, Michael Bauer, délégué allemand à la conférence, a fait observer que « dans beaucoup de pays, ce sont les femmes qui en réalité portent la plus lourde charge économique ».

Cependant, le rôle crucial que jouent les femmes est souvent méconnu. Pour plusieurs raisons. C'est dans le secteur informel ou parallèle de l'économie que, depuis toujours, les femmes sont les plus actives. Certaines tâches économiques fondamentales — porter l'eau, ramasser du combustible, procurer la nourriture nécessaire à la famille — n'apparaissent pas dans les statistiques officielles. Les planificateurs ont tendance à classer les femmes comme consommateurs plutôt que comme producteurs. Par ailleurs, on a conclu trop hâtivement que les femmes bénéficieraient automatiquement d'une croissance de l'économie. Très souvent aussi, elles n'ont guère d'influence sur les décisions économiques et politiques prises par la collectivité dont elles font partie. En fait, le manque d'information des planificateurs quant au rôle des femmes en milieu rural est un problème qui ne cesse de se poser. Les délégués à la conférence ont souligné la nécessité de ventiler les données car, dans la plupart des statistiques disponibles, les femmes sont simplement inscrites aux rubriques « main-d'œuvre familiale » et « revenu familial », ce qui permet difficilement de savoir quel est exactement le rôle de chacun et, partant, d'améliorer la répartition du travail et des revenus qu'il procure.

### Agriculture

Lorsque le revenu de la famille augmente grâce aux projets de développement, il n'y

a pas nécessairement d'amélioration concomitante de la nutrition et de la santé. Étant donné que ce sont les femmes qui procurent la nourriture, il semble bien que le revenu de la femme doive augmenter pour que la situation alimentaire de la famille s'améliore. Si les planificateurs ne tiennent pas compte de la répartition des tâches entre hommes et femmes, la consommation alimentaire des ménages risque même de baisser. Lors d'un projet de mise en culture au Kenya, les femmes passaient tant d'heures à travailler avec leurs maris dans les champs de riz nouvellement irrigués qu'elles en venaient à négliger leurs propres parcelles de subsistance : la production de riz et le revenu des ménages augmentaient, le niveau nutritionnel baissait. Si l'importance du rôle joué par les femmes dans la production alimentaire était plus généralement reconnue, les organismes donateurs pourraient fournir les ressources nécessaires — semences, engrais, par exemple — non seulement aux cultures intensives, mais aussi aux cultures de subsistance.

Dans le nord de Belize (ancien Honduras britannique), les superficies des terres de canne à sucre ont été augmentées ce qui a créé plus d'emplois pour les hommes mais réduit les terres de maïs. Avant cette initiative, les femmes cultivaient du maïs pour nourrir leur famille mais aussi les poules et les porcs. Avec la baisse de la production de maïs et de porcs, les femmes ont perdu non seulement une source d'alimentation de leurs familles mais aussi leur indépendance économique.

De tels projets changent la distribution des revenus au sein des familles. Lorsque les femmes perdent la maîtrise de leurs revenus, leur rancune peut empêcher que l'on atteigne les objectifs de production d'un projet. Ainsi au Kenya, où les femmes cultivaient du pyrèthre, une poudre utilisée dans les insecticides, et vendaient elles-mêmes directement les fleurs séchées. Lorsqu'une coopérative de commercialisa-



*Les femmes sont traditionnellement les plus actives dans le secteur informel de l'économie — porter l'eau, ramasser le combustible, préparer la nourriture — et leur rôle est par conséquent souvent négligé aussi bien dans les statistiques officielles que dans les projets de développement. Ci-dessus : femme indienne portant deux jarres d'eau à son village éloigné.*

tion a été organisée, les paiements ne devaient se faire qu'aux membres de la coopérative — des hommes pour la plupart. Découragées, les femmes ont perdu toute motivation et leur production a baissé.

Dans les pays caraïbes faisant partie du Commonwealth britannique, les femmes sont responsables de 30 à 40 % de la production agricole et, dans certaines régions, 70 à 90 % des femmes qui ont une activité économique travaillent dans l'agriculture. La productivité de ces femmes augmenterait si elles disposaient d'un outillage moderne et si on leur avait enseigné comment utiliser des techniques agricoles plus efficaces. Cependant, la formation pose fréquemment un problème aux femmes. En Afghanistan, où les filles ne représentent que 10 % de l'effectif des écoles primaires rurales, les parents hésitent à les envoyer à l'école sauf si l'enseignant est une femme. En conséquence, les filles ne possèdent pas les compétences et la formation de base nécessaires pour être en mesure d'améliorer leur capacité d'augmenter leur revenu. Dans certains pays, les femmes qui se déplacent seules risquent d'être taxées d'impudeur et d'être ennuyées, de sorte qu'elles cessent sou-

vent de fréquenter les cours. Des mesures telles que l'organisation de modes de déplacement appropriés et l'adaptation des cours en fonction de l'emploi du temps des femmes ne s'appliquent certes pas aux hommes et elles représentent une dépense supplémentaire dans un projet de développement; cependant ce sont des exemples de la façon dont une planification spécialement conçue pour les femmes pourrait contribuer à la productivité générale d'un pays.

### Petites entreprises

Dans beaucoup de cas, une planification plus nuancée permettrait de pallier les effets secondaires imprévus de la modernisation. L'ouverture de routes nouvelles, si elle permet de multiplier les régions qui peuvent bénéficier du développement, risque de nuire aux activités artisanales exercées par les femmes en les exposant à la concurrence des grandes entreprises. C'est ainsi que les femmes qui brassaient de la bière dans une région de l'Afrique subsaharienne ont dû cesser de le faire par suite de la construction de nouvelles voies de circulation. Dans ce genre de cas, les planifica-

teurs pourraient contribuer à créer d'autres sources de revenu. L'exemple d'une telle adaptation du développement aux coutumes locales vient des Philippines: des travaux modestes — engraissement des porcs, floriculture — auxquelles les femmes peuvent se livrer chez elles leur permettent de s'acquitter de leurs tâches ménagères tout en améliorant leur niveau de vie grâce à de nouvelles activités.

### Coutumes et santé

Les femmes dans les pays en développement se trouvent parfois en porte-à-faux entre deux cultures, de telle sorte que leur potentiel de production en pâtit. Le système de la famille étendue et des liens de parenté assuraient autrefois la protection des femmes et des enfants. A l'heure actuelle, les projets de repeuplement affaiblissent souvent ce réseau avant que des solutions modernes — crèches, garderies, etc. — puissent être mises en place. La modernisation peut même ramener les femmes aux modes de vie d'autrefois: la prospérité qui découle d'un projet de développement peut permettre aux femmes qui travaillaient autrefois dans les champs de reprendre leur vie cloîtrée d'antan, où, dans sa forme extrême, l'obscurité et l'inactivité peuvent se traduire par des affections telles que le manque de vitamine D et l'obésité, sans compter que ces femmes n'ont plus aucune activité productive. Quant aux mutilations sexuelles, elles représentent un autre danger pour la santé des femmes et celle de leurs enfants; or cette question risque d'être passée sous silence, sous prétexte « d'impérialisme culturel ».

\*  
\* \*

Les exigences des femmes sont en général conformes aux objectifs que les pays en développement cherchent à atteindre. Comme les hommes, elles ont besoin d'avoir accès aux ressources — propriété foncière, formation et crédit. C'est notamment le cas des femmes chefs de ménage, qui par exemple en Amérique latine constituent 15 % des femmes et au Kenya 40 %. Lorsque les besoins des femmes se distinguent de ceux des hommes, les organismes donateurs ont généralement tout intérêt à en tenir compte. Des dispositions qui sembleraient à première vue « superflues » — la garde des enfants au moment des récoltes pour éviter le sevrage prématuré des nourrissons, l'organisation de projets autour des tâches ménagères — s'avèrent à longue échéance favorables au développement.

S'occuper des problèmes des femmes par l'intermédiaire de bureaux de la condition féminine ou de conseillers est une façon d'aborder des difficultés qui proviennent du fait que ces questions ont, dans le passé, été ignorées. Le danger de cette approche: on risque de prendre des mesures isolées alors qu'il faudrait intégrer dans toutes les décisions qui intéressent l'aide et le développement économique ce que les femmes veulent et ce qu'elles peuvent apporter.

# les pays Membres

Edition 1981 - 17<sup>e</sup> année

# de l'OCDE

L'OBSERVATEUR DE L'OCDE publie ici un ensemble de tableaux donnant un aperçu de la diversité des économies des vingt-quatre pays Membres de l'Organisation. Sauf mention contraire, cet ensemble a été établi sur la base des statistiques complètes de 1979. Les tableaux n'ont pas pour objet de fournir tous les éléments de comparaison qui sont nécessaires pour comprendre la situation de chaque pays par rapport au groupe de l'OCDE. Mais ils esquissent la silhouette économique de chacun de ces pays. Pour obtenir des données complémentaires, les lecteurs pourront se référer aux publications statistiques de l'Organisation : Principaux indicateurs économiques, Bulletins statistiques du commerce extérieur, Statistiques de la population active, Statistiques des comptes nationaux, Statistiques financières, Statistiques sectorielles, Statistiques agricoles, etc.

*EXPLICATION DES SIGNES : ( ) estimations du Secrétariat; — néant; .. chiffre non disponible*



En raison de fréquentes révisions statistiques, les chiffres relatifs à la population et à l'emploi peuvent différer assez sensiblement de ceux publiés lors de la précédente édition.  
(a) Les chiffres ne sont pas strictement comparables entre les pays.

	SUPERFICIE TOTALE	SUPERFICIE AGRICOLE	SUPERFICIE CULTIVÉE	POPULATION	
	en milliers de km <sup>2</sup>	en milliers de km <sup>2</sup>	en milliers de km <sup>2</sup>	en milliers d'habitants	au km <sup>2</sup>
<b>ALLEMAGNE</b>	248,6	129,1	77,7	61 359	247
<b>AUSTRALIE</b>	7 686,8	..	460,9 1978	14 417	2
<b>AUTRICHE</b>	83,9	37,3	16,2	7 503	89
<b>BELGIQUE</b>	30,5	14,8	7,9	9 849	323
<b>CANADA</b>	9 976,1	647,9 1978	413,9 1978	23 691	2
<b>DANEMARK</b>	43,1	29,2	26,6	5 117	119
<b>ESPAGNE</b>	504,8	274,3 1978	205,8 1978	37 108	74
<b>ÉTATS-UNIS</b>	9 363,1	4 303,3	1 865,5	220 584	24
<b>FINLANDE</b>	337,0	27,6	25,9	4 764	14
<b>FRANCE</b>	549,1	321,3	192,2	53 478	97
<b>GRÈCE</b>	132,0	88,2	38,9	9 450	72
<b>IRLANDE</b>	70,3	48,5	12,5	3 370	48
<b>ISLANDE</b>	103,0	22,8	0,1	226	2
<b>ITALIE</b>	301,2	176,7	125,1	56 888	189
<b>JAPON</b>	372,3	57,2	54,7	115 880	311
<b>LUXEMBOURG</b>	2,6	1,3	0,6	364	140
<b>NORVÈGE</b>	324,2	9,4	8,3	4 074	13
<b>NOUV.-ZÉLANDE</b>	269,1	143,7	11,7	3 124	12
<b>PAYS-BAS</b>	41,2	20,4	8,7	14 038	341
<b>PORTUGAL</b>	92,1	42,0	36,7	9 867	107
<b>ROYAUME-UNI</b>	244,0	183,9	69,6	55 946	229
<b>SUÈDE</b>	450,0	37,0	29,7	8 296	18
<b>SUISSE</b>	41,3	20,1 1978	3,9 1978	6 348	154
<b>TURQUIE</b>	780,6	541,8 1978	280,4 1978	44 089	56

TAUX BRUTS DE NATALITÉ %	TAUX DE CHÔMAGE en % de la population active totale (a)		EMPLOI CIVIL TOTAL en milliers de personnes	dont :		
	1979	1980		AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE %	INDUSTRIE %	AUTRES %
9,5	3,3	3,3	25 017	6,2	44,9	48,9
15,5	6,1	6,0	6 064	6,5	31,3	62,2
11,5	2,1	..	3 051	10,7	40,5	48,8
12,6	6,7	8,4	3 754	3,2	35,5	61,3
15,1	7,4	7,5	10 369	5,7	28,9	65,4
11,7	3,7	..	2 498	8,3	30,0	61,7
16,1	8,5	10,9	11 706	19,4	36,4	44,2
15,7	5,7	7,0	96 945	3,6	31,4	65,0
13,2	6,0	4,9	2 124	11,8	34,4	53,8
14,2	5,9	(6,3)	21 114	8,8	36,2	55,0
15,7	1,9	..	3 312	(30,8)	(30,0)	(39,2)
21,5	6,1	..	1 130	19,7	32,3	48,0
19,9	0,4	..	(102)	(12,7)	(37,3)	(50,0)
11,8	7,5	7,4	20 287	14,8	37,7	47,5
14,3	2,1	2,0	54 790	11,2	34,9	53,9
11,3	0,7	..	158	5,7	38,6	55,7
12,8	2,0	1,7	1 872	8,6	30,1	61,3
16,7	(1,9)	..	(1 261)	(10,2)	(33,7)	(56,1)
12,5	4,2	4,9	4 632	6,0	32,0	62,0
16,4	8,1	..	3 852	30,6	35,0	34,4
13,1	5,3	6,8	24 711	2,6	39,0	58,4
11,6	2,1	2,0	4 180	5,8	32,5	61,7
11,4	0,3	..	2 962	7,4	39,3	53,3
31,1	13,9	..	(14 556)	60,7	16,3	23,0

Notes :  
a) Exercice budgétaire commençant le 1<sup>er</sup> avril.  
b) Sciences exactes naturelles et ingénierie.  
\* Ancien SCN (système de comptabilité nationale).  
UEBL = Union économique belgo-luxembourgeoise.

		ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE*	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ETATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE	GRÈCE*	IRLANDE	ISLANDE*	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	NOUVELLE-ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL*	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE*	TURQUIE
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT aux prix du marché	en milliards de \$ EU aux prix et taux de change courants	1979 763,90 (822,7)	120,72 (138,6)	68,39 (75,7)	108,29 (116,3)	227,00 (250,2)	66,23 (67,2)	197,04 (209,3)	2349,92 (2 554,4)	41,41 (51,1)	571,31 (652,4)	38,39 (41,2)	14,81 (17,6)	2,47 (2,9)	323,60 (388,6)	1010,65 (1 045,0)	4,22 (4,5)	46,27 (55,8)	<sup>(a)</sup> 21,20 (23,4)	149,05 (160,2)	20,40 (24,2)	400,86 (513,9)	106,37 (124,6)	95,01 (100,1)	68,91 (49,1)
	variation annuelle moyenne en volume 1974-1979 (% par an) 1979-1980 en %	2,8 (1,75)	2,6 (2,25)	2,9 (2,5)	1,9 (1,5)	3,2 (- 0,5)	2,7 (- 0,5)	2,2 (0,5)	3,3 (- 0,75)	2,1 (6)	3,0 (1,75)	5,2 (0,75)	3,6 (1,5)	3,3 (1,25)	2,3 (3,75)	5,0 (5)	0,3 (0,8)	4,5 (3)	<sup>(a)</sup> 0,6 (1,25)	2,2 (0,25)	3,0 (4)	1,8 (- 2,25)	1,4 (2,25)	- 0,8 (2,5)	5,0 (- 0,5)
	en \$ EU par habitant aux prix et taux de change courants	12 450	8 370	9 120	11 000	9 580	12 940	5 310	10 650	8 690	10 680	4 060	4 390	10 980	5 690	8 720	11 640	11 360	<sup>(a)</sup> 6 790	10 620	2 070	7 170	12 820	14 970	1 560
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE PRIVÉE ET PUBLIQUE	total en % du PIB aux prix courants	22,7	22,0	25,0	21,0	22,5	21,5	19,0	18,1	23,1	21,3	25,2	32,6	24,5	18,7	31,7	25,8	27,3	<sup>(a)</sup> 18,5	21,7	19,9	17,8	19,5	21,9	17,8
	machines et outillage en % du PIB aux prix courants	9,1	10,1 1977-78	9,8	6,5 1978	8,1	7,6	6,9 1978	7,3 1978	8,6	9,2	8,1	10,0 1976	6,6	7,9	10,9 1978	9,2 1977	9,9	<sup>(a)</sup> 8,0 1978-79	8,7	5,5 1976	9,3	7,2 1978	7,1	8,8 1977
DÉPENSES DE CONSOMMATION PRIVÉE	en % du PIB aux prix courants	54,7	60,3	55,9	62,9	56,0	56,2	68,8	64,4	55,3	62,0	64,2	62,9	61,0	61,2	58,5	56,0	49,0	<sup>(a)</sup> 59,8	59,6	72,4	60,3	52,8	63,8	72,1
	en \$ EU par habitant aux prix et taux de change courants	6 810	5 050	5 090	6 920	5 360	7 280	3 650	6 860	4 810	6 620	2 610	2 760	6 700	3 480	5 100	6 510	5 560	<sup>(a)</sup> 4 060	6 330	1 500	4 320	6 770	9 560	1 120
DÉPENSES ET RECETTES COURANTES DE L'ÉTAT	dépenses courantes en % du PIB	40,7	30,0 1977-78	39,8 1977	46,2	37,8 1978	..	25,9 1978	32,1 1978	35,2	42,2	29,8	41,5 1977	25,0 1977	41,9 1978	23,0 1978	45,2 1977	47,6 1978	..	55,1	31,1 1976	40,5 1978	57,1 1978	30,4 1978	18,0 1972
	recettes courantes en % du PIB	42,7	32,0 1977-78	43,0 1977	43,2	35,8 1978	..	26,8 1978	32,6 1978	39,1	43,6	30,7	38,4 1977	34,0 1977	36,2 1978	24,3 1978	53,9 1977	52,1 1978	..	55,8	28,3 1976	38,8 1978	60,3 1978	34,0 1978	27,1 1972
APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT aux pays en développement et agences multilatérales en % du PNB		0,44	0,52	0,19	0,56	0,46	0,75	..	0,20	0,21	0,59	..	..	..	0,08	0,26	..	0,93	0,30	0,93	..	0,52	0,94	0,21	..
DÉPENSES INTÉRIEURES BRUTES POUR LA R-D % du PIB		(2,1) 1978	1,0 1976-77	..	1,3 1977	<sup>(b)</sup> 0,9 1979-80	1,0 1977	0,3 1976	2,4 1979-80	1,0 1977	(1,8)	..	0,8 1977	0,7 1977	(0,8)	1,9 1978-79	..	1,4 1978	<sup>(a)</sup> 0,8 1977	2,0 1978	0,3 1978	<sup>(b)</sup> (2,1) 1978-79	<sup>(b)</sup> 1,9 1977	2,3 1977	..
PRIX À LA CONSOMMATION	augmentation 1980 (déc. 79-déc. 80) %	5,5	9,3	6,7	7,5	11,2	10,9	15,0	12,4	13,8	13,6	24,7	18,2	50,9	21,3	7,1	7,0	13,7	16,1	6,7	13,1	15,1	14,1	4,4	75,1
	augmentation annuelle moyenne 1975-1980 % par an	4,1	10,6	5,3	6,4	8,7	10,4	18,6	8,9	10,7	10,4	16,3	14,1	41,5	16,6	6,5	6,1	8,4	14,8	6,0	21,8	14,4	10,5	2,3	50,1
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES au 31.12.80 en millions de DTS		39 071	1 603	4 879	7 223 UEBL	3 519	2 712	10 055 31.10.80	21 480	1 501	24 302	821 30.11.80	2 175	138	20 391	20 165	7 223 UEBL	4 783	332 30.11.80	10 669	1 531 30.11.80	16 851	2 892	15 191	1 039 30.09.80

Notes :

a) Transports internationaux  
exclus sauf pour le Canada  
et la Turquie.

b) 1973/1978.

UEBL : Union économique  
belgo-luxembourgeoise

ALLEMAGNE

AUSTRALIE

AUTRICHE

BELGIQUE

CANADA

DANEMARK

ESPAGNE

ETATS-UNIS

FINLANDE

FRANCE

MONNAIE	unité monétaire	Deutsche Mark	Dollar australien	Schilling	Franc belge	Dollar canadien	Couronne danoise	Peseta	Dollar	Mark finlandais	Franc français
	nombre d'unités monét. par \$ EU (31 déc. 1980) aux taux du marché	1,96	0,85	13,81	31,52	1,20	6,02	79,25	1,00	3,84	4,52
	par DTS	2,50	1,08	17,61	40,21	1,52	7,67	101,08	1,28	4,90	5,76
IMPORTATIONS (marchandises seulement)	totales (CAF) en millions de \$ EU	157752	16 536	20 184	60 348 UEBL	53 520	18 456	25 386	207131	11 304	106872
	en provenance des autres pays de l'OCDE en millions de \$ EU	116832	12 324	16 104	50 184 UEBL	46 992	15 396	14 595	109210	7 296	75 372
	en provenance du reste du monde en millions de \$ EU (non spécifiés exclus)	40 776	4 128	4 080	10 128 UEBL	6 528	3 060	10 790	97 914	4 008	30 996
	totales en % du PIB aux prix courants	20,7	13,7	29,5	53,6 UEBL	23,6	27,9	12,9	8,8	27,3	18,7
	variation du volume des importations totales de 1974 à 1979 en % par an	+ 7,0	-0,5	+ 6,5	+ 3,9 UEBL	+ 3,3	+ 3,6	(b) + 0,5	+ 5,7	-0,2	+ 5,9
EXPORTATIONS (marchandises seulement)	totales (FOB) en millions de \$ EU	171518	18 636	15 432	56 220 UEBL	55 932	14 616	18 197	181801	11 148	97 980
	vers les autres pays de l'OCDE en millions de \$ EU	131251	11 520	11 172	48 396 UEBL	49 368	12 276	11 988	108439	8 280	70 008
	vers le reste du monde en millions de \$ EU (non spécifiés exclus)	39 738	7 020	4 260	7 476 UEBL	6 564	2 316	6 135	72 516	2 868	27 972
	totales en % du PIB aux prix courants	22,5	15,4	22,6	50,0 UEBL	24,6	22,1	9,2	7,7	26,9	17,2
	variation du volume des exportations totales de 1974 à 1979 en % par an	+ 3,0	+ 6,2	+ 6,7	+ 4,0 UEBL	+ 4,8	+ 4,1	(b) + 10,2	+ 4,8	+ 4,6	+ 5,1
TOURISME (a) ÉTRANGER	recettes en millions de \$ EU	5 741	525	5 571	1 629 UEBL	2 007	1 312	6 484	8 335	534	6 826
	% de variation par rapport à 1978	+ 18,4	+ 18,8	+ 18,0	+ 25,8	+ 16,6	+ 16,6	+ 18,1	+ 16,0	+ 21,1	+ 15,5
	dépenses en millions de \$ EU	17 952	715	2 966	2 969 UEBL	2 736	1 542	922	9 413	489	5 193
	% de variation par rapport à 1978	+ 25,4	+ 3,9	+ 20,9	+ 24,7	-7,8	+ 34,6	+ 62,6	+ 11,1	+ 22,6	+ 21,4

GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	NOUVELLE-ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
-------	---------	---------	--------	-------	------------	---------	------------------	----------	----------	-------------	-------	--------	---------

Drahma	Livre	Couronne islandaise	Lira	Yen	Franc luxembourgeois	Couronne norvégienne	Dollar néo-zélandais	Florin	Escudo	Livre	Couronne suédoise	Franc suisse	Livre turque
46,54	0,53	623,90	930,50	203,00	31,52	5,18	1,04	2,13	53,04	0,42	4,37	1,76	90,15
59,35	0,67	795,73	1186,77	258,91	40,21	6,61	1,33	2,72	67,65	0,53	5,58	2,25	114,97

9 723	9 861	828	77 808	110622	60 348 UEBL	13 727	3 647	67 209	6 543	102826	28 538	29 307	5 683
6 572	8 840	684	49 320	41 575	50 184 UEBL	11 963	..	50 352	4 705	79 649	22 751	25 567	3 519
3 141	943	144	28 464	69 047	10 128 UEBL	1 764	..	16 847	1 832	22 981	5 786	3 741	2 164
25,3	66,6	33,5	24,0	10,9	53,6 UEBL	29,7	17,2	45,1	32,1	25,7	26,8	30,8	8,2
+ 5,0	+ 8,1	..	+ 4,7	+ 3,1	+ 3,9 UEBL	+ 2,3	- 3,6	+ 4,4	..	+ 3,2	+ 0,6	+ 4,4	- 7,3

3 888	7 163	792	72 120	102803	56 220 UEBL	13 453	3 765	63 621	3 485	90 810	27 532	26 478	2 472
2 350	6 427	696	51 684	47 916	48 396 UEBL	11 634	..	54 189	2 868	66 316	22 180	19 375	1 577
1 530	654	96	19 620	54 886	7 476 UEBL	1 818	..	8 351	609	24 186	5 352	7 103	895
10,1	48,4	32,1	22,3	10,2	50,0 UEBL	29,1	17,8	42,7	17,1	22,7	25,9	27,9	3,6
+ 8,5	+ 9,5	..	+ 8,2	+ 6,0	+ 4,0 UEBL	+ 8,6	+ 5,5	+ 3,6	..	+ 4,2	+ 1,3	+ 4,3	+ 0,9

1 663	384	22	8 185	554	1 629 UEBL	600	191	1 325	940	5 942	638	2 568	281
+ 25,4	- 5,9	+ 15,8	+ 30,2	+ 17,9	+ 25,8	+ 4,3	+ 13,0	+ 5,8	+ 58,8	+ 23,3	+ 17,9	+ 5,0	+ 22,2
202	519	39	1 507	4 810	2 969 UEBL	1 154	499	4 084	245	4 497	1 750	2 030	95
+ 42,3	+ 47,0	+ 18,2	+ 25,0	+ 29,4	+ 24,7	+ 7,1	+ 31,3	+ 20,0	+ 52,2	+ 51,2	+ 22,5	+ 21,7	- 7,8

MORTALITÉ INFANTILE nombre de morts dans la première année pour 1 000 naissances vivantes				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				14,7 1978	12,2 1978	14,8	11,7 1978	12,0 1978	9,1	15,1 1978	13,0	7,6 1978	9,8
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
18,7	14,9 1978	11,3 1978	15,3	8,0	13,0	8,6 1978	13,8 1978	8,5	38,9 1976	13,3 1978	7,3	8,6 1978	..

TAUX DE SCOLARISATION à plein temps pour les jeunes de 15-19 ans % du groupe d'âge				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				41,5 1977	45,0 1977	32,0 1977	61,3 1975	64,9 1977	57,4 1977	41,3 1978	75,0	68,5	55,9
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
45,4 1975	50,0 1976	..	43,9 1976	71,4	37,3 1978	65,0	44,8 1977	65,0	33,4 1976	44,6 1975	56,3 1976	70,1 1977	12,7 1975

LOGEMENTS ACHÉVÉS nombre pour 1 000 habitants 1978				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				6,0	11,3 1977	6,9	6,9 mis en chantier	10,6	6,7	8,7	7,7 permis	11,6	8,3
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
20,0 permis	7,9	9,9 1976	2,7	15,3 mis en chantier	7,9 1977	9,4	6,8 permis 1977	7,7	3,9 1977	5,4	6,5	5,5 1977	2,9

PROTÉINES ANIMALES grammes par habitant et par jour 1978				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				67	76	59	63 UEBL	66	67	53	75	66	76
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
..	70	..	54	36	63 UEBL	64	78	65	39	55	70	68	23

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR HABITANT besoins totaux d'énergie primaire en tonnes d'équivalent pétrole				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				4,63	5,23	3,60	4,96	9,16	4,23	1,99	8,69	5,46	3,75
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG (1)	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
1,70	2,61	5,82	2,52	3,26	10,60	5,87	3,39	4,90	1,12	3,95	6,26	3,85	0,71

(1) 70 % des besoins totaux d'énergie (plus du double de la moyenne de l'OCDE) sont consommés par le secteur industriel fortement exportateur.

TÉLÉPHONES nombre pour 1 000 habitants 1978				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				403	440	325 1977	332	650	569	280	773	448	373
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
266	172	448	301	423	536	403	548	455	120 1977	415	744	677	33 1977

RÉCEPTEURS DE TÉLÉVISION nombre pour 1 000 habitants 1977				ALLEMAGNE	AUSTRALIE	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FINLANDE	FRANCE
				328	357	262 1976	286	430	471	206 1976	623	398	278 1976
GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEM- BOURG	NORVÈGE	NOUVELLE- ZÉLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME- UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
117 1976	215	252	225	242	247	275	263	325	94 1976	390	370	348	54

# Chômage des jeunes ...

**T**rois pays – trois expériences du chômage des jeunes. Chacune se situe dans un environnement particulier et les résultats ou les échecs des politiques menées ne sont assurément pas, en tant que tels, exportables. Mais qui dit que l'on est obligé de prendre tout le menu? Un choix judicieux à la carte apporterait incontestablement des idées qui pourraient être adaptées aux réalités d'autres pays.

C'est en tout cas le credo qui a poussé l'OCDE à envoyer trois équipes d'«examineurs» pour étudier de près le chômage des jeunes en Allemagne, au Danemark, aux États-Unis<sup>1</sup>. Pourquoi ces pays? Pour deux principales raisons: d'une part, ils sont tous les trois hautement développés, ce qui facilite une synthèse; ils ont, d'autre part, des approches très différentes de la lutte contre le chômage des jeunes ce qui fait qu'entre eux ils couvrent une grande partie de la gamme de mesures actuellement appliquées dans les pays Membres.

La nécessité d'entreprendre une analyse de type nouveau s'est fait sentir depuis quelque temps. Si la plupart des pays avaient lancé vers 1976 de nombreux programmes pour combattre le chômage des jeunes, qui commençait alors à augmenter de façon inquiétante, ils l'ont tous fait en pensant qu'il s'agissait d'un problème conjoncturel qui allait être de durée relativement courte. Or que constate-t-on quatre ou cinq ans plus tard? Que la situation persiste, ou même s'aggrave, dans la plupart des pays, et que par conséquent elle nécessite des mesures différentes et une action à plus long terme.

Certes, on constate aussi que la conjoncture économique a de l'importance non seulement pour le *niveau* du chômage des jeunes, mais également pour l'*efficacité des mesures* prises – cette importance est même capitale, soutient plus loin Shirley Williams. Cependant il est également clair, qu'une reprise de la croissance ne suffit pas, ou ne suffit plus, à empêcher que soient exposés et particulièrement frappés les jeunes et surtout les plus fragiles d'entre eux.

Cela a été d'autant mieux mis en évidence que deux des pays examinés – l'Allemagne et les États-Unis – ont connu ces dernières années une croissance relativement favorable, avec une baisse, jusqu'à l'année dernière, des taux de chômage – des adultes comme des jeunes. Cela ne les a pas empêchés de sentir le besoin de mettre sur pied – chacun à sa manière – des systèmes spéciaux pour lutter contre le chômage des jeunes.

La conférence<sup>2</sup> qui a eu lieu au mois de décembre à l'OCDE, a essayé d'intégrer les particularités politiques, économiques et sociales de ces trois pays Membres dans une synthèse qui a servi de toile de fond à une discussion où non seulement chaque pays examiné a pu se «défendre» et apporter des précisions, mais où les autres pays ont également participé à un échange de vues très directement branché sur l'action concrète.

## Trois pays – trois études de cas

Sur place, quelle réalité – quels problèmes et quelles ébauches de solutions – les examinateurs avaient-ils trouvée?

L'approche américaine du chômage des jeunes, qui, suivant des critères européens, est traditionnellement élevé, part, schématiquement, de la constatation suivante: l'immense majorité de jeunes mènent assez bien leur barque entre une scolarité qui assure

non seulement les connaissances théoriques de base mais aussi un acquit pratique de par cette tradition bien enracinée aux États-Unis qu'est le travail à temps partiel – qu'il ait lieu pendant les vacances, le soir ou le week-end. Il s'agit en quelque sorte d'un apprentissage intégré dans le système scolaire qui a pour conséquence de rendre comparativement douce la période de transition – école/vie active «stabilisée» – pendant laquelle s'accroissent pour les jeunes dans la plupart des pays les plus grandes difficultés.

Pour une minorité, par contre – quelque 20 % de chaque classe d'âge – le problème américain semble plus grave qu'ailleurs quelles qu'en soient les différentes causes qui en grande partie évidemment se recourent: clivages raciaux, immigration clandestine, situation des centres-villes, conditions socio-économiques.

Les politiques menées montrent que les autorités américaines ont très directement tiré les conclusions de cette dichotomie: pratiquement pas de saupoudrage d'argent public sur une jeunesse qui, si elle est souvent très loin d'être dorée, arrive finalement à se débrouiller; *a contrario*, une concentration de l'effort sur les groupes à problèmes.

En Allemagne, la tradition veut que les partenaires sociaux, sous le regard – souvent détaché, parfois dirigiste – du gouvernement, se débrouillent par voie de négociation pour élaborer et ensuite conduire une action dans différents domaines. Dans celui du chômage des jeunes, un rôle majeur des pouvoirs publics consiste à favoriser ce type d'action, moyennant par exemple le versement des indemnités/apprentissage et la possibilité pour les entreprises qui assurent une formation de faire des déductions fiscales.

C'est en grande partie par ce genre de processus que l'Allemagne fait fonctionner son système alterné fondé sur la vieille tradition d'apprentissage et qui – les examinateurs l'ont reconnu sans ambages – force l'admiration. L'Allemagne est un des rares pays de l'OCDE à avoir connu au cours des dernières années une baisse du chômage des jeunes dont le taux se situe en 1980 par exemple à 4 % (estimation) contre quelque 12,5 % pour l'OCDE (p. 31).

L'exemple allemand fournit par ailleurs une parfaite illustration des difficultés que rencontre toute tentative d'exporter une expérience qui, dans une réalité donnée, a entraîné des résultats concluants. Ainsi un faible taux de chômage coexiste-t-il dans deux autres pays, l'Autriche et la Suisse, avec un système alterné fondé

1. Shirley Williams, directeur de recherche au Policy Studies Institute, Londres, ancien ministre de l'éducation et de la science (Royaume-Uni) a dirigé les trois équipes qui étaient composées de, pour l'Allemagne: Jacques Legendre, secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle (France); Sar Levitan, professeur et directeur du Center for Social Policy Studies, Washington D.C. (États-Unis); pour le Danemark: Robert Andras, vice-président de la Teck Corporation, ancien président du conseil du trésor et du conseil des ministres au développement (Canada); Robert Leroy, professeur d'économie à l'université catholique de Louvain, directeur de l'unité économie et société de l'Institut des sciences économiques (Belgique); pour les États-Unis: Allan Larsson, rédacteur en chef du magazine «Vi», ancien sous-secrétaire d'État au ministère du travail (Suède); Fritz Scharpf, professeur et directeur de l'Institut international de gestion, Wissenschaftszentrum (Berlin).

2. La conférence était présidée par Gene Fitzgerald, à l'époque ministre du travail, actuellement ministre des finances (Irlande) et Svend Auken, ministre du travail (Danemark).

sur une vieille tradition d'apprentissage. Il serait naturellement tentant de tirer de ce parallélisme des conclusions en conséquence. Or, un troisième pays, le Danemark, qui possède également un système d'apprentissage étendu, connaît des taux de chômage des jeunes qui se situent au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Le « secret » allemand serait donc à chercher ailleurs. La situation économique comparativement favorable en fait sans aucun doute partie, comme probablement le fait que le niveau des salaires des apprentis correspond à peu près à leur productivité.

Contrairement aux idées reçues sur les pays scandinaves, le Danemark compte parmi les pays où le marché du travail est le plus segmenté selon le sexe. Cette situation, qui s'inscrit donc sur une toile de fond générale sombre, a incité le gouvernement danois d'agir sous tous azimuts dans la lutte contre le chômage des jeunes en lançant des expériences les plus variées, notamment pour tenter de briser les barrières des préjugés sexuels. Quant à l'introduction en 1979 de la retraite anticipée, elle a sans doute été la mesure isolée la plus spectaculaire. Elle a entraîné au cours de la première année une baisse du chômage de près de 30 % : 50 000 personnes en ont profité, 75 % des postes ainsi laissés vacants ont été remplis dont plus de la moitié par des jeunes.

Les statistiques danoises montrent aussi avec une très grande

netteté que le niveau des salaires des jeunes joue un grand rôle. Ainsi le taux de chômage est-il très faible pour les moins de dix-huit ans et devient-il brusquement très fort lorsque le salaire minimum devient obligatoire. Il s'agit en l'occurrence d'un salaire minimum élevé — il correspond à près des deux-tiers du salaire moyen d'un ouvrier.

Les expériences menées dans les trois pays examinés par l'OCDE montrent que des mesures existent qui peuvent, bien comprises, bien adaptées, alléger ce fléau collectif et individuel qu'est le chômage des jeunes. Nous avons choisi de donner un bref aperçu de l'expérience allemande, car, si elle est exemplaire à beaucoup d'égards, elle fournit également aux examinateurs l'occasion d'émettre des critiques et des suggestions qui vont bien au-delà de l'Allemagne.

L'examen des trois pays révèle également que tous les gouvernements sans exception ressentent une très sérieuse difficulté à toucher le « noyau dur » des jeunes chômeurs — qu'on les appelle *restgruppen*, minorités ethniques, économiquement défavorisés, *school drop outs*, enfants de travailleurs immigrés. L'OCDE a l'intention de poursuivre les recherches, notamment dans cette direction, en étudiant prochainement la situation de quelques autres pays Membres moins développés. ■

## ... Chercher des approches nouvelles

*A moins d'un changement radical, près de 16 % des jeunes de 16 à 24 ans seront, selon les prévisions de l'OCDE, au chômage à la mi-1982 — contre quelque 12,5 % en 1980 et 11,3 % en 1979. L'ampleur du problème et le rôle capital qu'il joue dans tout système social ont amené les pays de l'OCDE à donner une haute priorité à la recherche de solutions pouvant remédier à la situation.*

*Shirley Williams, qui a dirigé les trois équipes d'examineurs (voir page 25), préconise, comme le montrent les extraits qui suivent de sa communication à la conférence, une nouvelle façon de penser le concept « travail » et certaines mesures précises susceptibles d'agir sur l'emploi en général et, partant, sur le chômage des jeunes.*

**L'**on prend ici pour hypothèse que le chômage élevé des jeunes n'est pas un phénomène passager qui disparaîtra de lui-même parallèlement à la poussée démographique. Depuis la guerre, les gouvernements ont réagi à la hausse du chômage par des mesures provisoires — travaux publics, cycles courts de formation, subventions à l'emploi, etc. L'introduction de techniques nouvelles, dont beaucoup sont destructrices nettes d'emplois, la demande féminine de travail salarié qui continue à augmenter et la réduction des taux de croissance économique nous confrontent à un problème permanent qui exige des approches autrement radicales.

### Mieux utiliser la main-d'œuvre

C'est en regardant d'une façon nouvelle l'utilisation de la main-d'œuvre comparée à celle du capital, de l'énergie et des matières premières que nous pouvons retrouver le chemin du plein emploi. En effet, ce qui importe dans l'évaluation de l'efficacité de l'utilisation des ressources n'est pas seulement la productivité du travail, mais la productivité de tous les facteurs de production conjugués : le travail, le capital, le sol, l'énergie, les matières premières et le savoir. Au cours de la dernière décennie, le sol et les matières premières sont devenus

plus coûteux, non seulement dans l'absolu mais aussi relativement. Le coût de l'énergie et du sol — on le sait — a augmenté plus vite que le taux global d'inflation, et beaucoup plus vite que les revenus. Quant au capital, il est devenu plus cher avec la hausse des taux d'intérêt. C'est pourquoi il faut réévaluer le dosage des facteurs de production et cette réévaluation doit rompre avec les approches traditionnelles.

Il est, en effet, dans une large mesure, possible de substituer le travail au capital sans modifier de façon significative le prix de revient global bien que cela exige en général l'utilisation de technologies différentes. Dans certains cas, les coûts de production peuvent même être réduits par la substitution de main-d'œuvre au capital. Cependant, nous avons tous depuis des décennies — et longtemps cela était bien sûr justifié — pris l'habitude de penser en termes d'économies de main-d'œuvre. Ainsi de nombreux chefs d'entreprise et cadres supérieurs, éduqués dans les écoles et les universités de nos pays ne savent-ils tout simplement pas comment gérer une main-d'œuvre importante et, à la place, font appel à la mécanisation. Autre exemple significatif de ce conditionnement : des modes de production à forte intensité de capital ont été introduits et mis en œuvre par des experts de formation occidentale dans les pays du tiers monde en dépit de la disponibilité de nombreux chômeurs prêts à être employés à de faibles salaires. Un cas frappant est cité par l'économiste britannique Andrew Shonfield, dans *Attack on Poverty*, lorsqu'il décrit le contraste entre la construction de deux barrages, un en Inde, l'autre en Chine. Le premier a été construit grâce à du matériel d'importation sophistiqué et n'a employé qu'une poignée de gens, le tout sous les yeux d'une population locale de chômeurs affamés. En Chine, la population locale a elle-même construit le barrage, en déplaçant des millions de tonnes de terre dans des charrettes et des paniers, moyennant un salaire de base.

## RÉDUCTION DE L'OFFRE DE TRAVAIL<sup>1</sup>

Certaines politiques suivies par les gouvernements au cours des trois dernières années ont réduit le nombre de personnes cherchant un emploi. Plusieurs d'entre elles ont un effet une fois pour toutes — le rapatriement des travailleurs étrangers, par exemple — ou bien, à cause de la structure par âge de la population, un effet qui est considérablement plus important au cours des premières années d'application que plus tard — c'est le cas par exemple pour la retraite anticipée. C'est ainsi que si la population active en Allemagne a diminué d'un million de personnes entre 1973 et 1977, compensant dans une large mesure la perte de 1,7 million d'emplois dans la même période, la plus grande partie de cette diminution était imputable à des mesures ayant un effet une fois pour toutes et qui ne peuvent être répétées. Cela dit — chose importante dans la difficile période que nous traversons — chacune de ces mesures a un effet soit marginal, soit limité dans le temps, et conjuguées, elles peuvent avoir des conséquences bénéfiques non négligeables.

**Retraite anticipée :** programmes permettant à des hommes et des femmes de prendre leur retraite avant l'âge normal, généralement sur la base d'une pension partielle ou d'une indemnisation de chômage réduite. Il y a généralement un âge limite au-dessous duquel le programme ne s'applique pas. Le programme danois, durant son premier exercice, 1979/1980 retira près de 50 000 personnes du marché du travail<sup>2</sup> ce qui a ouvert de nombreuses possibilités d'emplois dont beaucoup ont bénéficié à des jeunes et le programme allemand 300 000 entre 1973 et 1977 avec le même résultat positif pour les jeunes. La retraite anticipée, si elle est rendue obligatoire, peut cependant provoquer un effet de retour. Aux États-Unis, les propositions faites pour abaisser l'âge de la retraite ont abouti à ce qu'un puissant groupe de pression de travailleurs âgés fasse disparaître les limites d'âge existantes — un triomphe pour le « pouvoir grisonnant ».

**Rapatriement des travailleurs étrangers :** entre 1973 et 1977, quel-

que 650 000 travailleurs étrangers ont quitté l'Allemagne à la fin de leur contrat. L'embauche de nouveaux Gastarbeiter a été suspendue en novembre 1973. Certains travailleurs sont rentrés dans leurs pays d'origine depuis la France et le Royaume-Uni, mais la diminution a été beaucoup moins forte du fait qu'un faible nombre est employé sous contrat. Les États-Unis, par contre, ont d'importants flux d'immigration, principalement illégale maintenant, en particulier en provenance du Mexique.

**Réduction d'horaires :** une tendance à la réduction du temps de travail s'est manifestée dans certains pays Membres. En Allemagne, par exemple, il diminue d'un taux de 1 % à peu près par an. Cependant, de faibles réductions d'horaires contribuent peu à la création d'emplois supplémentaires : elles sont généralement annulées par l'accroissement de la productivité. Les syndicats sont attirés par la solution d'une semaine de 35 ou même 30 heures avec des niveaux de salaire suffisamment élevés pour aboutir au même salaire hebdomadaire. De telles propositions, cependant, sont plus aptes à améliorer les conditions de travail qu'à réduire le chômage.

**Indemnisation des réductions d'horaires :** des mesures comme le programme Kurzarbeit en Allemagne ou le Temporary Short Time Working Compensation Scheme au Royaume-Uni sauvegardent effectivement des emplois. Les entreprises reçoivent de l'aide pour traverser des périodes de faiblesse du marché ou, parfois, des crises touchant une branche particulière. En Allemagne, les deux tiers des salaires perdus en raison des réductions d'horaire sont payés sur des fonds du gouvernement ou de la CEE. Au plus fort de la récession de 1973 à 1975, jusqu'à 773 000 travailleurs allemands ont été maintenus au travail grâce à ce programme.

1. Extrait d'une communication présentée par Shirley Williams lors de la conférence. Voir aussi *L'Observateur de l'OCDE* n° 106, septembre 1980.

2. Étude économique de l'OCDE, Danemark, 1980.

La possibilité de dosages différents des facteurs de production susceptibles de bénéficier plus à l'ensemble de la société n'a pas été beaucoup étudiée, sans doute parce que la productivité du travail a été utilisée comme un critère commode de l'efficacité. Ici et là cependant quelques observations provocatrices émergent. Ainsi, le rapport qu'a remis en juillet 1976 à la direction des affaires sociales de la commission de la CEE un groupe d'experts

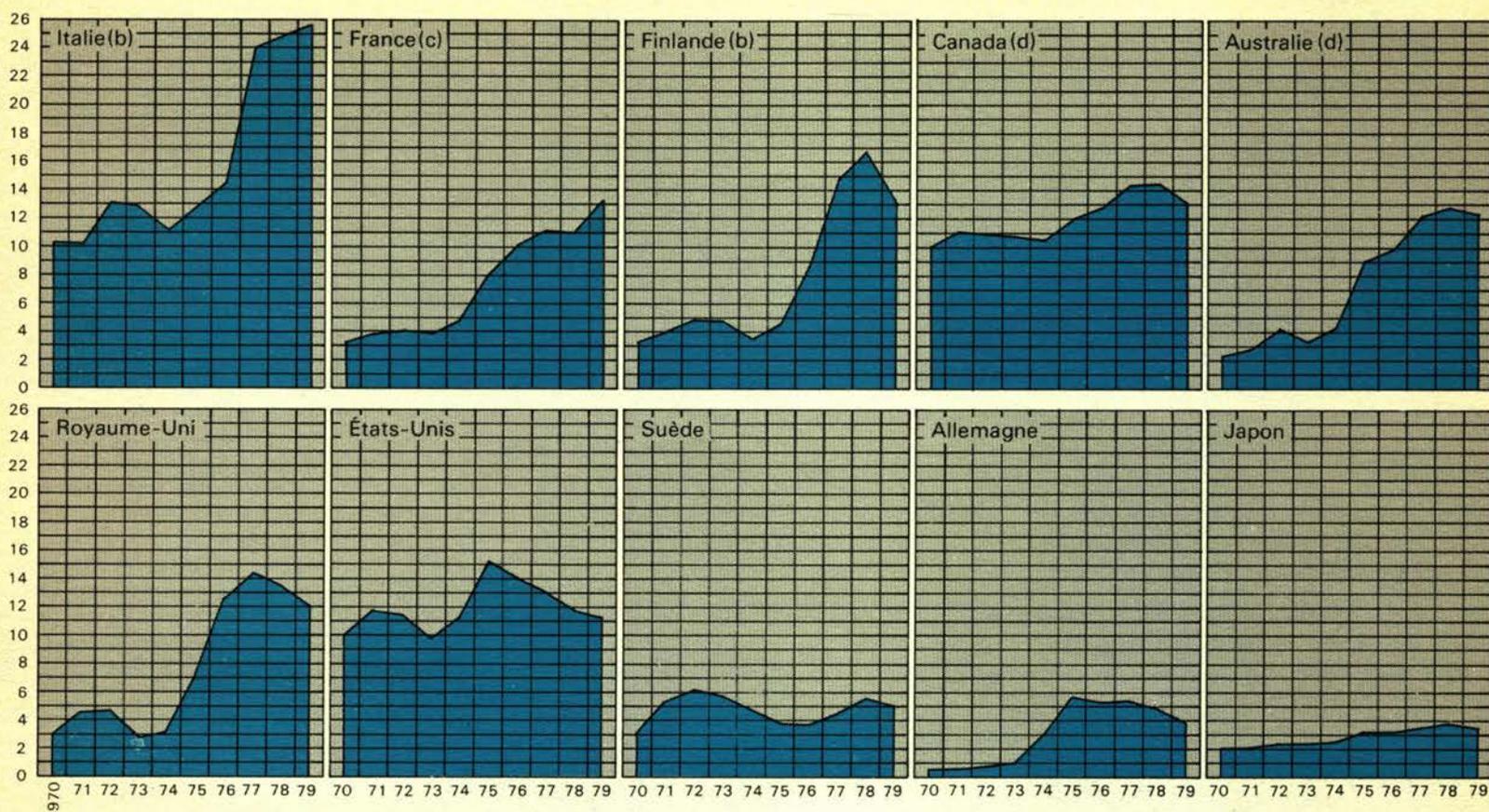
indépendants énonce que « les esprits sont, semble-t-il, mûrs pour s'interroger sur la préférence généralement donnée aux aides à l'investissement aux dépens des aides à l'emploi ». Le groupe a fait observer qu'entre 1950 et 1971, la formation brute de capital fixe avait augmenté de pair avec le produit national brut dans chacun des pays membres du Marché commun. Cependant, des études faites dans certains pays, en particulier en France, ont fait apparaître,

pour la même période, un déclin de la valeur ajoutée par unité de capital utilisée. Des investissements inopportuns ou inefficaces ajoutent à l'inflation. Les experts se sont interrogés sur les finalités des projets d'investissement : « N'ont-ils pas été plus dirigés vers la productivité du travail (et la délocalisation des emplois) que vers la productivité globale des facteurs de production ? » Répondant eux-mêmes, ils ont suggéré une distinction entre les investissements de croissance et les investissements de rationalisation, ceux-ci pouvant détruire plus d'emplois qu'ils n'en sauvegardent.

Le travail et le capital ne sont pas les seuls facteurs de production qui peuvent être substitués l'un à l'autre. Le travail peut aussi se substituer au sol et aux matières premières. Ainsi la réhabilitation de l'habitat et de quartiers anciens implique-t-elle une plus forte intensité de main-d'œuvre que la démolition et la reconstruction selon des procédés industriels en même temps qu'une moindre demande de sol. L'agriculture fournit un exemple encore meilleur. Les terres soumises à une culture intensive, telles que les jardins, les petites propriétés, les lotissements et les fermes piscicoles, ont un rendement à l'hectare très élevé, et une faible productivité de travail par rapport aux terres cultivées de manière extensive. S'il y a pénurie de terres et abondance de main-d'œuvre, les méthodes agricoles peuvent être transformées de façon à tenir compte de ce nouvel équilibre. L'agriculture moderne utilise l'énergie de manière intensive, mais cela n'est pas inéluctable. Les méthodes de l'agriculture organique entraînent une limitation des besoins en pétrole et en engrais et une augmentation des besoins en main-d'œuvre.

Les ressources en main-d'œuvre et en produits pétroliers de base sont, elles aussi, jusqu'à un certain point interchangeables. Les programmes de chauffage urbain qui fournissent l'électricité pour le chauffage et pour l'éclairage à la fois et qui utilisent des carburants à faible indice d'octane et des déchets ménagers, emploient une plus forte intensité de main-d'œuvre que les grands générateurs. Les économies d'énergie peuvent rendre nécessaire le recours à des procédés à haute intensité de main-d'œuvre tels que l'isolation des maisons existantes et en construction. Des bâtiments bien isolés exigent plus de travail initial durant la construction que les immeubles traditionnels, mais le coût supplémentaire permet de substantielles économies et peut être amorti en quelques années. La production supplémentaire d'énergie pour chauffer des bâtiments mal isolés est coûteuse en énergie mais non en main-d'œuvre. L'allongement de la durée de vie de certains produits, comme les biens de consommation durables, dont les automobiles, ne nécessite qu'une faible augmentation de la quantité d'énergie ou de matières premières au niveau de la fabrication mais exige plus de soin dans la conception et plus d'habileté professionnelle. L'entretien et la réparation de ces produits exigent plus de main-d'œuvre que

## A. TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (a), 1970-79



a) Défini comme les chômeurs de 15-24 ans en % de la population active totale de 15-24 ans (y compris les forces armées) sauf indication contraire.

b) Conscrits exclus.

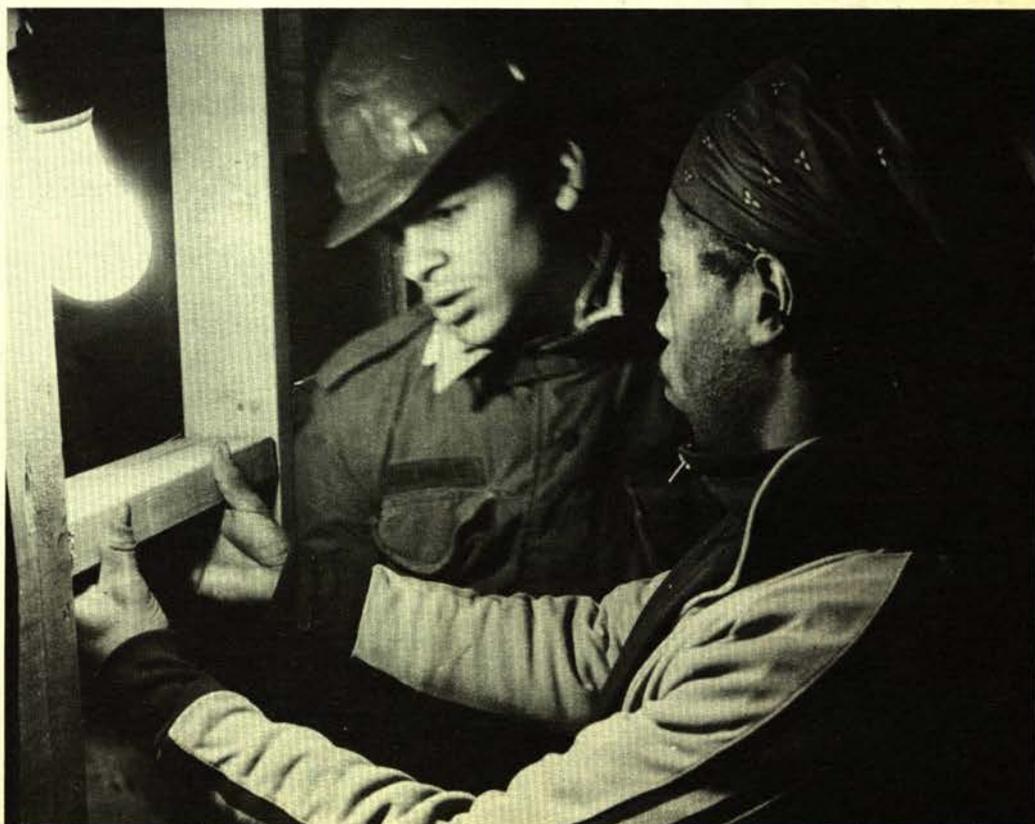
c) Les données antérieures à 1975 fondées sur les définitions des recensements ont été ajustées pour tenir compte des données ultérieures fondées sur les définitions du BIT.

d) Forces armées exclues.

leur destruction et leur remplacement. La commercialisation des produits peut, elle aussi, utiliser plus de main-d'œuvre et moins de matières premières : par exemple, la livraison à domicile ou le service après-vente peuvent être des méthodes de vente aussi efficaces qu'un emballage attirant.

### Politiques en conséquence

Comment les gouvernements peuvent-ils agir pour encourager une évolution positive dans ces nombreux domaines? L'emploi serait encouragé par des modifications du système fiscal qui le rendraient financièrement neutre : c'est la question de l'équilibre entre l'impôt et les subventions sur le coût relatif de la main-d'œuvre, du capital et des autres facteurs. Dans une économie en croissance, le capital attribué à chaque travailleur s'accroît normalement, afin de lui permettre de produire une plus forte plus-value. Mais, comme le disait le groupe d'experts dans leur rapport à la commission européenne : « l'attribution de bonification d'intérêts, d'abattements fiscaux pour les amortissements, et d'aides régionales ou autres à l'investissement réduit le coût du recours au capital ». De plus, le fait que les salaires servent d'assiette aux cotisations de sécurité sociale et à certaines charges parafiscales conduit les employeurs à modifier les critères selon



La réhabilitation de l'habitat ancien exige une plus forte intensité de main-d'œuvre que la construction neuve. Aux États-Unis, elle a en plus l'avantage d'impliquer différentes minorités auxquelles appartiennent les jeunes qui sont les plus frappés par le chômage. Ci-dessus : le quartier portoricain de la 11<sup>e</sup> rue Est à New-York.

lesquels ils calculent leurs évaluations et tend à accélérer le mouvement de substitution du capital au travail.

Les gouvernements pourraient également agir dans le domaine des coûts non-salariaux de la main-d'œuvre qui continuent à croître, à la fois parce que les cotisations de sécurité sociale augmentent et parce que les retraites professionnelles et les systèmes de protection médicale des entreprises sont plus répandus. Ces coûts non-salariaux – actuellement, en moyenne pour l'OCDE, quelque 70 % des coûts salariaux de la main-d'œuvre – pourraient constituer un important découragement à de nouvelles embauches. Par dessus tout, le coût de la formation d'un travailleur est une dépense supplémentaire pour l'entreprise qui ne peut pas facilement l'amortir ou la déduire comme un investissement en capital. C'est pourquoi un effort sérieux pour rétablir le plein emploi impliquerait le réexamen des incitations fiscales et des abattements en faveur de l'investissement, au moins par l'introduction d'une distinction entre les investissements entraînant une création nette d'emplois et les investissements destructeurs d'emplois. Le coût de la formation et du recyclage devrait pouvoir être déduit du revenu imposable – une sorte de provision pour investissement en capital humain. (En Allemagne, une grande partie du coût de l'apprentissage pour une entreprise peut être déduite pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices. En y ajoutant la valeur de ce qui est produit par les apprentis, on estime qu'entre un quart et la moitié du coût de la formation sont assumés par d'autres que l'entreprise.)

En vue de rétablir le plein emploi, les gouvernements devraient envisager de déconnecter les coûts de sécurité sociale et d'assurance-maladie des salaires et de les asséoir sur les revenus imposables, ou de les financer par une taxe sur le chiffre d'affaires plutôt que sur les seuls traitements et salaires. Une autre proposition qui vaut d'être explorée est celle de l'exonération des cotisations patronales d'assurance sociale pour une certaine période en cas d'embauche supplémentaire d'un jeune, comme c'est le cas en Italie méridionale et dans le cadre du pacte pour l'emploi en France.

### Plaidoyer pour l'aide aux PME

Un changement d'attitude à l'égard des petites et moyennes entreprises peut avoir d'importantes conséquences sur le chômage, car elles ont généralement une intensité de main-d'œuvre plus forte que les grandes (l'augmentation nette du nombre global des emplois depuis 1967 aux États-Unis – 15 millions – a, par exemple, été obtenue grâce aux PME). Cela s'explique par le fait que la communication verticale est plus facile et plus informelle dans une petite entreprise; les problèmes humains se posent à une échelle qui leur permet d'être traités sur place par la direction et les



La retraite anticipée (entre 60 et 66 ans), introduite au Danemark en 1979, a retiré, la première année, près de 50 000 personnes du marché du travail. Les jeunes ont bénéficié de beaucoup des possibilités d'emplois ainsi ouvertes.

### 1. RATIO CHÔMAGE DES JEUNES/CHÔMAGE DES ADULTES 1970-79

	1970	1973	1976	1977	1978	1979
Allemagne	1,0	1,3	1,7	1,8	1,7	(1,4)
Australie	2,1	2,7	3,3	3,7	3,2	3,4
Belgique	n.d.	2,3	3,3 <sup>(a)</sup>	4,5	n.d.	n.d.
Canada	2,4	2,4	2,5	2,5	2,3	2,4
Danemark	n.d.	n.d.	2,8	2,4	2,0	n.d.
Espagne	3,0	2,3	3,6	4,0	4,3	4,1
États-Unis	3,1	3,2	2,6	2,7	2,9	2,9
Finlande	1,8	2,6	2,7	3,2	2,7	2,4
France	2,2	2,3	3,2	3,3	3,1	3,3
Irlande	2,0 <sup>(b)</sup>	n.d.	1,9 <sup>(a)</sup>	2,0	n.d.	n.d.
Italie	6,5	7,4	8,7	6,5	7,0	6,6
Japon	2,2	2,4	1,7	1,9	1,9	1,9
Norvège	n.d.	7,0	6,7	6,3	5,4	6,0
Nouvelle-Zélande	n.d.	n.d.	4,0	5,5	5,5	4,5
Pays-Bas	n.d.	1,9	2,3 <sup>(a)</sup>	2,7	n.d.	n.d.
Portugal <sup>(c)</sup>	n.d.	7,3 <sup>(d)</sup>	3,6	4,5	4,8	4,5
Royaume-Uni <sup>(e)</sup>	1,5	1,4	3,4	3,6	3,5	3,3
Suède	2,4	2,8	3,1	3,5	3,5	3,3

n.d. non disponible.

(a) Taux pour 1975.

(b) Taux pour 1971.

(c) Les ratios pour le deuxième semestre pour 1974, 1976, 1977 sont de 5,9, 4,3 et 5,1 respectivement.

(d) Données pour 1974.

(e) Les ratios pour juillet à l'exclusion des jeunes au sortir de l'école, pour 1965, 1970, 1973, 1976-1979 sont de 1,0, 1,3, 1,3, 2,3, 2,4, 2,3, 2,2 respectivement.

délégués syndicaux. Dans une grande société, par contre, les difficultés de la gestion d'effectifs importants et les problèmes de communication sont souvent aigus. La grande taille exige une direction d'une qualité exceptionnelle, qualité que, parfois, l'on ne peut atteindre. Les problèmes de la gestion des êtres humains sont multipliés par chaque niveau de la communication entre ceux qui prennent des décisions et ceux qui les exécutent, ou entre ceux qui devraient consulter et ceux qui devraient être consultés. C'est l'une des raisons qui incitent les grandes firmes à substituer du capital à la main-d'œuvre. Au cours de la dernière décennie, elles ont faiblement contribué à la création d'emplois et aux États-Unis et en Grande-Bretagne leurs effectifs ont en fait diminué.

Ces idées ont des conséquences pour les politiques gouvernementales tant au niveau national que local. Regardant de plus près l'exemple des États-Unis, seul pays de l'OCDE qui ait remarquablement réussi dans la création de nouveaux emplois, principalement — on l'a vu — dans les petites entreprises, l'on constate que son système bancaire et financier semble beaucoup plus apte à prêter des capitaux à risques à de petites entreprises que cela n'est le cas en Europe. Cela pose la question de savoir si les banques, soutenues éventuellement par une garantie gouvernementale, ne pourraient pas dégager plus de crédits pour les petites entreprises, et quelles structures administratives sont nécessaires pour les y encourager. Le Danemark a récemment persuadé les fonds de retraite et les compagnies d'assurance à investir des capitaux à risques à des taux d'intérêts favorables dans les petites et moyennes entreprises. Peut-on envisager d'autres mesures? L'environnement fiscal, par exemple, est-il dans la plupart des pays, plus contraignant pour les petites entreprises que pour les grandes?

Un moyen vital et relativement peu coûteux d'aider les petites entreprises serait de leur fournir — par l'intermédiaire de services administratifs appropriés au niveau national ou local — des conseils qu'elles peuvent rarement s'offrir et qui les aideraient à décoller (services de comptables, conseillers fiscaux ou experts en marketing par exemple). Certaines firmes offrent l'assistance d'un ou plusieurs de leurs cadres confirmés pour permettre aux jeunes entreprises, privées ou publiques, de se lancer et de se maintenir à flot. En Grande-Bretagne, la *Shell* et la *British Steel*, aux États-Unis *IBM*, se sont intéressées à la création par essaimage de petites entreprises innovatrices ou au soutien d'ateliers ou d'affaires à haute intensité de main-d'œuvre susceptibles d'offrir des emplois aux travailleurs licenciés. La *British Steel (Industries)* a apporté son soutien à une telle initiative en Écosse, les *Ateliers Clyde*, qui ont maintenant créé plusieurs centaines d'emplois permanents pour un coût moyen inférieur à 1 000 livres sterling par emploi, soit moins du dixième de ce que coûte au gouvernement la création d'emplois en province.

Les petites entreprises peuvent aussi avoir besoin d'aide pour la commercialisation et pour le financement de la formation. La commercialisation sous forme coopérative a constitué un facteur important de l'amélioration des revenus des petits agriculteurs et des horticulteurs. Les grands revendeurs ou industriels désireux de s'approvisionner chez un nombre important de sous-traitants peuvent aider au maintien d'un grand nombre d'emplois. L'industrie automobile japonaise et *Marks and Spencer*, la chaîne de magasins britannique, en sont des exemples. Les entreprises publiques pourraient faire beaucoup plus pour soutenir des petits sous-traitants si les gouvernements les y incitaient, car l'entreprise de petite taille fait preuve de vitalité dans le secteur public également. Le *Highlands and Islands Board* en Écosse a lancé une série de coopératives d'intérêt collectif dans les zones rurales périphériques, en accordant une subvention d'un montant égal aux fonds recueillis localement. Les coopératives vont de l'atelier de tissage, à la location d'usines et à la pisciculture. A Watts, en Californie, une entreprise locale sans but lucratif a créé plusieurs centaines d'emplois. Au Danemark, plusieurs projets de développement communautaires ont abouti à la production de biens qui peuvent maintenant être mis sur le marché. Des fondations pour les entreprises locales ont,

dans certaines villes anglaises, apporté leur soutien à des équipes de jeunes qui entreprennent des travaux de réparation et d'entretien, en finançant l'achat des outils et de l'équipement et en leur fournissant des conseils d'experts pour préparer leurs budgets, tenir les livres et faire les comptes.

\*  
\* \*

Pour conclure, j'ajouterai que mes collègues examinateurs et moi-même avons fréquemment découvert que les rigidités institutionnelles et les attitudes traditionnelles contrecarrent les possibilités d'emplois des jeunes : obstination sur le fait que l'apprentissage doive commencer à 16 ans; réticence à reconnaître les qualifications acquises sur le tas; refus d'accepter la préparation professionnelle à l'école; dédain à l'égard du milieu industriel; insistance sur l'égalité de salaire avec les adultes à 18 ans; aversion à l'égard de l'embauche des jeunes, spécialement de ceux issus de minorités ethniques; refus de donner aux jeunes filles une formation en dehors des métiers traditionnellement féminins; tout cela et bien plus, nous l'avons rencontré. Le plein emploi sera peut-être impossible à atteindre, mais la vérité est que nous commençons tout juste à essayer. ■

*Les ateliers Clyde en Écosse, lancés avec l'aide de la British Steel, ont créé, pour un très faible coût, plusieurs centaines d'emplois permanents. Ci-dessous : l'imprimerie Bennett.*



# Allemagne : formation professionnelle et allongement de la scolarisation

*Des efforts impressionnants ont été consentis en Allemagne pour lutter contre le chômage des jeunes. A l'inverse de plusieurs autres pays, la RFA recourt relativement peu à des créations d'emplois. En revanche, elle a activement cherché à réduire les effectifs de main-d'œuvre jeune, notamment par l'allongement de la scolarité et par l'élargissement de son système bien établi d'enseignement professionnel et d'apprentissage<sup>1</sup> – le système alterné. Résultat : la part des jeunes dans l'effectif total des chômeurs est plus faible que dans la plupart des autres pays (graphique A, page 28) et, contrairement à ce qui s'est passé presque partout ailleurs, le chômage des jeunes a en fait baissé ces dernières années. Parmi les actions menées, c'est le système alterné qui a d'abord attiré l'attention de l'équipe d'examineurs.*

## Le système alterné

Comme l'Autriche et la Suisse, l'Allemagne a remis au goût du jour le système alterné traditionnel – enseignement professionnel et apprentissage. Il est utilisé à la fois pour améliorer les aptitudes et les connaissances de la main-d'œuvre et comme une sorte de tampon contre le chômage des moins de vingt ans. Légalement, les jeunes Allemands, entre le moment où ils quittent le système scolaire et celui auquel ils atteignent l'âge de dix-huit ans (c'est-à-dire pendant 2 à 3 ans), sont tenus à suivre les cours d'écoles professionnelles pendant au moins huit heures par semaine. Le contenu des cours de formation et de perfectionnement professionnels est régulièrement réexaminé, mis à jour et adapté aux nouvelles technologies.

La majorité de ceux qui quittent le système scolaire obligatoire – plus de 65 % – entrent également en apprentissage<sup>2</sup> dont le but est de fournir une formation sur le tas dans un métier donné ; il s'agit d'un contrat individuel avec un employeur. Le jeune doit être reconnu apte après avoir subi une série de tests et d'examens dont les règles – propres à chaque branche d'activité – sont périodiquement mises à jour par l'Institut fédéral de la formation professionnelle composé de représentants des employeurs, des syndicats, du gouvernement fédéral et de celui des Länder.

Récemment, les industries métallurgiques se sont tournées vers une nouvelle

forme d'apprentissage, l'année coopérative, qui intercale des périodes d'enseignement professionnel avec des périodes de formation sur le tas et élargit l'expérience professionnelle de chacun des apprentis à différentes qualifications de la métallurgie.

Le principal avantage du système d'apprentissage vient de ce qu'un jeune formé pour un métier, n'importe lequel, est en meilleure posture que quelqu'un qui n'est pas formé du tout : il saura quelque chose du fonctionnement de l'économie, aura acquis de bonnes habitudes de travail. Il sera donc un salarié plus attractif et également mieux armé pour faire preuve d'indépendance dans son travail et pour participer à la décision au sein des conseils d'entreprise et autres institutions représentatives de la démocratie industrielle.

## La *Berufsgrundschuljahr*

Lorsqu'en 1974/75, le chômage des jeunes est devenu un problème grave dans tous les pays de l'OCDE, c'est le gouvernement fédéral qui a proposé la solution la plus efficace : il a défié les employeurs d'accroître le nombre d'apprentissages offerts sous menace d'instaurer une taxe sur la masse salariale si cette augmentation n'était pas satisfaisante. En 1976, une loi a été votée qui prévoit une telle taxe dans le cas où le nombre de places offert ne dépassait pas de 12,5 % celui souhaité par les jeunes. La loi n'a jamais eu à être appliquée.

Cette politique a été renforcée en 1976 par l'introduction de la *Berufsgrundschuljahr*, qui en 1979 accueillait 67 000 jeunes. Il s'agit d'une année de formation professionnelle de base à plein temps, introduite à la fois pour satisfaire les besoins en places supplémentaires et élargir l'expérience professionnelle des jeunes qui quittent l'école après la scolarité obligatoire. Cette mesure a été l'objet de controverses, en grande partie parce que ce sont les Länder et non pas les employeurs qui en ont la responsabilité. Mais elle a fourni au système allemand une capacité nouvelle de faire face au nombre croissant de jeunes et la possibilité de retenir du marché du travail ceux qui n'obtiennent pas de postes d'apprentissage dans les entreprises privées.

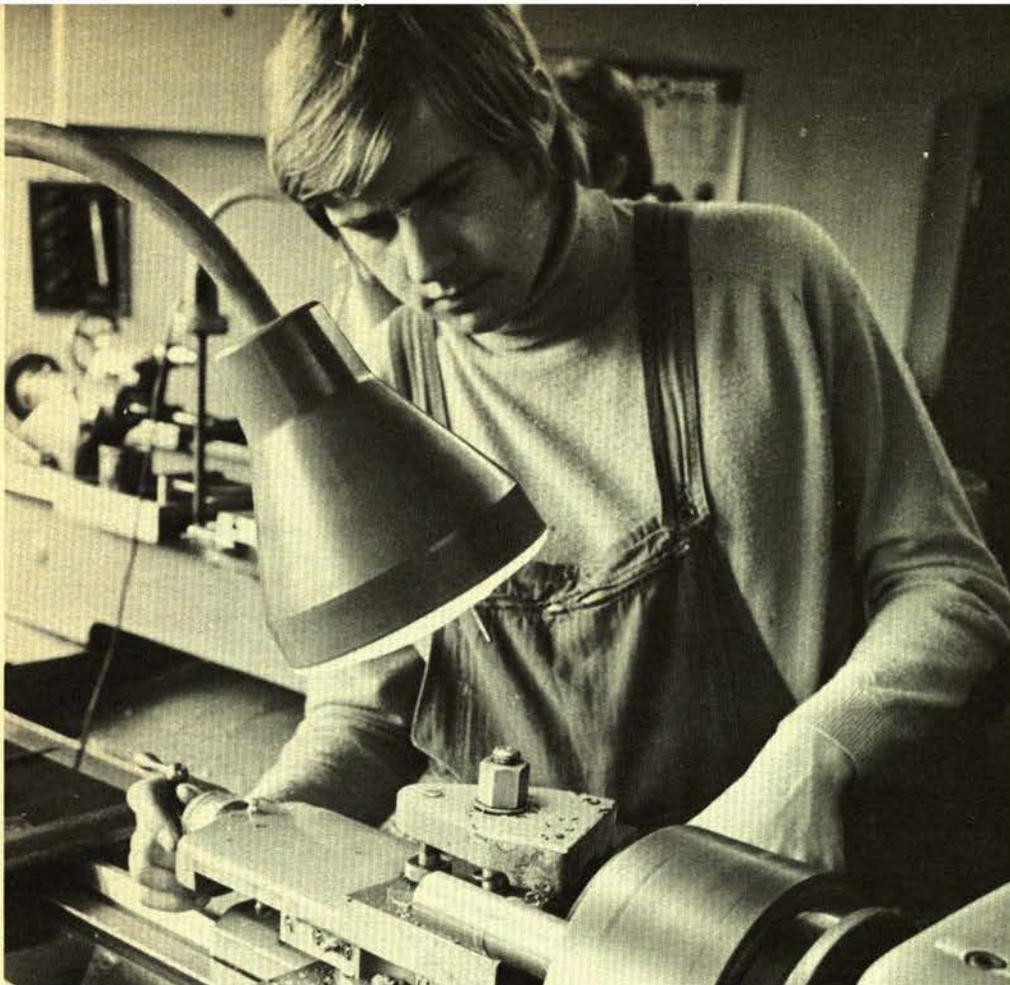
## La dixième année d'école

Une dixième année de scolarité obligatoire dans l'école de base a été instaurée dans certains Länder en partie pour tenir compte d'une critique assez souvent adressée au système alterné à savoir le trop faible niveau de connaissances théoriques et générales, donc un manque d'ouverture à des métiers différents. Elle retarde d'autant le choix d'une profession et elle doit servir à cette fin car en Allemagne les adolescents doivent traditionnellement prévoir leur avenir professionnel à un âge très précoce (15 à 16 ans). Par conséquent, si leur décision peut certes se fonder sur des bribes d'informations et sur des conseils d'orientation professionnelle, elle ne correspond certainement pas au choix de l'enfant lui-même. En conséquence, chaque génération est influencée par les aspirations de la génération précédente et non par les siennes propres. Cela vaut en particulier pour les enfants, surtout les filles, des travailleurs étrangers.

Cependant, telle qu'elle se présente sous sa forme actuelle, la dixième année d'école ne bénéficie pas d'une adhésion générale et n'attire pas beaucoup les jeunes. Elle devrait par conséquent être réformée et non seulement s'étendre à l'ensemble du pays, mais également comporter des options ; autrement dit, les élèves devraient avoir la possibilité de choisir entre une dixième année d'enseignement général, ou une année de formation professionnelle de

1. L'article utilise indifféremment les termes *apprentissage* ou *formation professionnelle* comme traduction de l'allemand « *Berufsausbildung* ». Il convient, en effet, de noter que « l'apprentissage » en Allemagne recouvre une réalité plus large qu'en France, où il est très limité par l'âge des jeunes (16/20 ans) et le diplôme le sanctionnant (Certificat d'aptitude professionnelle). Ces limites n'existent nullement en Allemagne où il s'agit davantage d'une formation professionnelle alternée qui s'étend à tous les secteurs économiques et conduit à toute une gamme de qualifications donnant accès à des statuts professionnels différents.

2. 20 % supplémentaires entrent au lycée.



*Grâce notamment à la formation professionnelle et l'apprentissage, l'Allemagne a pu maintenir le chômage des jeunes à des niveaux faibles par rapport à la plupart des autres pays de l'OCDE.*

base, à plein temps ou à temps partiel. Les enfants qui sont dégoûtés de l'école ou qui ne sont pas motivés pour les études théoriques parviendront peut-être à de meilleurs résultats en suivant un enseignement inséré en milieu de travail, tel que la *Berufsgrundschuljahr* ou l'année « en coopération ».

## Bilan et suggestions

L'équipe d'examineurs estime éminemment raisonnable la méthode adoptée par l'Allemagne pour lutter contre le chômage des jeunes. Elle vise à prévenir plutôt qu'à guérir. Elle ne touche pas seulement les chômeurs, mais près des deux tiers de chaque cohorte d'adolescents. Elle permet aux jeunes d'employer utilement leur temps tout en se préparant à accéder au marché du travail.

On ne saurait manquer d'être impressionné par les réalisations accomplies, aussi bien pendant l'enseignement obligatoire que dans le système alterné, pour aider les jeunes à comprendre les réalités de la vie active et à en avoir une connaissance de première main. Cet aspect de l'enseignement professionnel est au moins aussi important que l'acquisition des qualifications. En outre, l'action entreprise en Allemagne implique, à tous les niveaux, la responsabilité concertée des pouvoirs publics, des entreprises et des syndicats.

Le problème majeur qui reste posé est celui de l'entrée sur le marché du travail de

ces jeunes comparativement bien formés. La doctrine officielle est optimiste : elle soutient que la situation ira en s'améliorant car le chômage est dans la majorité des cas dû à l'insuffisance des études et de la formation ; les efforts entrepris les aideront par conséquent à se montrer, avec le temps, de plus en plus compétitifs sur le marché du travail. Néanmoins, il serait bon de prévoir ce qui pourrait arriver au cours des quelques années à venir lorsque des jeunes plus nombreux qu'à l'accoutumée chercheront du travail et cela à un moment de production ralentie, où les possibilités de réduire encore l'effectif de la population active, et notamment le nombre de travailleurs étrangers, seront bien moindres que dans un passé récent, et alors que les effets de l'innovation technique sont mal connus.

Sur des points plus spécifiques, l'équipe d'examineurs a pris note d'un certain nombre de problèmes ou de lacunes. Ainsi ont-ils, par exemple, été frappés par le niveau généralement bas ainsi que des importantes variations du montant des indemnités versées aux apprentis. Les allocations de formation — les apprentis ne reçoivent pas de salaire — sont fixées dans le cadre de la négociation collective et sont très variables, les emplois traditionnellement féminins ayant les taux les plus faibles. En outre, le montant de l'allocation d'apprentissage, calculé en proportion du salaire d'un ouvrier nouvellement qualifié, ne s'accroît que lentement de la première à la dernière année de formation. Il convien-

drait d'étudier de près la possibilité d'une augmentation annuelle plus rapide de ces allocations, non seulement dans un souci d'équité, mais conformément à l'importance que l'Allemagne attache au travail.

S'il est vrai que pendant l'apprentissage il faut assimiler aussi bien des qualifications générales et professionnelles que des connaissances du monde du travail, une formation d'une durée de trois ans ne semble pas se justifier pour les emplois les moins qualifiés, encore que le niveau technique de cette formation semble avoir été amélioré. En plus, de nombreux apprentis obtiennent une qualification dans des métiers pour lesquels il n'y a aucune demande : il y a des milliers de boulangers et de boulangers qualifiés qui n'ont que très peu de possibilités d'exercer leurs talents dans le métier appris.

Les examinateurs considèrent par ailleurs que, face à l'évolution rapide de la technique, l'homme ou la femme de demain devront posséder des compétences multiples plutôt qu'une seule qualification hautement spécialisée (même si certaines compétences peuvent, dans la pratique, s'appliquer à diverses activités). En conséquence, ils verraient à la place de la composition actuelle des programmes une année de formation générale de base, suivie d'une première formation professionnelle plus diversifiée.

Pour contribuer plus activement à éliminer les stéréotypes qui font obstacle à la souplesse du marché du travail, le gouvernement fédéral devrait aussi étendre ses programmes expérimentaux de formation pour les jeunes filles à des métiers autres que ceux qui sont traditionnellement réservés aux femmes et essayer de persuader les employeurs de leur offrir des places d'apprentissage dans des métiers habituellement destinés aux hommes, quitte à accorder aux entreprises une subvention pour les y encourager. Il devrait aussi s'efforcer d'augmenter le nombre des emplois à temps partiel, ce qui pourrait se faire, par exemple, en « apparier » deux postes à temps partiel de façon que leurs titulaires accomplissent ensemble les tâches d'un emploi à temps complet.

Autre problème allemand : la grave pénurie d'enseignants spécialisés dans la préparation à la vie active et de conseillers d'orientation professionnelle. Ici encore, cette situation est particulièrement préjudiciable aux adolescents défavorisés comme l'est la pénurie de professeurs d'enseignement général dans les écoles techniques — souvent la dernière chance dont disposent ces enfants pour rattraper leur retard scolaire. Par conséquent, il est particulièrement nécessaire de veiller à ce que toutes les formations post-scolaires, telles que l'année de formation professionnelle de base, les formations dispensées dans les écoles professionnelles, etc. offrent à ces élèves la possibilité de passer le certificat de fins d'études de l'école de base.

Il y a enfin un groupe d'adolescents qui accumule des difficultés, à savoir ceux qui n'ont pas réussi à entrer dans le système alterné à l'âge de 15 ou 16 ans – quelque 10 % – et ceux qui quittent un apprentissage en cours de route. Ce sont en quelque sorte les « oubliés » des différents systèmes. Souvent il s'agit d'enfants de travailleurs étrangers.

La modestie des mesures prises jusqu'ici en faveur des enfants d'origine étrangère pourrait fort bien conduire à des tensions sociales. Ils sont des centaines de milliers qui sont appelés à vivre en permanence en Allemagne. Nombre d'entre eux n'auront ni formation, ni qualification, mais souhaiteront bien gagner leur vie comme leurs contemporains allemands. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder devraient par conséquent rapidement améliorer l'enseignement qui leur est destiné en instaurant des cours de langues et des programmes spéciaux qui réservent une large place à un enseignement général et à l'insertion de ces adolescents dans la société. Le cas échéant, les pouvoirs publics devraient être disposés à prendre entièrement en charge le coût des stages pratiques de formation et à créer quelques emplois dans la fonction publique pour ces jeunes étrangers. Ceux-ci accepteraient sans doute plus facilement les services d'orientation professionnelle si un spécialiste de leur pays était adjoint au conseiller allemand. Il est en outre essentiel que ces services soient en relation avec les parents.

Qu'il s'agisse des jeunes étrangers ou des jeunes allemands, il est indispensable, pour des raisons humanitaires et sociales, d'accorder un rang prioritaire à une formation des adolescents défavorisés qui au moins les prépare à des métiers quelque peu qualifiés. Cet objectif ne devrait cependant pas faire perdre de vue que l'économie allemande a besoin d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. C'est pourquoi des possibilités de formation à des emplois plus qualifiés – des passerelles – et des débouchés correspondants devraient être offerts aux adolescents qui ont été préparés à des métiers peu qualifiés.

\*  
\* \*

En résumé, les examinateurs ont constaté que l'empressement dont a fait preuve l'Allemagne pour entretenir et améliorer son capital humain a drainé l'investissement vers des activités qui exigent une main-d'œuvre qualifiée. Ainsi est apparu ce qu'ils appellent un « cercle vertueux » où l'existence d'un personnel qualifié joue le rôle de moteur de la croissance et où, en retour, la croissance exige un plus grand nombre de personnes qualifiées. Une partie de la réponse au problème de chômage, et en particulier du chômage des jeunes, est là. ■

# La politique de l'environnement en Nouvelle-Zélande

**L**a Nouvelle-Zélande est le pays de l'OCDE où l'environnement est le moins pollué et le moins saturé – et cela malgré un développement économique et un niveau de vie élevés (voir données statistiques sur les pays Membres, page 17). Des parcs nationaux et des forêts domaniales ont été créés dès 1887 et presque 20 % de la superficie du pays sont maintenus dans de telles réserves – un des pourcentages les plus élevés de la zone OCDE. Les ressources en eaux, abondantes mais pas toujours bien réparties, sont gérées avec soin dans le cadre d'un système unique qui comprend à la fois la protection des eaux et celle des sols. Sur le plan de l'énergie, la Nouvelle-Zélande fait

dans une très large mesure appel à l'hydro-électricité, à savoir l'une des sources d'énergie les plus propres qui, en plus, a le grand avantage d'être renouvelable.

Ces facteurs positifs n'empêchent pas le Néo-Zélandais de se préoccuper de l'avenir de leur environnement à mesure que le pays s'industrialise et que se développent l'agriculture et la sylviculture. C'est dans ce contexte qu'en 1978, le gouvernement a demandé à l'OCDE d'entreprendre une étude de la politique qu'il mène dans le domaine de l'environnement<sup>1</sup> portant essentiellement sur le cadre institutionnel,

1. *Étude des politiques de l'environnement de la Nouvelle-Zélande*, OCDE, 1981.

## Quelques recommandations du comité de l'environnement de l'OCDE

### Le cadre institutionnel

- On pourrait envisager sérieusement de créer par voie législative un ministère de l'environnement qui remplacerait l'actuelle commission. Il lui incomberait de faire en sorte que l'environnement soit pris en considération dès les premiers stades de la planification du développement économique et industriel.
- Le rôle d'autres ministères ayant des responsabilités importantes en matière d'environnement pourrait être précisé.

### Les mesures de protection

- Une stratégie nationale de protection de l'environnement devrait être définie et mise en œuvre.
- Un schéma national d'utilisation des sols devrait être élaboré d'urgence.
- Les forêts d'arbres indigènes devraient être classées selon leur utilisation future.
- Une législation pourrait être élaborée pour constituer en réserves naturelles les cours d'eau sauvages et pittoresques.

### Le contrôle des produits chimiques

- Un registre des produits chimiques utilisés devrait être élaboré.
- La législation sur le contrôle des produits chimiques pourrait définir de

façon précise le processus d'évaluation à mettre en œuvre et s'inspirer concrètement des conclusions d'une réunion à haut niveau de l'OCDE sur les lignes directrices pour les essais, les bonnes pratiques de laboratoire et l'ensemble minimal de données préalables à la commercialisation.

### Les préoccupations énergie/environnement

- Tous les changements importants de la politique industrielle impliquant une utilisation accrue d'énergie devraient faire l'objet d'une analyse approfondie du point de vue de l'environnement.
- Un temps suffisant devrait être prévu pour l'évaluation des impacts de nouveaux projets (carburants synthétiques) et pour définir les moyens d'y faire face. (La législation récente vise à réduire les délais que comporte le processus d'approbation en matière d'environnement.)

### La participation du public

- La pratique qui consiste à publier les projets dans les domaines de l'énergie et de la sylviculture devrait être continue et élargie. Le gouvernement devrait encourager les consultations avec les organismes locaux et les associations pour la protection de l'environnement.

INDICATEURS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT, 1975

Pays choisis	Eau		Sol				Intensité du bruit
	Consommation totale annuelle d'eau par habitant m <sup>3</sup>	Population approvisionnée en eau provenant de stations d'épuration <sup>a</sup>	Terres cultivables et cultivées <sup>b</sup> %	Pâturages %	Régions boisées %	Régions bâties %	Bruit dû à la circulation; % de la population exposé à un niveau sonore de 65 dBA <sup>c</sup>
Nouvelle-Zélande	336	80	3,6 <sup>f</sup>	48,2	23,5	0,9	1,0 <sup>h</sup>
Australie	1 242	..	5,8	59,2	12,1	0,1	..
Canada	1 230 <sup>d</sup>	59 <sup>i</sup>	3,9	2,4	44,4	0,2 <sup>j</sup>	..
États Unis	2 720	77 <sup>f</sup>	20,3	26,0	30,8	4,2	6,4 <sup>k</sup>
Japon	707 <sup>d</sup>	23	14,9	0,6	67,2	5,3	31,0 <sup>l</sup>
France	459	40	34,4	24,4	26,6	5,3	14,0 <sup>l</sup>
Pays-Bas	964 <sup>e</sup>	68 <sup>i</sup>	23,0	33,5	8,3	9,2	7,4 <sup>l</sup>
Norvège	602 <sup>f</sup>	..	2,4	0,3	25,7	2,1	5,0 <sup>k</sup>
Royaume-Uni	278 <sup>g</sup>	82	28,5	47,6	8,2	11,9	11,0 <sup>m</sup>
Moyenne OCDE	1 173 <sup>h</sup>	45 <sup>h</sup>	12,4	25,7	30,6	1,8 <sup>h</sup>	15,0 <sup>h</sup>

(a) Au moins épuration physique, comprend également certains traitements secondaires (biologiques) et tertiaires (chimiques).

(b) Somme des terres cultivables et des terres cultivées en permanence.  
 (c) Toutes les données de la colonne bruit correspondent au milieu des années 70.  
 (d) 1974.  
 (e) 1976.

(f) 1973.  
 (g) Angleterre et Pays de Galles uniquement.  
 (h) Estimation approximative  
 (i) 1977.  
 (j) Concentrations urbaines de plus de 25 000 habitants uniquement.

(k) Exprimé en Leq sur 24 heures.  
 (l) Exprimé en Leq sur la période 6-22 heures.  
 (m) Exprimé en Leq sur la période 6-24 heures, Angleterre uniquement.

Remarquablement préservé jusqu'ici, le patrimoine naturel de la Nouvelle-Zélande subira au cours des années quatre-vingts de nouveaux assauts. L'utilisation accrue de l'énergie hydro-électrique menace par exemple les rivières sauvages. Ci-dessous : Rainbow Falls sur le Keri Keri.



les conséquences du développement de l'agriculture et de la sylviculture, l'aménagement rural et urbain, les ressources en eaux, l'exploitation des sources d'énergie nationale et l'état général de l'environnement.

Jusqu'à ces derniers temps, les préoccupations liées à l'environnement avaient été dominées par les questions de gestion des ressources, d'utilisation et de conservation des sols et, en fait, la Nouvelle-Zélande a remarquablement réussi à préserver son patrimoine naturel. Cependant, les difficultés dans ces domaines iront croissant au cours des années quatre-vingts. L'extension de la monoculture – des pâturages pour ovins – ainsi que le drainage des terres pour la culture (dans le cadre de programmes publics de subventions très généreux) conduisent à une érosion accélérée des sols et à une destruction importante de l'habitat de la faune : parmi les espèces d'oiseaux en voie de disparition dans le monde, plus d'une sur dix vit exclusivement en Nouvelle-Zélande et plus de 250 espèces végétales indigènes sont menacées d'extinction. La diminution constante des forêts indigènes qui subsistent encore et l'inondation envisagée de certaines vallées pour utiliser l'énergie hydro-électrique suscitent une inquiétude croissante.

L'expansion de l'agriculture exigera une utilisation accrue d'engrais chimiques et de pesticides, ce qui met en danger les sources d'approvisionnement en eau, voire même la santé de l'homme. L'emploi de plus en plus généralisé de pesticides compromettra aussi la faune et la flore et le développement économique du pays me-

nance les quelques rares cours d'eau sauvages et pittoresques qui existent encore. C'est pourquoi l'étude de l'OCDE recommande de définir et de mettre en œuvre une stratégie nationale de protection de la nature, un système de classification en termes d'utilisation future des régions couvertes de forêts indigènes et une législation spécifique visant à assurer la protection de certaines parties des cours d'eau.

En même temps que la Nouvelle-Zélande se lance aujourd'hui dans une nouvelle vague d'industrialisation, elle se trouve confrontée à un autre type de problèmes auxquels la plupart des pays les plus industrialisés et les plus peuplés de l'OCDE se sont attaqués pour la première fois à la fin des années soixante et auxquels ils se heurtent encore aujourd'hui.

La politique industrielle de la Nouvelle-Zélande implique un développement accéléré des industries de transformation des produits agricoles et sylvicoles ainsi que d'industries fortes consommatrices d'énergie, telles que l'aluminium et la pétrochimie. La Nouvelle-Zélande est riche de ressources énergétiques : énergie hydraulique, charbon et gaz naturel ; par contre, elle ne possède pas de pétrole. Une politique industrielle reposant sur la mise en valeur de ces ressources devrait aider la Nouvelle-Zélande à combler le déficit actuel de sa balance des paiements.

Il est inévitable que ces nouvelles industries et la production d'énergie nécessaire à leur mise en œuvre vont poser des problèmes de pollution de l'air et de l'eau. Cependant, la Nouvelle-Zélande possède à cet égard un avantage considérable : pour développer son industrie, elle peut faire appel aux technologies propres mises au point depuis dix ans dans d'autres pays de l'OCDE. En plus, elle peut recourir essentiellement à des mesures préventives et non aux processus plus coûteux de nettoyage ou de remise en état que d'autres pays ont dû employer. Pour progresser dans cette voie, l'étude recommande d'améliorer le système d'évaluation des impacts adopté il y a sept ans.

Dans le cadre de la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie, priorité est donnée à la production nationale de carburants synthétiques qui viendront remplacer le pétrole importé. Les usines seront sans doute implantées dans une zone agricole fertile - Taranaki dans l'île du Nord - et auront sur l'environnement régional des retombées importantes sous des formes qui ne sont pas encore tout à fait connues.

En outre, l'expansion industrielle, en particulier celle de l'aluminium, exigera la construction d'une capacité supplémentaire de production d'électricité (un excédent était prévu auparavant) surtout d'hydro-électricité, avec toutes les conséquences que cela peut comporter pour l'environnement. La Nouvelle-Zélande a une expérience considérable des moyens permettant de faire face de manière satisfaisante aux incidences des aménagements hydro-électriques sur les sites mêmes, mais les

changements successifs intervenus récemment dans la politique de l'environnement ont suscité des inquiétudes concernant l'évolution future. L'étude conclut en conséquence que toutes les grandes décisions qui seront prises dans le domaine de l'énergie devraient s'accompagner d'une évaluation approfondie des impacts sur l'environnement.

Si la Nouvelle-Zélande ne s'attaque pas aux nouveaux problèmes de pollution qui se

posent, le coût en termes de dommages causés à l'environnement sera élevé. De plus, étant donné que les électeurs ont davantage conscience de ces problèmes que dans de nombreux autres pays de l'OCDE (10 % de la population ont récemment signé une pétition demandant au gouvernement de faire cesser la coupe de forêts indigènes), il est de toute façon probable qu'ils finiront par obliger les pouvoirs publics à prendre plus tard des mesures de protection adéquates. ■

---

## Marées noires : améliorer l'indemnisation des victimes

---

*Amoco Cadiz, Ixtoc One, Ekofisk — le côté spectaculaire des marées noires survenues ces dernières années correspond bien à une triste réalité : les déversements accidentels d'hydrocarbures dans les mers et le long des côtes à travers le monde ont augmenté depuis une dizaine d'années dans des proportions importantes.*

*Si la meilleure parade à cette menace — pour l'environnement, pour les populations touchées et pour les économies nationales — consiste bien évidemment à éviter la survenance même des marées noires, la prévention (voir encadré) est une œuvre de longue haleine. En attendant, il devient urgent d'améliorer pour les victimes de ces accidents, parfois catastrophiques, le palliatif qu'est l'indemnisation. C'est cela que plaide ci-après Henri Smets de la direction de l'environnement de l'OCDE, qui souligne qu'une telle action n'entraînerait pas un coût très élevé pour les économies nationales concernées.*

**S**'il est exact d'affirmer que les marées noires accidentelles sont une source mineure de la pollution marine par les hydrocarbures — quelques pour cents seulement de la quantité totale d'hydrocarbures qui atteignent les mers par des opérations de nettoyage de routine et par d'autres voies — elles conduisent, lorsqu'elles surviennent près de la côte, à des dépenses considérables et causent de graves dommages. Ainsi en 1978, l'échouage de l'Amoco Cadiz a entraîné des frais de nettoyage de plus de 438 millions de francs et, pour la Bretagne, des pertes économiques de plus de 250 millions. Pour faciliter la réflexion sur l'adéquation des mécanismes d'indemnisation, il est nécessaire d'évaluer l'impact économique de ces accidents. A cet effet, l'OCDE a réuni des informations sur le coût de la plus importante source de déversement dans les pays Membres - les accidents de navires.

### Augmentation du risque...

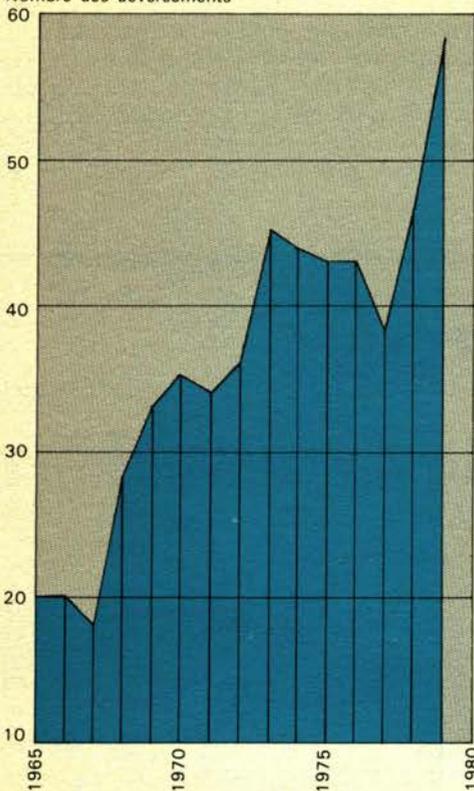
Les marées noires constituent un danger qui va croissant pour l'environnement marin des pays côtiers, de plus en plus souvent soumis à des marées noires de taille de plus en plus grande. Aussi bien la quantité totale de pétrole déversée que le nombre annuel de marées noires dans le monde ont ainsi pratiquement triplé en quinze ans (graphique A). 1979 a été une année record avec des déversements accidentels totalisant plus de 648 000 tonnes pour 42 accidents de plus de 500 tonnes de pétrole affectant des pétroliers.

Quant aux marées noires catastrophiques - celles de 40 000 tonnes et plus - elles sont également devenues de plus en plus fréquentes (tableau 1). Il s'en produit près de trois par an dans le monde, dont deux dans les pays de l'OCDE (tableau 2) ; entre 1975 et 1980, l'Europe en a subi

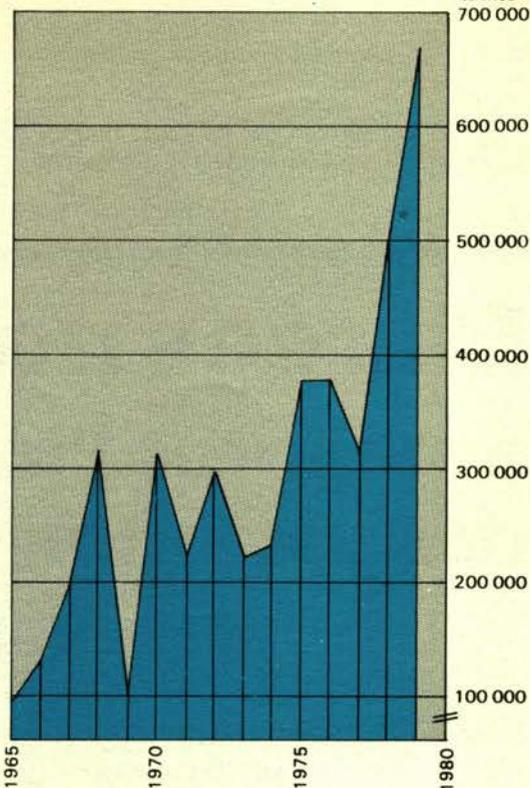
## A. DÉVERSEMENTS DE PÉTROLE PAR ... ET QUANTITÉ DE PÉTROLE DÉVERSÉE DES NAVIRES (MONDE) ... ANNUELLEMENT

accidents de plus de 500 tonnes

Nombre des déversements



tonnes



L'échouage, en 1978, de l'Amoco Cadiz a entraîné des frais de nettoyage de plus de 438 millions de francs et, pour la Bretagne, des pertes économiques de plus de 250 millions.

sept (cinq sur les côtes atlantiques et deux en Méditerranée Orientale).

Selon les statistiques disponibles, il apparaît que le nombre d'accidents par tonne transportée est resté stable ou a même décliné depuis quinze ans, mais étant donné que la taille moyenne des déversements a augmenté de plus de 60 %, le volume de pétrole perdu par tonne transportée a crû au cours des dernières années.

### ... et des coûts

Lorsqu'une marée noire survient près des côtes, les États sont amenés à mettre en œuvre des moyens coûteux de lutte contre la pollution marine et de nettoyage des plages. Avant 1976, aucun accident n'a coûté en frais de nettoyage plus de 15 millions de dollars, mais au cours des dernières années, quatre accidents ont entraîné des nettoyages s'élevant à plus de 25 millions de dollars chacun<sup>1</sup>.

## 1. MARÉES NOIRES CATASTROPHIQUES

dues à des pétroliers (40 000 tonnes et plus)

MONDE	Nombre	Quantité de pétrole perdue (milliers de tonnes)	% de la quantité totale perdue <sup>1</sup>
1965-69	3	206	25
1970-74	5	336	28
1975-79	14	1253	58
OCDE	Nombre	Quantité de pétrole perdue (milliers de tonnes)	% de la quantité totale perdue dans le monde
1965-69	2	161	78
1970-74	1	50	15
1975-79	9	779	62

Source : Institut français du pétrole.  
(1) Marées noires de plus de 500 t.

## 2. PAYS LES PLUS EXPOSÉS AUX MARÉES NOIRES(1)

plus de 100 000 tonnes en 15 ans

Pays	Nombre d'accidents	Quantité déversée (tonnes)
États-Unis		
Atlantique	81	449 600
Pacifique	12	61 500
Puerto Rico	8	31 900
	101	543 000
France	17	306 200
Trinidad et Tobago	3	292 000
Afrique du Sud	25	260 100
Espagne	8	186 800
Royaume-Uni	25	176 300
Chili	5	160 500
Grèce	8	148 100
Japon	27	124 500
Portugal	5	113 700
<b>Total 10 pays</b>	<b>224</b>	<b>2 311 200</b>
Monde	498	3 908 900
dont OCDE	270	1 935 500

(1) De plus de 500 tonnes.

Dans au moins sept accidents importants survenus depuis 1976, le coût unitaire de lutte et de nettoyage a dépassé 10 000 francs par tonne de pétrole déversé alors qu'auparavant ces coûts atteignaient rarement la moitié de ce chiffre.

Par ailleurs, le coût d'indemnisation des victimes de pollution par les hydrocarbures (professions de la mer, hôteliers, etc.) a augmenté; avant 1976, de telles indemni-

1. Boehlen, 30 millions de dollars (152 millions de francs) en 1976; Amoco Cadiz, 88 millions de dollars (438 millions de francs) en 1978; Antonio Gramsci, 28 millions de dollars (140 millions de francs) en 1979; Tanio, plus de 50 millions de dollars (250 millions de francs) en 1980.



Perros Guirec (Bretagne) :  
L'armée lutte contre la marée noire provoquée, début 1980, par le naufrage du Tanio.

sations étaient exceptionnelles. Au Japon, les indemnités payées ont dépassé 1 500 francs par tonne dans cinq accidents survenus depuis 1977. L'État français a versé près de 50 millions de francs à titre d'avances aux professions de la mer affectées par l'accident de l'Amoco Cadiz (228 000 tonnes). Au Japon, les professionnels de la mer ont touché plus de 50 millions de dollars pour la pollution causée par la rupture d'une citerne de pétrole à terre (8 500 tonnes de pétrole répandues à la mer). En 1979, le tribunal de Riga (URSS) a accordé une indemnité de 330 millions de francs pour une pollution de la Baltique (5 000 tonnes).

### Incidence économique globale...

Bien que les marées noires soient de plus en plus nombreuses et de plus en plus onéreuses, leur coût global est relativement faible; une estimation (lutte, nettoyage, dommages, etc.) donne un chiffre d'environ 100 millions de dollars par an pour le monde, c'est-à-dire moins de six cents par tonne transportée (produits pétroliers et pétrole brut). A titre de comparaison, le coût du fret est de l'ordre de 13 dollars par tonne (Golfe, Mer du Nord) et celui du brut est supérieur à 250 dollars par tonne. Pour ce qui est de l'assurance, la responsabilité pour pollution représente moins de 10 % du coût de la responsabilité des propriétaires de navires à l'égard de tiers.

Au niveau national, la France et la Suède

ont engagé des dépenses de lutte contre les marées noires d'un montant inférieur à deux francs par an et par habitant sur une

### La prévention ou comment éviter les marées noires

*La prévention des accidents de pétroliers susceptibles de causer des marées noires consiste en un ensemble de mesures que prennent les propriétaires de navires pétroliers et les États côtiers, mesures qui parfois font l'objet de conventions internationales adoptées dans le cadre de l'Organisation intergouvernementale de la navigation maritime (OMCI). Ces mesures visent à améliorer la conception, l'entretien et l'exploitation des pétroliers afin d'éviter les collisions, les échouements, les incendies et explosions, les voies d'eau et les ruptures de structures. Les États côtiers peuvent également améliorer le balisage des côtes, surveiller le trafic maritime (radars, avions, navires) et renforcer la sécurité du trafic (par exemple en éloignant les navires des côtes, en organisant la séparation des trafics montant et descendant et en prévoyant l'intervention rapide de remorqueurs pour les navires en difficulté). Finalement, les États côtiers s'organisent pour lutter rapidement contre les marées noires en mer afin de prévenir autant que se peut la pollution des côtes.*

période d'une dizaine d'années, c'est-à-dire moins de deux pour mille du coût du pétrole importé. Quelle que soit la grandeur économique utilisée, il apparaît que d'un point de vue global ou national les marées noires ne constituent pas un problème économiquement insurmontable. En conséquence, il est financièrement possible d'organiser l'indemnisation complète et équitable des populations côtières affectées.

### ... et locale

En effet, lorsque l'on abandonne le global pour arriver au particulier, la situation est différente. Les grandes marées noires causent des dépenses ou des pertes économiques importantes - pour les administrations directement concernées et pour les professions directement affectées (professions de la mer, tourisme, etc.). Les mécanismes d'indemnisation mis au point à la suite de l'accident du Torrey Canyon et révisés depuis lors permettent aujourd'hui des indemnités de l'ordre de 60 millions de dollars par accident pour les vingt-et-un pays qui contribuent au Fonds international d'indemnisation FUND (Allemagne, Danemark, Finlande, France, Islande, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Yougoslavie et dix pays non membres de l'OCDE) et de quelque 36 millions de dollars pour les autres pays (sous condition que la cargaison soit couverte par le Plan Cristal qui concerne 95 % des cargaisons des pays non membres du Comecon).

Il apparaît actuellement que ces plafonds sont parfois insuffisants et peuvent ne pas permettre une indemnisation complète. Aussi des efforts sont-ils entrepris pour relever les plafonds afin de tenir compte de l'inflation, de la plus grande dimension des marées noires et du coût croissant des opérations de nettoyage. Par ailleurs, les mécanismes d'indemnisation ne couvrent pas tous les types de navires et s'appliquent seulement à des dommages indemnifiables d'après les lois nationales de la partie concernée. Il subsiste par conséquent un certain nombre de cas où l'indemnisation disponible est beaucoup plus faible que les 36 millions de dollars.

Indépendamment des systèmes internationaux, certains États ont créé des systèmes nationaux d'indemnisation des populations affectées qui sont généralement financés par des taxes parafiscales sur le pétrole. Aux États-Unis et au Canada, leurs plafonds dépassent ceux des systèmes internationaux.

\*  
\* \*

Il n'y a par conséquent pas de doute que des mécanismes d'indemnisation plus adaptés et plus complets peuvent être instaurés puisqu'ils n'entraînent que des dépenses minimales pour la collectivité et une augmentation insignifiante du prix du pétrole. Certains États ont déjà pris des mesures dans ce sens et d'autres se proposent de le faire. ■

# Nouvelles publications de l'OCDE

## ÉCONOMIE

### «Études économiques de l'OCDE». Série 1981

Études annuelles, très détaillées, pour chaque pays de l'OCDE, des tendances et de la politique économiques.

AUTRICHE (janvier 1981)  
(10 81 11 2) ISBN 92 64 22143 5 86 pages

IRLANDE (janvier 1981)  
(10 81 18 2) ISBN 92 64 22146 X 78 pages

CANADA (janvier 1981)  
(10 81 01 2) ISBN 92 64 22147 8 82 pages  
Chaque étude . . . . . F14,00 £1.60 US\$3.50  
ISSN 0304 3363

Abonnement à la série  
(20 à 24 études à paraître) . . . . . F240,00 £26.60 US\$60.00

## INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

LIGNES DIRECTRICES RÉGISSANT LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET LES FLUX TRANSFRONTIÈRES DE DONNÉES DE CARACTÈRE PERSONNEL (février 1981)

Principes fondamentaux à la protection de la vie privée, règles sur les flux transfrontières de données de caractère personnel, recommandations pour leur application au plan national et international.

(93 81 01 2) ISBN 92 64 22155 7  
50 pages . . . . . F16,00 £1.60 US\$4.00

## DÉVELOPPEMENT

LES ENJEUX DES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE NORD-SUD (février 1981)

Il n'y a pas de fatalité technologique. L'avance acquise aujourd'hui, si confortable soit-elle, n'est jamais définitive. L'histoire récente, ou plus ancienne, en témoigne abondamment. Certes les monopoles techniques existent mais ils sont temporaires et tout les menace, à commencer par le sentiment de fausse sécurité que leur avance leur procure (voir page 3).

(92 81 02 2) ISBN 92 64 22159 X  
128 pages . . . . . F48,00 £4.80 US\$12.00

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RESSOURCES FINANCIÈRES MISES À LA DISPOSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. Versements - engagements - dette extérieure - indicateurs économiques, 1976-1979 (février 1981)

Une source unique de données sur l'aide et les autres apports de ressources financières en faveur de 100 pays en développement. L'encours de la dette extérieure et la situation du service de la dette de chaque pays, avec ventilation par grands groupes de pays créanciers et estimations des conditions des engagements au titre de l'APD.

(43 81 01 3) ISBN 92 64 02170 1  
210 pages, bilingue . . . . . F78,00 £7.80 US\$19.50

### «Études du Centre de développement» :

LA SOUS-TRAITANCE INTERNATIONALE - Une nouvelle forme d'investissement (janvier 1981) par D. Germidis

(41 80 08 2) ISBN 92 64 22128 X  
276 pages . . . . . F54,00 £5.40 US\$13.50

LA COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LA RECHERCHE ET LA FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT. Bulletin de liaison N° 6 (février 1981)

Informations sur cinq associations d'instituts de recherche et de formation en matière de développement en Afrique, Asie, pays arabes, Amérique latine et Europe et sur leur comité inter-régional de coordination (rapports d'activités, membres, etc.).

(40 81 01 2) ISBN 92 64 22157 3  
100 pages . . . . . F24,00 £2.40 US\$6.00

## ÉNERGIE NUCLÉAIRE

### «Législations nucléaires - Etude analytique» :

RÈGLEMENTATION RELATIVE AU TRANSPORT DES MATIÈRES RADIOACTIVES (février 1981)

(66 81 05 2) ISBN 92 64 22158 1  
222 pages . . . . . F84,00 £8.40 US\$21.00

BULLETIN DE DROIT NUCLÉAIRE N° 26 - décembre 1980 (janvier 1981)

(67 80 26 1) 70 pages  
ISSN 0304 3428  
Abonnement . . . . . F50,00 £5.60 US\$12.50

DESCRIPTION DU RÉGIME D'AUTORISATION ET D'INSPECTION DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES (février 1981). Série « Documents »

(66 81 03 2) ISBN 92 64 22153 0  
200 pages . . . . . F76,00 £7.60 US\$19.00

SCÉNARIOS DE LIBÉRATION DES RADIONUCLÉIDES À PARTIR DE DÉPÔTS SITUÉS DANS DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES. Compte rendu d'une réunion de travail de l'AEN, Paris, 8-12 septembre 1980 (février 1981)

(66 81 04 3) ISBN 92 64 02172 8  
240 pages, bilingue . . . . . F60,00 £6.00 US\$15.00

DONNÉES NUCLÉAIRES ET EXPÉRIENCES REPÈRES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RÉACTEURS. Compte rendu d'une réunion de spécialistes, Paris, 27-29 octobre 1980. (février 1981) Série « Documents »

(66 81 02 3) ISBN 92 64 02118 3  
432 pages, bilingue . . . . . F96,00 £9.60 US\$24.00

LES RECHERCHES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NUCLÉAIRE DANS LES PAYS DE L'OCDE - L'ADAPTATION DES PROGRAMMES À LA SUITE DE L'ACCIDENT DE THREE MILE ISLAND (février 1981)

Les activités en matière de recherche sur la sûreté nucléaire étaient décidées ou ré-orientées dans les pays de l'OCDE à la suite de cet accident.

(66 81 01 2) ISBN 92 64 22145 1  
66 pages . . . . . F32,00 £3.20 US\$8.00

## TRANSPORT

### «Recherche routière» :

CHOIX ENTRE MODES DE TRANSPORT DE PERSONNES EN ZONE URBAINE. Mesures et modèles (janvier 1981)

(77 81 01 2) ISBN 92 64 22142 5  
136 pages . . . . . F30,00 £3.00 US\$7.50

ÉVALUATION DES SYSTÈMES DE STATIONNEMENT URBAIN (janvier 1981)

(77 80 05 2) ISBN 92 64 22139 5  
118 pages . . . . . F40,00 £4.00 US\$10.00

POSITION CONCURRENTIELLE ET AVENIR DU TRANSPORT FLUVIAL. 49<sup>e</sup> Table ronde CEMT (janvier 1981)

(75 81 01 2) ISBN 92 821 2065 1  
112 pages . . . . . F30,00 £3.00 US\$7.50

LES TRANSPORTS SOCIAUX : PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES. 51<sup>e</sup> Table ronde CEMT (février 1981)

(75 81 03 2) ISBN 92 821 2066 X  
156 pages . . . . . F36,00 £3.60 US\$9.00

## ENVIRONNEMENT

LES PNEUS USÉS DANS LA GESTION DES DÉCHETS (janvier 1981). Série « Documents »

(97 80 07 2) ISBN 92 64 22131 X  
104 pages . . . . . F24,00 £2.40 US\$6.00

## ENSEIGNEMENT

EDUCATIONAL POLICY AND PLANNING : EDUCATIONAL REFORM POLICIES IN GREECE (janvier 1981) - Suivi d'un résumé en français

Étude exhaustive du système éducatif grec qui décrit les réformes mises en œuvre, en particulier dans les enseignements général et technique

(91 80 04 3) ISBN 92 64 02113 2  
192 pages . . . . . F34,00 £3.40 US\$8.50

## AFFAIRES FINANCIÈRES

TENDANCES DES MARCHÉS DES CAPITAUX N° 16. Étude spéciale : L'utilisation des monnaies nationales dans les émissions obligatoires extérieures - novembre 1980 (janvier 1981)

(27 80 04 2) 126 pages  
Le numéro . . . . . F28,00 £3.10 US\$7.00

ISSN 0378 6528  
Abonnement (3 numéros par an) . . . . . F80,00 £8.90 US\$20.00

## STATISTIQUES

STATISTIQUES FINANCIÈRES DE L'OCDE. 1<sup>e</sup> partie - N° 3 - décembre 1980 (janvier 1981) (nouvelle formule)

48 pages, bilingue. Mensuel  
ISSN 0304 3371  
Abonnement . . . . . F320,00 £35.40 US\$80.00

COMPTES NATIONAUX DES PAYS DE L'OCDE, 1950-1979. Vol. I - Principaux agrégats (février 1981)

(30 81 01 3) ISBN 92 64 02117 5  
92 pages, bilingue . . . . . F30,00 £3.00 US\$7.50

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU PÉTROLE. Premier trimestre 1980. N° 2/1980 (janvier 1981)

(60 80 02 3) 304 pages, bilingue  
ISSN 0378 6536  
Abonnement . . . . . F200,00 £22.00 US\$50.00

STATISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE. Supplément trimestriel N° IV - novembre 1980 (janvier 1981)

70 pages, bilingue  
ISSN 0304 3312  
Abonnement . . . . . F50,00 £5.60 US\$12.50

STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES PAYS DE L'OCDE (février 1981). Série « Documents »

Un ensemble des informations qui permettent de suivre, sur une base comparable, l'évolution du système d'enseignement des pays Membres de l'OCDE.

(91 81 04 3) ISBN 92 64 02119 1  
232 pages, bilingue . . . . . F48,00 £4.80 US\$12.00

INDICATEURS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, 1980-IV (janvier 1981)

120 pages, bilingue  
Le numéro . . . . . F28,00 £3.10 US\$7.00

(37 80 04 3) ISSN 0250 4278  
Abonnement . . . . . F100,00 £11.00 US\$25.00

PÂTES ET PAPIERS. Statistiques trimestrielles, N° 3/1980 (janvier 1981)

64 pages, bilingue  
Le numéro . . . . . F18,00 £2.00 US\$4.50

ISSN 0335 377X  
Abonnement . . . . . F54,00 £6.00 US\$13.50

Prix de vente au public à la librairie de l'OCDE

# Où obtenir les publications de l'OCDE

## ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn Tél. 21.60.46

## ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,  
Florida 165, 4º Piso,  
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires  
Tél. 33.1787.2391 Y 30.7122

## AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Co. Pty.  
Ltd.,  
10, Aquatic Drive, French Forest, 2086  
(P.O.B. 459) Brookvale, 2100 Tél. 452.44.11

## AUTRICHE

OECD Publications and Information Center,  
4 Simrockstrasse, 5300 Bonn (Allemagne)  
Tél. 21.60.46

## Agent local :

Gerold & Co., Graben 31, Wien 1  
Tél. 52.22.35

## BELGIQUE

LCLS,  
35, avenue de Stalingrad  
1000 Bruxelles Tél. 02.512.89.74

## BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,  
Rua Guaipá 518, Caixa Postal 24090,  
05089 Sao Paulo 10 Tél. 261.1920  
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,  
Rio de Janeiro - G.B. Tél. 232.07.32

## CANADA

Renouf Publishing Company Limited,  
2182 St. Catherine Street West,  
Montréal, Québec H3H 1M7.  
Tél. (514) 937.3519

522 West Hasting,  
Vancouver, B.C. V6B 1L6 Tél. (604) 687-3320

## CORÉE

Pan Korea Book Corporation  
P.O. Box n° 101, Kwangwhamun, Séoul.  
Tél. 72.7369

## DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service,  
35, Nørre Søgade, DK 1370 København  
Tél. (01) 12.85.70

## ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid 1  
Tél. 275.46.55/276.02.53

Libreria Bastinos de José Bosch,  
Pelayo 52, Barcelona 1. Tél. 222.06.00

## ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center,  
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave. N.W.,  
Washington, D.C. 20006.  
Tél. (202) 724.1857

## FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,  
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10.  
Tél. 65.11.22

## FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,  
2, rue André-Pascal, F75775 Paris Cedex 16.  
Tél. (19) 524.81.67

## Principal correspondant :

Librairie de l'Université,  
13602 Aix-en-Provence. Tél. (42) 26.18.08

## GRÈCE

Librairie Kauffmann,  
28, rue du Stade, Athènes 132. Tél. 322.21.60

## HONG-KONG

Government Information Services,  
Sales and Publications Office,  
Baskerville House, 2nd floor,  
13 Duddell Street, Central Tél. 5.214375

## INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
Scindia House, New Delhi 1. Tél. 45896  
17 Park St., Calcutta. Tél. 240832

## IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederik Street, Dublin 1  
Tél. 744835-749677

## ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 & 9,  
P.O.B. 1131 - Reykjavik.  
Tél. 13133/14281/11936

## INDONÉSIE

PDIN LIPI, P.O. Box 3065/JKT., Jakarta.  
Tél. 583467

## ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,  
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze.  
Tél. 579751/2/3  
Via Bartolini 29, 20155 Milano. Tél. 365083

## Sub-depositari :

Editrice e Libreria Herder,  
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma.  
Tél. 674628

Libreria Hoepli,  
Via Hoepli 5, 20121 Milano. Tél. 865446

Libreria Lattes,  
Via Garibaldi 3, 10122 Torino. Tél. 519274  
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre  
assicurata dalle migliori librerie nelle città  
più importanti.

## JAPON

OECD Publications and Information Center,  
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, Tokyo 107. Tél. 586.2016

## LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss St.,  
P.O.B. 5641, Beirut. Tél. 354429-344425

## MALAISIE et SINGAPOUR

University of Malaya Co-operative  
Bookshop Ltd.,  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru,  
Kuala Lumpur. Tél. 51425, 54058, 54361

## NORVÈGE

J.G. Tanum A/S,  
P.O. Box 1177 Sentrum, Oslo 1.  
Tél. (02) 80.12.60

## NOUVELLE-ZÉLANDE

Publication Section  
Government Printing Office,  
Wellington : Walter Street. Tél. 847.679  
Mulgrave Street, Private Bag. Tél. 737.320  
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street.  
Tél. 849.572

Auckland : Hannaford Burton Building,  
Rutland Street, Private Bag. Tél. 32.919  
Christchurch : 159 Hereford Street  
Private Bag Tél. 797.142

Hamilton : Alexandra Street, P.O. Box 857.  
Tél. 80.103

Dunedin : T & G Building, Princes Street,  
P.O. Box 1104 Tél. 778.294

## PAKISTAN

Mirza Book Agency,  
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3.  
Tél. 66839

## PAYS-BAS

Staatsuitgeverij  
Verzendboekhandel  
Chr. Plantijnstraat  
'S-Gravenhage. Tél. 070.789911  
Voor bestellingen. Tél. 070.789208

## PHILIPPINES

National Book Store, Inc.  
Library Services Division,  
P.O. Box 1934, Manila,  
Tél. Nos 49.43.06 to 09, 40.53.45, 49.45.12

## PORTUGAL

Livraria Portugal,  
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex.  
Tél. 360582/3

## ROYAUME-UNI et COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office,  
P.O.B. 569, London SE1 9NH  
Tél. (01) 928.6977, Ext. 410

## or

49 High Holborn  
London WC1V 6HB (personal callers)  
Branches at : Belfast, Birmingham,  
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester.

## SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Box 16 356, S 103 27 STH,  
Regeringsgatan 12,  
DS Stockholm. Tél. 08/23.89.00

## SUISSE

OECD Publications and Information Center,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Allemagne). Tél. 21.60.46

Agents locaux :  
Librairie Payot,  
6 rue Grenus, 1211 Genève 11.  
Tél. 022-31.89.50

Freihofer A.G.,  
Weinbergerstr. 109  
8006 Zürich Tél. (01) 362.42.82

## TAIWAN-FORMOSE

National Book Company,  
84-5 Sing Sung Rd., Sec. 3,  
Taipei 107. Tél. 321.0698

## THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd.,  
1715 Rama IV Rd.,  
Samyambangkok 5. Tél. 2511630

## VENEZUELA

Libreria del Este,  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,  
Edificio Galipan, Caracas 106.  
Tél. 32.23.01/33.26.04/33.24.73

## YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27,  
P.O.B. 36, Beograd. Tél. 621.992

Les commandes en provenance de pays où  
l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire  
peuvent être adressées au Bureau des Publica-  
tions de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, F 75775  
Paris Cedex 16.

# Organisation de Coopération et de Développement Economiques

## *Pays Membres :*

Allemagne  
Australie  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Espagne  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse  
Turquie

## *Pays à Statut spécial :*

*Yougoslavie*

